

Zeitschrift: Archiv für schweizerische Geschichte
Band: 10 (1855)

Artikel: Les Chroniques de Savoie dans leurs rapports avec l'histoire de l'Helvétie occidentale, depuis le règne de Pierre de Savoie jusqu'à celui d'amé VIII
Autor: Gaullieur, E.H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-11527>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

III.

LES CHRONIQUES DE SAVOIE DANS LEURS RAPPORTS AVEC L'HISTOIRE DE L'HELVÉTIE OCCIDENTALE, DEPUIS LE RÈGNE DE PIERRE DE SAVOIE JUSQU'A CELUI D'AMÉ VIII. (1233—1450.)

PAR

MR. E. H. GAULLIEUR.

PROFESSEUR D'HISTOIRE A L'ACADEMIE DE GENÈVE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ
D'HISTOIRE SUISSE.

Mr. de Sismondi a dit quelque part que l'on trouvait chez les peuples des histoires et des chroniques en plus ou moins grand nombre, selon le degré de liberté dont ces peuples avaient joui. »Les peuples qui ne sont pas libres, ajoute-t-il, et qui n'ont aucune espérance de le devenir, n'ont jamais aucun goût pour l'histoire«, et il cite pour exemples les Turcs et les Autrichiens »qui ne gardent pas même le souvenir des choses passées«¹).

Si cette théorie est vraie (et pour notre compte nous la trouvons un peu trop exclusive), il faut alors reconnaître que la Suisse a joui d'une grande somme de liberté, car les histoires et les chroniques ne lui manquent pas. Si l'on réfléchit que le nombre des histoires, des pièces d'histoire et des documents

¹) *Revue Encyclopédique*, Tome 23, article sur les *Chroniques nationales françaises écrites en langue vulgaire*, publiées par J. A. Buchon. — L'illustre auteur de l'*histoire des Républiques Italiennes* nous paraît

imprimés seulement, s'élevait déjà à près de douze mille dans la *Bibliothèque historique de la Suisse* d'Emmanuel Haller, en 1787²⁾; si l'on considère que ce bibliographe si consciencieux n'a cependant pas tout connu et tout catalogué, et qu'il ne fait aucune mention des sources manuscrites qui sont innombrables; si l'on calcule enfin que depuis 1787 jusqu'à 1854 les ouvrages imprimés sur notre histoire nationale se sont multipliés à l'infini, on sera convaincu de l'abondance, si non de la richesse, de nos matériaux historiques.

Tout n'est pas en effet d'égale valeur dans ce grand nombre d'histoires. Les compilations y abondent plus que les sources originales. L'Helvétie antique n'a point eu d'historiens, et tout ce que nous savons d'elle nous vient de quelques fragments d'auteurs classiques, d'historiens Romains surtout, et quant à la Suisse, elle est de formation trop moderne pour avoir pu nous donner des chroniqueurs originaux pour la période du moyen âge. Notre littérature historique, pour cette époque longue et importante, offre une grande quantité de diplômes et de pièces d'archives, mais elle n'est pas riche en Chroniques véritablement anciennes. Cela s'explique facilement par l'origine de la Confédération Suisse. Ceux qui la fondèrent, à la fin du treizième siècle et au commencement du quatorzième, n'avaient guère la conscience de la portée de leur oeuvre et de la future nationalité Suisse. En se coalisant contre l'ennemi

s'être laissé entraîner par un sentiment national légitime à râver la littérature historique de l'Autriche. Les Autrichiens ont des chroniques et même d'excellentes dès longtemps connues et imprimées. Nous ne citerons que la chronique allemande d'Ottokar de Horneck (*Ottokari Horneckii Chronicon austriacum rhythmicum. Ratisbonae 1745*) et la chronique latine de Jean, abbé de Victring en Carinthie. (*Johannis Victoriensis Chronicon. Böhmer, Fontes rerum Germanicarum. Tom. I. Stuttg. 1843*). — En cherchant bien dans la littérature des Turcs on trouverait peut être aussi des chroniques.

2) Le premier volume de la *bibliothèque suisse* de Haller contient 1832 numéros, le second 2176, le troisième 1852, le quatrième 1052, le cinquième 2066, le sixième et dernier 2116. Mr. Louis de Sinner donne une continuation de cel ouvrage précieux.

commun, les Confédérés des premières alliances obéissaient bien plutôt à un sentiment impérieux de défense qu'à une pensée d'avenir. Ils n'étaient pas dans le secret de la Providence et ils pensaient plus à leur passé qu'à cet avenir. Cela explique, pour le dire en passant, bien des actes de l'histoire Suisse que l'on qualifie de trahison au dix-neuvième siècle, et qui n'étaient, au quatorzième et au quinzième, qu'un retour naturel vers ce passé, comme par exemple les alliances séparées, les tendances à l'isolement de quelques Cantons.

La Suisse n'a donc pas pu avoir, comme certains grands pays, la France par exemple, un Grégoire de Tours, un Joinville, un Froissard. Elle n'a pas été en position de se donner des annalistes officiels, de constituer des écrivains attitrés pour écrire les faits et gestes de ses premiers enfans. Si elle compte quelques chroniqueurs anciens, ce sont des moines comme l'anonyme de St. Gall, des gens d'église comme Marius d'Avenches, qui, préoccupés avant tout de leur monastère ou de leur diocèse, ne voient en général rien au delà et ne rapportent les faits généraux qu'autant qu'il ont un intérêt immédiat pour leur couvent ou leur église. De pareilles sources sont nécessairement très sèches et très brèves.

Frédégaire, qui a écrit une Chronique plus ample que celles-là, fut, dit-on, originaire de la contrée d'Avenches. Mais en la composant il ne songeait guère aux illustrations romaines de sa patrie; il retracait les actions des princes Mérovingiens au point de vue Ostrasién, surtout dans l'intérêt de Clotaire II, opposé à l'intérêt Neustrien et Bourguignon.

Ce ne fut guère que vers les temps de la réformation ou peu auparavant que les gouvernements de quelques Cantons où de quelques villes Suisses, comme Berne, Zurich, Bâle songèrent à confier à des secrétaires d'état, à des écrivains en titre et aux gages de la république, le soin de recueillir les événements et d'en conserver la mémoire³⁾. Naturellement ces historiens

³⁾ Alors seulement la Suisse eut une culture intellectuelle et des connaissances littéraires de quelqu'étendue. Alors aussi l'antagonisme

passent légèrement, soit par défaut de documents, soit par défaut de science, sur les temps antérieurs à eux. S'il sont précieux, c'est surtout pour l'époque contemporaine. C'est là ce qui fera toujours le mérite d'un Justinger, d'un Valerius Anshelm, d'un Schilling, d'un Tschachtlan, d'un Bullinger, d'un Wursteisen et de bien d'autres chroniqueurs Suisses du quinzième et du seizième siècle.

De même, dans la Suisse française, quel crédit peut-on accorder à un Bonivard, à un Savion, à un Favre, à un Roset pour les temps qui ont précédé ceux où ils écrivaient? Quelque mérite qu'aient leurs Chroniques, on doit convenir que moitié par ignorance et moitié par passion politique et religieuse, ils dénaturent les faits qu'ils racontent. Il n'y a qu'à lire, dans les écrits de Bonivard, ce qu'il répète à satiété sur la composition de ses éternelles Chroniques de Genève pour lesquelles il demandait constamment des matériaux, des aides et des subsides. On sera convaincu de l'insuffisance de pareilles sources au point de vue de la science et de l'impartialité.

La Chronique du Pays de Vaud n'est qu'un extrait dénaturé et arrangé sous la domination Bernoise, des Chroniques de Savoie. Neuchatel a quelques récits originaux très précieux, mais seulement pour l'époque des guerres de Bourgogne. Tout cela ne constitue pas des sources capitales.

Quand donc nous trouvons, dans les pays voisins, des Chroniques présentant un caractère d'originalité ou d'officialité, et qui traitent incidemment de notre histoire, nous devons les étudier avec grand soin dans la disette où nous sommes de tels documents nous appartenant en propre. Puisque les premiers Suisses, ceux de l'époque héroïque, n'avaient ni le temps ni le savoir nécessaires pour écrire, mieux occupés qu'il étaient à fonder glorieusement notre indépendance dans d'immortelles batailles, nous devons nous enquérir de ce que pensaient d'eux leurs voisins, plus lettrés et plus oisifs.

qui surgit entre les deux confessions rendit les Cantons attentifs à consigner la mémoire des événements d'une manière plus complète, aussi bien chez les catholiques que chez les réformés.

C'est là ce qui nous a donné l'idée d'étudier les écrits connus sous le nom de *Grandes Chroniques de Savoie* au point de vue de notre histoire de l'Helvétie Romande. Ce n'est pas que la Savoie soit beaucoup plus riche que notre patrie en chroniques très anciennes et originales. Sa civilisation à peu près aussi tardive que la nôtre, son climat aussi rude, sa pauvreté plus grande encore ne lui ont pas permis d'avoir, d'aussi bonne heure que la France et que l'Italie, des chroniqueurs attitrés!

Elle en a eu cependant quelques-uns. Nous ne voulons pas parler de la plus ancienne Chronique, celle de Hautecombe, qui ne renferme guère qu'une nomenclature sèche et inexacte de princes nationaux, et qui d'ailleurs a été écrite en latin par les religieux de cette abbaye dans les dernières années du quinzième siècle seulement. Les Chroniques que nos avons en vue sont celles écrites en français dans le même siècle et qui ont servi à Symphorien Champier pour la rédaction de ses grandes Chroniques de Savoie publiées au commencement du seizième (1516). Nous avons consacré ailleurs un travail critique à ces Chroniques considérées au point de vue littéraire, à leurs auteurs, à leur degré d'authenticité et à leur mérite intrinsèque, ainsi qu'à leur partie fabuleuse et semihéroïque⁴⁾. Ce que nous voulons essayer ici, c'est d'en faire connaître le texte et l'esprit dans les parties qui se lient plus particulièrement à notre histoire, depuis Pierre de Savoie, le Petit Charlemagne, qui poussa un moment la domination de sa maison dans Berne et assez avant dans la Suisse, jusqu'au premier Duc, Amé qui fut proclamé pape par le concile de Bâle sous le nom de Félix V. Cette période est très importante pour nous, et une fois qu'on s'est bien pénétré du point de vue et du but de l'auteur on des auteurs de la Chronique de Savoie, qui sont de légitimer et de justifier toutes les entreprises et les conquêtes de la maison de Savoie à Genève, dans le Pays de Vaud et dans la Suisse Romande en général, on peut tirer une utilité très

⁴⁾ Voyez le mémoire sur la composition des Chroniques de Savoie par E. H. Gaullieur, des le Tome II. des Mémoires de l'Institut Genevois in 4. 1855.

réelle de ces chroniques. Certes ce ne sont pas des histoires ou de l'histoire proprement dites, mais elles peuvent contribuer à éCLAICIR et à expliquer celle-ci. Pour nous borner strictement à ce qui se lie plus particulièrement à nos annales, nous avons omis toute la première partie de la Chronique de Savoie qui traite des origines fabuleuses ou héroïques de la maison Souveraine de ce pays, de Theseus, de Berold le Saxon, d'Humbert aux Blanches Mains, d'Humbert II, d'Humbert III, le *Saint*, de Thomas I. Bien que très curieuses et parfois intéressantes pour nos pays, les chroniques de ces premiers princes de la maison de Savoie n'ont avec eux qu'un rapport lointain, si ce n'est avec Genève et la maison des comtes de Genevois. Pour ceux-ci elle est très importante, non pas à cause de la valeur des faits, qui sont presque toujours dénaturés, mais en raison de la manière très habile dont ils sont préparés et présentés pour amener de loin et justifier l'absorption de Genève et de

Il suffira de rappeler brièvement ici que la plus ancienne de ces Chroniques de Savoie se termine à la mort du *Comte Rouge*, Amé VII, en 1391. Elle a été écrite, d'après les savants auteurs des *Monumenta historiæ patriæ* de Turin, MM Cibrario et Promis, sous Amé VIII. L'auteur présumé est un certain *Cabaret* sur lequel on n'a émis que des conjectures.

La chronique qui vient ensuite, dans l'ordre des temps, est celle de Perrinet Dupin, Chroniqueur aux gages de la maison de Savoie. En 1476 ce français fut créé secrétaire ducal par Yolande de France, duchesse régnante en Savoie pour Amé IX, le *Bienheureux*. La partie de l'oeuvre de Perrinet que nous possédons est connue sous le nom de *Chronique du comte Rouge*. On en conserve un exemplaire sur parchemin aux archives de Turin. Quant aux manuscrits de la *Chronique de Cabaret* ils sont assez nombreux. C'est par elle que s'ouvre la série des historiens de Savoie dans les *Monumenta historiæ patriæ*. Champier n'a fait que l'abréger et la mettre en langue du temps de François I, dans ses *Grands Chroniques* de Savoie qu'il dédia à Louise de Savoie, mère de ce roi. Paradin les rendit encore moins reconnaissables en les faisant entrer dans la composition de ses Chroniques imprimées plusieurs fois à Lyon, et pour la troisième en 1602. Si l'on veut tirer une utilité réelle de l'étude de cette Chronique, il faut revenir autant que possible au style primitif de l'inconnu Cabaret.

ses comtes, d'abord les égaux et les émules des comtes de Maurienne et de Savoie, dans l'établissement Savoisien. Sous ce point de vue ces premières chroniques ont bien leur prix.

Nous commençons par la Chronique du comte Amé et de ses frères Pierre et Philippe, qui eurent sur l'Helvétie Romande une si grande influence et qui en préparèrent la conquête définitive par leurs successeurs. C'est la huitième Chronique depuis celle de Berold qui est la première⁵⁾). Nous donnons le texte des Chroniques, et dans les notes nous publions les observations historiques et les remarques critiques que ce texte original suggère.

VIII^e Chronique ou Chronique du Comte Amé et de ses frères.

Le comte Thomas⁶⁾ eut de la comtesse Beatrix, fille au comte de Genève, huit fils mâles⁷⁾ et deux filles, dont le pre-

5) Nous conservons l'ordre et le numéro des Chroniques tels qu'ils sont dans l'original. Ainsi notre premier extrait, savoir la *Chronique du comte Amé et de ses frères*, est la huitième Chronique dans Cabaret et les *Monumenta historiæ patriæ*.

6) Thomas I, mourut en 1233. Il avait épousé Beatrice de Genève et ensuite Marguerite de Faucigny. La manière dont se fit le premier mariage et les moyens que Thomas employa pour enlever la fille du comte de Genevois, destinée au roi de France, sont rapportés très au long et d'une façon tout à fait romanesque dans la Chronique précédente, la septième, ou celle du Comte Thomas.

7) Le comte Thomas eut neuf fils et non pas huit seulement, de son union avec Beatrice de Genève: savoir 1. Amé IV, 2. Humbert, 3. Thomas II, comte de Flandres, seigneur en Piémont, 4. Aymon, seigneur du Chablais, 5. Guillaume, évêque de Valence, 6. Amédée, évêque de Maurienne, 7. Pierre comte de Romont et comte de Savoie, 8. Philippe, comte de Savoie après Pierre, 9. Boniface, archevêque de Canterbury. Le comte Thomas eut six filles et non pas deux. C'est à cette belle et nombreuse lignée qu'il faut remonter pour trouver l'origine des grandes alliances et de la prospérité croissante de la maison de Savoie. C'est ainsi qu'une seule des filles du comte Thomas I, Beatrice, épouse de Bérenger comte de Provence, fut mère de quatre filles

mier fils eut à nom *Amé*, le secondième *Humbert*, le troisième *Thomas*, le quatrième *Guillaume*, le cinquième *Amé*, le sixième *Pierre*, le septième *Boniface*, et le huitième *Philippe*, et les deux filles furent *Beatrix* et *Marguerite*. Et à cause que Dieu lui preserva sa lignée il fit rebatir la grande Chartrosse qui toute brûlée estoit.

Comme le comte *Thomas*, qui avait conquis moult terres en Piémont, voulut aller mettre le siège devant Turin, il fut pris à Moncallier d'une griesve maladie de laquelle il trespassa dévotement. Et fut sépulturé en l'abbaye de St. Michel près de Villane, au marquisat de Suze. Et délaissa Amé, premier de ses huit fils pour héritier.

Amé demeura donc Comte de Savoie en l'aage de vingt huict ans. Ses frères l'honorèrent comme leur seigneur et luy aidèrent en ses affaires. Il espausa dabord la fille au comte d'Albonnais qui mourut sans enfants. L'an révolu, il prit à femme Cécille, fille de Messire Berold, seigneur de Marseille, laquelle conçut un fils nommé *Boniface* et une fille qui eut nom *Constance*. Sy laisserai un peu à parler du comte Amé, et par manière d'une pause parleray un peu de ses sept frères et de ses deux soeurs⁸⁾.

Et d'abord *Humbert* de Savoie, frère du comte Amé, homme maigre et léger, bien apprins aux armes, se mit eu chemin pour aller en Pruce où il fit plusieurs guerres contre les Sarrazins mescréants. Il trespassa en une grande bataille, environ l'an mil deux cents trente cinq⁹⁾.

qui portèrent les premières couronnes de la chrétienté: 1. Léonore, femme de Henri III, roi d'Angleterre; 2. Marguerite de Provence, épouse de St. Louis, roi de France; 3. Béatrice, femme de Charles d'Anjou, roi de Naples; 4. Sanchie mariée à Richard de Cornouailles, empereur d'Allemagne. Ces quatre grandes princesses étaient petites filles d'un comte de Genève, ce qui prouve en faveur de l'illustration de la maison de Genevois.

8) Des six filles du comte *Thomas*, la Chronique ne cite que les deux qui sont célèbres dans l'histoire.

9) La mort d'*Humbert* de Savoie des un combat en Hongrie, en 1223 ou 1226, est certifiée par Guichenon.

Le tiers fils du comte Thomas, nommé Thomas ainsi que son père, alla en France servir le roi Très Chestien, Saint Louis, qui le donna pour mari à Leonore, fille héritière du comte de Flandres. Quand la dite comtesse fut trespassée sans enfants, le dit Thomas retourna en Savoie moult garni de biens, et fut fait capitaine de l'église de Romme par le pape Innocent IV, du lignage du Flech¹⁰⁾, natif de Gennes, qui le maria à sa nièce. Et il deslaissa trois fils et une fille, Thomas, Amé, Loys et Alienor laquelle espousa monseigneur de Beaujeu¹¹⁾. Le quatrième fils du comte Thomas, nommé Guillaume, fut moult bien enseigné et plein de science. Il s'en alla en cour de Romme auprès du pape Innocent IV qui le fit Evêque de Valence et légat du patrimoine de l'Eglise. Mais par la trop grande confiance qu'il avoit en plusieurs personnes, fut secrètement empoisonné en la cité de Assise.

Aymé, cinquième fils du comte Thomas, fut seigneur paisible, de bonne et naturelle vie, et demeura avec le comte Amé, son frère ainé, au pays de Chablays. Il n'était point curieux à chercher le monde et n'eut ni femme ni enfans, et mourut solitaire comme se verra ci-après.

Le seigneur Pierre de Savoie, sixième fils du comte Tho-

¹⁰⁾ Fiesque.

¹¹⁾ Thomas II, épousa en effet à Gand, Jeanne de Flandres, fille du comte Baudouin dont il hérita. Il céda son comté de Flandres à Marguerite, sa belle soeur, vint en Italie où il épousa Beatrice de Fiesque, nièce d'Innocent IV. Il alla aussi plusieurs fois en Angleterre auprès de Henri III, ainsi que son fils Thomas III. Son petit fils, Philippe de Savoie, épousa à Rome Isabelle de Villardhuin, princesse d'Achaie et de Morée, et devint ainsi la souche des princes d'Achaie et de Morée de la maison de Savoie, lesquels s'étant séparés de la branche restée dans les états héréditaires de Savoie au nord des Alpes, firent leur établissement à Pignerol et ensuite à Turin. Cette ligne des comtes de Savoie, princes d'Achaie et de Piémont, eut ses destinées à part jusque vers l'an 1418. Alors Amé VIII, chef de la branche de Savoie, demeuré seul agnat de toute la famille sur les deux versants des Alpes, hérita de tous les domaines des princes d'Achaie en Italie.

mas, étoit un homme moult prudent, de grand courage, preux et hardy.

Et brief fut si preux et vaillant en ses jeunes ans qu'il subjugua et mit en son obéissance plusieurs gens. Pourquoi il estoit dit et appellé le *Petit Charlemaigne*¹²⁾. Adonc il fut marié

¹²⁾ *Pierre de Savoie* est assurément le personnage capital des chroniques pour notre histoire Suisse dans ses rapports intimes avec celle de nos voisins. Ce fut lui qui rendit l'Helvétie occidentale savoisienne durant trois siècles (1260—1536). Son influence se fait également sentir dans le Vallais, à Genève, dans le Pays ee Vaud, à Fribourg, à Berne et même au delà. Il y eut un moment où l'on put croire que toute la Suisse Allemanique allait devenir Savoisienne, d'Habsbourgienne qu'elle était. Il importe dont d'étudier de près ce personnage, même avant qu'il porte le titre de comte et de chef de la maison de Savoie, car il fut déjà, sous son frère Amé IV, l'âme et le bras de la politique de cette famille. Depuis peu les établissemens du comte Pierre ont donné lieu à des travaux historiques très remarquables, et même naissance à toute une école d'historiens.

Sur la foi de Quizard, châtelain de Mont, qui dressa pour l'usage des conquérants Bernois, en 1562, le Coutumier du Pays de Vaud tel qu'il devait exister sous la domination des ducs de Savoie, leurs prédecesseurs, on avait attribué à ce Pays une représentation nationale et des Etats généraux dès 1264. Ce fut surtout l'illustre Jean de Muller qui accrédita cette thèse, et comme dans une édition postérieure de son histoire Suisse il rétira ce qu'il avait avancé à cet égard, sur la foi, disait-il, de documens insuffisans, on ne manqua pas d'attribuer cette retraite à l'intimidation ou à la crainte du gouvernement de Berne. Cela servit à envenimer encore la querelle. Comme c'était précisément alors (vers 1260) que la grande charte Anglaise avait été confirmée par Henri III, fils de *Jean sans Terre*, neveu du comte Pierre qui passa une partie de sa vie en Angleterre, on vit dans ces Etats de Vaud une importation anglaise et l'on fit de ce pays le premier état constitutionnel du continent Européen. Le colonel Frédéric César la Harpe et J. J. Cart, s'emparèrent de ce thème en 1797, pour battre en brèche le gouvernement Bernois et prouver qu'il avait confisqué et anéanti au profit d'un patriciat égoïste toutes les anciennes franchises et libertés du pays de Vaud. En effet, dès que les Bernois le possèdent, on n'y trouve plus traçé ni d'Etats ni de constitution. Tout se fait par Berne et pour Berne. L'avoyer de Mulinen répondit en Decembre 1797 aux livres de la Harpe,

avec une très belle damoiselle, fille de monseigneur de Faulcigny, nommée Elienor laquelle eut de lui une belle fille ap-

et de Cart. Il s'attacha à prouver, par l'examen de plusieurs milliers de titres et de chartes, que la Constitution du comte Pierre n'avait jamais existé, que les Trois Etats de Vaud n'avaient jamais pu être composés avec le personnel indiqué par Quizard, enfin que ces Etats étaient un mythe inventé par la philosophie libérale du dix-huitième siècle pour faire pièce au gouvernement de Berne. En 1817 M. le baron de Grenus, dans ses *documens relatifs à l'histoire du pays de Vaud*, prouva qu'on avait été trop loin de part et d'autre ; qu'il y avait en des assemblées des Etats dans le Pays de Vaud, mais qu'elles n'avaient eu ni le caractère constitutionnel, ni la périodicité régulière, ni les attributions des représentations nationales dans le sens moderne. Le fait est que les princes de Savoie les convoquaient essentiellement quand ils avaient besoin d'argent. En 1819 le baron d'Estavayer soutint à peu près la même thèse dans son *Précis sur les anciennes assemblées du Pays de Vaud*, et il montra comment Berne, qui n'en avait plus besoin puis qu'elle gouvernait presque despotiquement cette contrée, les supprima soigneusement, au grand regret surtout des Villes qu'on appeloit communément les *bonnes villes*.

La chose resta en litige jusqu'en 1839. Alors parurent dans les mémoires de la Société d'histoire de la Suisse Romande (Tome I) des règlements (*Statuta*) du comte Pierre, dont M. le landamman Secretan possédait une ancienne copie du XV. siècle, et qui étaient restés jusqu'alors inconnus. Presqu'en même temps (1841) M. Cibrario publia sa remarquable *histoire de la monarchie de Savoie* dans laquelle la vie et les actions du comte Pierre sont envisagées sous un jour tout nouveau, à l'aide de documents très importants trouvés aux archives de Turin. Dès ce moment la Chronique de Petit Charlemagne, regardée jusqu'alors comme un roman, commença à revêtir une couleur historique. On y démêla des faits très réels. Mr. le baron de Gingins La-Sarra, qui a rendu de si grands services à notre histoire, s'attacha à prouver que la constitution prétendue du comte Pierre n'était autre que ces statuts récemment publiés. Dans ce cas ce serait peu de chose, car tout ce qu'on peut y voir, c'est que déjà au treizième siècle le pays de Vaud était infesté de la manie des procès. Ces statuts ne s'occupent qu'à abréger la procédure, à diminuer les émoluments des notaires et les épices des gens de justice, enfin à rendre les tribunaux accessibles aux pauvres, ce qui pouvait être un bien au moyen âge, mais ce qui plus tard n'a pas peu contribué à étendre la rage de plaider.

pelée Constance qui espousa le comte de Albonnois. Ce noble seigneur Pierre vesquit si longtemps eu ce monde que par suc-

Cette reprise de la discussion sur les anciens états de Vaud rama les études historiques dans la Suisse occidentale. Une école s'éleva qui tendait à établir que la conquête Bernoise avait étouffé le développement intellectuel dans la partie de la Suisse soumise à la maison de Savoie, et que l'on y était plus libre et plus sûr, quant à sa personne et à ses biens, en 1400 qu'en 1600. Mr. le docteur Verdeil publia en 1849 son intéressante *histoire du Canton de Vaud* dans laquelle en général il se le montre très impartial et juste envers le gouvernement savoien. En 1851 Mr. Vulliemin publia un *Essai sur l'Etablissement monarchique de Pierre de Savoie dans l'Helvétie occidentale* où il conclut en faveur de Berne et du protestantisme contre l'administration et le culte religieux des princes de Savoie. Le procès est encore pendant. On annonce une prochaine histoire du Comte Pierre par M. Wurstemberger de Berne.

Le fait est (pour doit aussi notre avis dans la question, avis qui est partagé par des personnes de notre pays qui ont en même temps la connaissance de l'histoire et la pratique des affaires); le fait est, disons-nous, qu'on est allé un peu loin dans la réaction historique en faveur de la Savoie. Que l'on rectifiât et complétât ce que les historiens Bernois et Suisses, mal informés ou mal intentionnés, avaient écrit d'erroné et de partial, c'était la tâche de l'histoire telle que nous pouvons la traiter aujourd'hui que les investigations sont plus faciles et les archives plus accessibles. Mais faire en définitive l'éloge de la féodalité, d'un régime de priviléges Seigneuriaux, Cléricaux et Bourgeois, c'était dépasser la limite. On peut se demander ce que seraient devenus Genève, le Pays de Vaud, le Vallais même s'ils fussent demeurés sous la domination de Savoie. On comprend parfaitement que dans la lutte à mort contre la domination Bernoise, des patriotes Vaudois aient exalté le bonheur dont leur pays jouissait sous le régime antérieur à la conquête Bernoise. Mais quand on lit attentivement nos anciens documents, les coutumiers si différents qui régissaient la Suisse occidentale au moyen âge, et qu'on les compare aux lois, ordonnances et mandats souverains de Berne, on est obligé de reconnaître que la réformation et l'incorporation du Pays de Vaud à la Suisse ont été, sous les rapports les plus essentiels, un grand progrès, un premier affranchissement. Cette longue école de près de trois siècles (1536—1798) a préparé le Canton de Vaud à prendre dans la confédération Suisse la place respectable que lui assigne son importance territoriale. Sans doute que

cession la comté de Savoie luy retourna comme cy après sera dit par ordre ¹³⁾).

Le septième des enfans du comte Thomas fut dit Boniface. Il était bien instruit ès sacrés volumes de théologie et le plus bel homme qui se put trouver en son temps. Tellement qu'il était appelé le bel *Absalon*. Le pape et le collège de l'église de Rome l'espurent pour être archevêque de Canturbie et pour ce alla en Angleterre où il se gouverna très révérement. Quant il vint visiter le pays de Savoie il bastit un fort chastel à Rousillon et un autre à Ugène. Puis s'en retourna eu son évesché où il mena bonne et sainte vie combien qu'il fut requis par

la noblesse, le clergé, l'aristocratie des villes et des villages ont perdu beaucoup sous l'administration de Berne, mais la campagne, le peuple, la masse ont gagné et se sont peu à peu émancipés. Le pays de Vaud a été sous le régime de Berne tout le temps qu'il devait y rester, et au moment où l'émancipation eut lieu, il était temps de secouer un jong qui avait été salutaire dans un moment donné, mais qui était devenu trop pesant. Au reste, il ne faut pas s'étonner de ces retours vers le passé qu'on veut affectuer à l'aide de l'histoire. Les écoles politiques reviennent naturellement à leur point de départ. Combien de conversions religieuses dont le grand mobile est au fond, quelquefois même sans que les néophytes s'en doutent, un principe ou un mobile politiques !

¹³⁾ On sait que Pierre de Savoie, avant son mariage, appartint à l'ordre ecclésiastique et fut prévôt des chapitres d'Aoste et de Genève. De l'an 1229 à l'an 1231 il administra aussi l'Evêché de Lausanne après la mort de Guillaume d'Ecublens. Sa renonciation à l'état ecclésiastique et son mariage sont deux épisodes d'un même plan, qui fut conçu du moment où Pierre vit qu'il pourrait, en dépit de sa qualité de cadet de famille, arriver à une haute fortune à la place de ses ainés. Son mariage avec Agnès de Faucigny contracté en février 1234, le rendait héritier présomptif de ce pays. Le Faucigny, en effet, comme tous les siefs de la Bourgogne Transjurane, était héréditaire par les femme à défaut de postérité masculine. Beatrice, soeur ainée d'Agnès, avait fait renonciation de ses droits.

Agnès, instituée par son père héritière universelle de Faucigny, léguà à son époux, Pierre de Savoie, si heureux en fait d'héritages, les deux tiers de ses biens, et l'autre tiers seulement à sa fille unique, Beatrice, mariée à Guy, Dauphin du Viennois et d'Albonnais. Au reste ce testament, daté du 17 octobre 1262, fut modifié postérieurement.

folles amours d'aucunes dames du pays d'Angleterre. Il mourut d'une grande maladie de gravelle et ordonna par son testament qu'il fut enseveli à Haute-Combe où les malades qui venoient prier à sa sépulture près du grand autel s'en retournaient guaris en leurs maisons.

Le huitième fils du comte Thomas, nommé Philippe, aimoit les faits des armes et la guerre. Pour ce ne voulut-il prendre l'ordre de prestrise mais lui fut baillé à tenir en commande l'évesché de Valence après son frère Guillaume et l'archevêché de Lyon. Plus tard se maria avec la comtesse de Bourgogne et vesquit si longuement qu'il fut aussi comte de Savoie par succession.

Et noble comte Thomas eut aussi deux belles filles, la première Bietrix qui procréa du comte Raymond de Provence cinq belles filles dont le roy Saint Loys prit la première pour femme, appelée Marguerite; la seconde fille du comte Thomas fut mariée en Alemaigne au comte de Guybourg, un bien noble prince, dont elle n'eut aucun enfant.

Or voici comment deux des fils du comte Thomas, savoir le comte Amé et Pierre de Savoie conquestèrent les pays de Chabloys, de Vallais et d'Aoste par un despit. Le seigneur Aymé, qui signeur était de Chabloys et d'Auguste était lors fort malade et sans lignée comme a été dit. Et par droit retournait cette seigneurie à la majesté de l'Empire, et l'Empereur y envoya moult gouverneurs dont l'un fut un chevallier nommé Herberard de Nydoe, frère au comte de Nydone, lequel était fier et orgueilleux¹⁴⁾). Il advint un jour que des ambassadeurs de Savoie, allant en Italie, passèrent en la val d'Augste par le mont Jovet où ils furent pris villainement. Le chef de l'ambassade,

¹⁴⁾ C'est toujours le comte de Nidau qui revient en jeu lorsqu'il s'agit de personnaliser la nationalité Helvético-germanique pour l'opposer et la sacrifier à la fortune de la maison de Savoie, qui ici n'a pas intérêt à rappeler l'origine allemande de son fondateur. Les intérêts ont changé et les rôles sont intervertis. C'est l'antagonisme de Pierre de Savoie et de Rodolphe de Habsbourg qui commence à paraître, ce dernier ayant pour précurseur le prétendu comte Herbert de Nidau.

Guillaume de Rogemont mourust en prison. Quand le comte Amé et son frère sceurent tel oultraige, ils se mirent en deux parties, le comte Amé par Tarentaise et Pierre par Chablaix, et approcherent en bonne ordonnance.

Quand Herberard de Nydone seut que déjà monseigneur Pierre étoit sur les frontières, il s'en alla sur la montagne Jou pour secourir le Chablaix. Et quand il fut au bourg de Martigny demanda à l'évêque de Syons mille hommes armés. Mais l'évêque les refusa disant qu'il étoit homme d'église et à luy n'appartenoit de faire guerre. Alors Herberard fut mal content et il manda son bailli Hugue de Chyvron vers Peterman de la Rogne, qui par lors régissoit le pays de Vallais pour que il vint deffendre les terres de l'empire de Chablaix et d'Ouste assaillis par les Savoysiens. Quand les villains du pays sceurent ces nouvelles ils s'emeurent subittement à ung cry et se mirent en armes environ trois mille hommes. Alors Herberard le gouverneur se tint pour bien asseuré et vint sur un pas de roche nommé le *pas de Genève* et nommé *Bret*. Là se tint si fort que Pierre de Savoie ne ses gens ne pouvoient oultre passer et sy y firent de moult belles armes. Quand monseigneur Pierre vit ce, il envoya partie de ses gens par derryère les montagnes d'Abondance et passant oultre ils descendirent en Vallais, courrant quasi la val plannyère. Quand le gouverneur se sentit surprins, ne sut que faire et se print à retourner en Chablaix. Et monseigneur Pierre le suivit, l'atteignit sur les champs et luy escrya: »*A couart Chivallier, demeure.*« Le gouverneur, qui preux estoit, se voyant ainsi appelé, rallia ses gens au mieux qu'il put. Et monseigneur Pierre fut moult content quand il le vit retourner; sy dit au seigneur de Seyssel qui près deluy estoit: »*Or est à point et avant je vous requièrs l'ordre de chevallerye.*« Et le seigneur de Seyssel lui donna la collée et ly dit: »*Chevallier de par Saint Georges.*« Lors tous à un cri et à une busfée assaillirent les ennemis. Là furent proesses oultre mesure, mais à la fin les Vallaysans se prindrent à desmarchier et là furent morts monseigneur Herberard, Jelian d'Arberg son niex, deux fils du sire de Venche, et quasi tous moururent sur le

plain de Pour valleys. Quand Monseigneur vit qu'il avoit obtenu la journée, il desceudit de cheval, mist genouil à terre et loua Dieu. Puis sans séjourner il chevaucha contre mont le Rhosne, et mit à sa subjection tout le pays, le Chabloys, Syons la cité en Vallais et mist les portes par terre eu signe de subjection. Puis vint devant Louëche, laquelle il prit de force comme aussi Tourtemagne, Viège et le chastel du comte de Blancdrais et puis à puissance entra dans le serrail et vint à Brigue. Ceux de Chasteillon, de Monstier, de Conteys et d'Araguion et la ville de Nares se mirent eu point pour garder le pas. Mais à un matin les Savoyens montèrent le contre mont et à la fin gagnèrent le sommet et frappèrent tellement que quazi tous les Allemands et Vallaysans là furent desconsits. Ainsi monseigneur Pierre de Savoie conquêta tout le pays et passa oultre jusqu'au bourg du Port Valloys au saut du fleuve du Rhosne. Et signora Monseigneur Pierre longtemps les Valloysans et les tint tant qu'il les remist au bon Eveque Garin comme subjects de l'Eglise¹⁵⁾.

Quand monseigneur Pierre fut retourné des Marches du

¹⁵⁾ L'abbé de St. Maurice en remettant, en 1250, l'anneau d'or de ce Saint à Pierre de Savoie, l'appela le conquérant du Chablais et du Vallais. »*Tu Petre comes victoriosus terrarum Chablasii et Vallesii.*« Ce qui est plus certain que la Chronique, c'est que l'Evèque de Sion et le comte de Savoie avaient depuis très longtemps des droits réciproques et entremêlés des la vallée du Rhône et des le Haut Vallais. Ils se prêtaient mutuellement hommage pour ces fiefs respectifs. Pierre de Savoie et Henri de Rarogne, voulant régulariser leur position, firent un traité pour l'échange de leurs propriétés on seigneuries enclavées les unes dans les autres. L'Evèque céda entr'autres à Pierre ce qu'il avait à Montreux (*Muetrus*) près de Chillon, et tous ses droits depuis la Morge, torrent qui sépare le Haut du Bas Vallais, jusqu'à Lausanne et Genève. En revanche Pierre céda à l'Evèque ses droits sur les territoires s'étendant depuis la Morge jusqu'au fond du Haut Vallais. (Voyez *Permutationes transactæ inter Henricum (de Raronia), episcopum Sedunensem et Petrum de Sabaudia*, dans les documents qui accompagnent le Mémoire de Mr. de Gingins La-Sarra sur *le développement de l'indépendance du Haut Vallais*. Archives de l'histoire Suisse. Tom. II, pag. 204—208.)

Vallays, il vint uny jour en la Cité de Saint Maurice et là fut reçu moult honorablement plus par crainte que par amour. Et moult doubtants l'abbé et les esclesiastiques se congrégarèrent et le menèrent à la chapelle Saint Maurice. Et en visitant les saintes reliques monseigneur Pierre trouva l'anneau de Saint Maurice auquel print une grande dévotion et le demanda à l'abbé qui refusa disant qu'on tel joyau ne se devait jamais porter hors de leur église. Mais il leur sut dire tant douces parolles qu'ils lui octroyèrent iceluy annel à telle condition qu'il jura de ne jamais l'alièner à aucun du monde fors aux comtes de Savoie qui des hoirs en hoirs devoient le porter eu grande dignité. Et pour l'amour de ce don Pierre fit bastir de grosses pierres de taille moult belles le chocher de celle Abbaye comme on peut voir encore. Et il donna à l'abbé une grande partie des places de la vallée de Bagnes et moult d'autres biens¹⁶⁾.

Et après que le noble Chevalier de Savoie eut ainsi conquis le pays de Chablaix il y ediffia quatre belle et bonnes

¹⁶⁾ D'après les historiens Ecclésiastiques du Vallais (Briguet, *Vallesia Sacra*) ce n'est pas en échange de l'anneau de St. Maurice, mais contre une table d'autel en or massif, pesant 65 marcs, qu'un comte de Savoie (Amé) aurait concédé à l'abbaye de St. Maurice les droits qu'il pouvait avoir sur la Vallée de Bagnes.

Le Vallais offrait au valeureux comte Pierre une belle occasion d'exercer son besoin d'activité et de conquête. D'abord c'était une excellente base d'opérations pour s'étendre de là sur les deux rives du Léman et dans le pays de Vaud. De plus il touchait par là à l'Italie et à Berne. Depuis la dissolution du royaume de Bourgogne Jurane, dont il avait constitué une partie importante, le Vallais était dans une position douteuse et qui prêtait à la conquête. L'Empire y avait peu de prise. Milan y exerçait une influence religieuse. Les Bernois le convoitaient. L'intervention du comte Pierre au milieu de ces divers éléments s'explique donc naturellement ainsi que ses succès. Toute cette partie de la chronique, à part les détails, est dans le vrai. Il est à croire que ce prince ne s'abusa pourtant pas sur la possibilité d'incorporer tout à fait ce pays à ses domaines. C'était pour lui un moyen d'arriver ailleurs. Voilà pourquoi le Chroniqueur le lui fait remettre de si bonne grâce à un nouvel Evèque qui en devient Prince et Chef temporel et spirituel.

forteresses, l'une appelée Esmeus, la deuxième Chillion, la troisième la Tour près de Viveys, et desrocha une autre forteresse appelée Martigny séant au Pas de Saint-Branchier et de Chamois, et puis la fit refaire sur une roche devers le fleuve du Rhosne à l'entrée du Vallays¹⁷⁾.

¹⁷⁾ La guerre du Valais ne fut pas la première où Pierre de Savoie s'illustra. Ses adversaires en Helvétie étaient nombreux, mais ce fut bien moins par les armes qu'avec l'argent de l'Angleterre qu'il parvint à les dominer. Cadet de famille, destiné à l'église, il montra de bonne heure que telle n'était pas sa vocation, en se jetant dans tous les débats, où son intervention pouvait augmenter la puissance de sa maison.

Les adversaires de Pierre furent tous ses voisins, les comtes de Genève, les évêques de Lausanne et de Sion, les seigneurs de l'Helvétie occidentale, les comtes de Kibourg et de Habsbourg dans l'Helvétie allemanique. Il vint heureusement à bout de tous.

A Genève, il se fit remettre en gage le château de l'Ille, en intervenant habilement dans les démêlés compliqués des Comtes, des Evêques et des bourgeois dont les prétentions s'entrechoquaient de manière à paralyser toute défense nationale. Il jeta ainsi les fondemens des prétentions séculaires de la maison de Savoie sur cette cité.

Dans le Pays de Vaud il trouvait encore à combattre les comtes de Genève qui avaient hérité dans cette contrée d'une partie des grands domaines de la riche maison de Glane, et qui s'y sentaient tellement chez eux qu'ils ajoutaient parfois à leur titre celui de Comte de Vaud. (*Gebenensium et Valdensium Comes*). Selon Mr. le professeur Hisely il y aurait même eu parfaite identité entre les comtes de Genève et les comtes de Vaud; les uns et les autres n'auraient constitué qu'un même personnage. Le comte des Genevois était en même temps de droit héréditaire comte de Vaud ou des Vaudois, et les comtes de Gruyère et d'autres feudataires Vaudois rendaient hommage aux comtes de Genève. Mr. Hisely se fonde sur diverses chartes, pour appuyer ce système qui donne aux comtes de Genève et de Vaud une destinée commune jusqu'à l'an 1219 que le comte de Genève devint vassal de l'Evêque de Genève. Ainsi l'empereur Henri V charge Aimon, comte de Genevois, d'exécuter, apparemment en qualité de comte de Vaud et d'avoué de Lausanne, un jugement contre Ebal de Grandson.

Le système sur lequel Mr. Hisely fonde la parité des deux comtes et des deux comtés, est exposé dans un savant travail publié dans les *Mémoires de l'Institut de Genève* sous ce titre: »*Les comtes de*

Cependant que ces choses se faisaient en Vallays par le noble chevallier messire Pierre, le comte Amé de Savoie, son frère, passa à Columpne-Joux et s'en vint à la val Digne où ceux du pays firent ce qu'ils devoient faire et se mirent en armes. Le comte Amé vint à grand puissance sur eux et ailèrent à l'encontre d'icelluy sur un pas de roche qui s'appelle *Pierre taillée*. Mais quand les gentilshommes de cette terre sceurent leur gouverneur dessouxs l'empire avoir été occis et desconfit, et aussi que l'empereur étoit mort, et vaquer le siège impérial, pourquoi un étranger d'Allemagne pourroit se faire seigneur de nous, dont nous pourrions bien être pires, ils conclurent de traiter paix avec le noble comte. Et tous les nobles, seigneurs, barons, chevaliers de la cité d'Aoste lui firent foy et hommaige comme à leur naturel seigneur. Après quoy le comte Amé vint

Genevois et de Vaud dans leurs rapports avec la maison de Savoie jusqu'à la fin du XIII^e siècle." (Tome II.) Il est certain que l'histoire des Evêchés de Genève et de Lausanne offre une analogie frappante dans une partie du moyen âge. Les mêmes causes devaient amener les mêmes effets. Les rapports et l'antagonisme des pouvoirs séculier et ecclésiastique étaient les mêmes. Mais cette ressemblance se retrouve aussi dans d'autres pays, et pour les mêmes raisons. Dans l'Evêché de Lausanne Pierre agissait pour son beau-père, le comte de Faucigny, qui réclamait l'avouerie de Lausanne en vertu d'une cession des Zæringen, recteurs dans la Bourgogne Transjurane. Dans le Pays de Vaud encore Pierre en voulait à peu près à tous les seigneurs, et il profitait, pour avoir bon marché d'eux, de la misère où était tombée la fière noblesse de cette contrée, qui constamment avait combattu pour l'indépendance du pays, *pro re Burgundâ*, contre les rois Francs, les empereurs de toutes les maisons souverains de Germanie, et qui se trouvait ruinée et épisée par une lutte inégale et séculaire. A Fribourg Pierre intervenait comme protecteur naturel de sa soeur Marguerite, comtesse de Kibourg, qui avait eu cette ville en douaire d'Hartman de Kibourg, son époux. Mais il trouvait là Rodolphe comte de Habsbourg, autre héritier des Kibourg, non moins intéressé, non moins brave et non moins entreprenant que lui, et qui s'exerçait, n'étant encore que simple seigneur en Helvétie, par de petites guerres contre ses voisins, au grand rôle que plus tard il devait jouer comme empereur. Enfin dans le Vallais ce n'était pas tant le pays lui-même que Pierre désirait

au pays de Chablois où il comptait trouver son frère Pierre, mais il était encore en Vallays. Et toutefois reçut les fidélités des gentilshommes de Chablois et retourna en Savoie où il trouva son frère Aymé très fort malade pourquoy il envoya querir médecins et cirurgiens, physiciens et mathématiques qui bien firent leur devoir. Mais si demeura toujours molt foible et débile. Il dit au comte Amé et à Pierre, ses frères: »Je vous prie, (dist-il) mes frères, qu'il vous plaise me donner quelque lieu solitaire où je puisse user bonnement le reste de mes jours, car trop me griève la noise des gens et sy veulx muer air. » Je vous diray, beau frère, dit messire Pierre, j'ay fait faire et édifier un moult beau chasteau appelé Chillon en Chabloys sur le lac qui est en bon air, solitaire aussi comme vous demandez, et si est fort et seur pour tenir contre nos adversaires¹⁸⁾. Pourquoy vous y pouvez franchement aller et gou-

posséder, qu'auquérir une bonne base d'opération d'où il put s'élancer à la conquête de tout le bassin du Léman. Voilà pourquoi la Chronique débute par la guerre du Valais et du Chablais. Le motif qu'elle assigne à cette guerre est bien le véritable. Les comtes de Savoie possédaient le vieux Chablais (*Caput luci*) depuis qu'Amé II l'avait reçu de l'Empereur Henri IV pour prix des facilités qu'il lui avait accordées lors de son voyage d'Italie auprès de Grégoire VII. Les empereurs des maisons qui avaient succédé à celle de Franconie voulaient faire retourner ces pays »à la majesté de l'Empire«. Il n'est pas du tout certain que ce soit un comte de Nidau qui ait servi d'instrument à la politique Impériale. Ce pouvait être un autre seigneur de l'Helvétie allemanique; ce qu'il importe surtout de remarquer, c'est l'antagonisme déjà existant depuis longtemps entre l'élément romand et l'élément germanique en Helvétie.

La montagne *Jou* ou le *mont Jovet* de la Chronique, où le général de l'Empereur prit position, est le grand St. Bernard. *Colomne Joux*, par où le comte Amé vint d'Italie pour faire sa jonction avec Pierre, est le Petit St. Bernard. Les Impériaux, attaqués des deux côtés, furent battus à Port Vallais, le Vallais fut envahi et Sion emportée d'assaut. L'Evêque Landry qui avait combattu avec héroïsme contre l'armée de Savoie périt dans la lutte et Pierre remit le pays à un nouveau prélat que la Chronique appelle l'Evêque Garin.

¹⁸⁾ Voyez sur Chillon et sur le comte Pierre de Savoie le livre

verner tout icelluy pays, car je n'y puis semblablement entendre de présent pour aucunes nos autres affaires. Et ainsi on mena honorablement messire Aymé en ce dit lieu de Chillion là où il print moult le temps en gré, selon sa maladie, car le chastel estoit et est moult bel et avoit son desduit sur la rivière, et des belles chasses sur la terre, et s'y voit passer les pellerins lesquels passoient de France et d'autres lieux à Rome et aux marches d'Ytallie, et leur donnoit volontiers à boire et a man-
ger ainsi qu'argent et vesteure. Et pour ce qu'il n'avoit lieu convenable à les abergier la nuit hors de chastel, il fit faire une chappelle au devant de la porte de la ville-noeve en l'honneur de nostre Dame, et puis fit édifier un hospital auprès pour abergier, retraire et sustanter les poures et nécessiteux, tant pellerins comme autres. Et sy y donna un hospitallier et autres prestres séculiers, familiers à servir les poures, et y fit pour-
veoir de lits et de tous aornemens, et leur donna rentes moult grandement. Quand ce fut parfait, cognent Aymé monseigneur que sa maladie lui tournoit à l'empire¹⁹⁾, et de là il partit et s'en alla en la vallée d'ILLIER, sur une roche entre Saint Mauris et Montheys auquel lieu avait une moult belle église. Et là y finia ses jours et fut enseveli en l'hopital de ville noeuve comme à ly appartenoit l'an MCC. XLVI.

Et quand le comte Amé et messire Pierre seurent la mort de leur frère, ils en menèrent telle douleur que de longtemps ne voulurent ni boyre ni mangier. Et conséquemment ne de-
meura pas longtemps après qu'au dessus dit Comte Amé de Sa-
voie survint aussy une grièvē maladie dont trespassa dévotement.

intéressant et savant de Mr. L. Vulliemin. (Lausanne 1851). Cet historien a laissé peu à dire à ceux qui après lui traitent le même sujet. Il est prouvé que le comte Pierre fut le restaurateur et non pas le fondateur du château de Chillon. Il résulte des comptes publiés par Mr. Cibrario (della economia etc. p. 557) que Pierre de Savoie fit construire près du château primitif une tour de douze pieds de vide et de douze pieds d'épaisseur qui lui revint à CLXXXI. ou à environ 8000 fr. de notre monnaie.

¹⁹⁾ à l'épre (Chronique Cabaret).

Et puis fut ensépulturé en l'abbaye de Haute Combe l'an de grâce MCCLIV.

Il delaissa pour héritier au Comté de Savoie son fils Boniface lequel était déjà assez gent et beau chevalier, et une sienne fille nommée Constance.

IX. Chronique

de Bonyface, comte de Savoie, comment fut desconfit, pris et mort^{20).}

Bonyface étoit homme de grand couraige, dont les uns pour cette cause l'appeloient le *Comte Bonyface Roulland*. En ce

²⁰⁾ La chronique du comte Boniface est singulièrement mensongère. Elle fait d'un enfant un prince valeureux et chevaleresque, un second Roland, et elle le fait mourir en 1256, dans sa captivité à Turin après une bataille perdue, alors qu'il ne pouvait avoir que douze ans. La chronique le confond ici avec son oncle, le comte Thomas, qui gouverna l'état durant la minorité de Boniface. Thomas, auquel était dévolu le soin des affaires de la maison de Savoie en Italie, fut victime de la répugnance que les habitans de Turin et du Piémont ressentaient alors pour sa domination. Retenu en prison par ceux de Turin et d'Asti il n'obtint sa liberté qu'à grand peine, passa en Angleterre pour demander secours à la reine sa nièce, et revint mourir dans le val d'Aoste en 1259. Le comte Boniface le suivit bientôt dans la tombe (1263) sans avoir marqué son passage par aucune de ces actions d'éclat dont parle la chronique. Au fait il était à peine adolescent quand il mourut. Pierre de Savoie, qui déjà dirigeait les affaires durant la captivité de Thomas, devint comte par la mort de son neveu Boniface. Le premier acte dans lequel il prend ce titre est du 3 juillet 1263. Pierre, depuis assez longtemps déjà, était l'homme essentiel de sa dynastie. Il ne serait peut-être pas trop à son avantage d'approfondir comment il devint de droit ce qu'il était déjà de fait. La première partie de la vie du grand Charlemagne, alors qu'il est associé à son frère Carloman dans l'exercice du suprême pouvoir, est enveloppée d'une certaine obscurité. Les ennemis de sa gloire ne se sont pas fait faute de répandre sur lui de graves soupçons. De même, dans le commencement de la carrière du Petit Charlemagne, on trouve quelqu'embarras à exposer nettement quels furent ses rapports avec les membres de sa famille qui avaient le pas sur lui.

temps sourdit une guerre entre ses gens en Piedmont et ceux de la cité de Thurin.

Et ce fut à la promocion du marquis de Montferrat et de la Communauté de ceux de la comté d'Asti, car ils tendaient à conquéter les pays que le dit Comte avoit par de là.

Le comte Boniface vint mettre siège devant Thurin à la porte devers la rivière du Port. Le marquis et ceux d'Ast vinrent au double de la puissance du Comte assin délivrer la ville, et firent trois batailles et chargèrent sur les poures Savoyens que peine le purent soustenir. Après maints beaux faits d'armes le comte Boniface et le marquis de Saluces furent prins et menés prisonniers en la cité de Thurin où le comte mourut environ huit mois après sans estre marié et ne laissa que sa soeur Constance non encore mariée. Et ce fut en l'an de grâce MCCLVI²¹).

Sy elle ne succéda pas à la comté, car nulle fille ne succède à l'héritage de Savoie par constitutions. Et après fut damoiselle Constance mariée au comte de Chalons et demeura veufve sans enfans. Et après son veufage elle fut mariée à Don Manuel frère du roy d'Espagne.

X. Chronique
de Pierre, Comte de Savoie, dit le *Petit Charlemagne*.

1. *Comment assiègea et prit Thurin.*

Après la mort de Boniface survint la succession à monseigneur Pierre de Savoie qui son oncle étoit et qui deslibéra sa mort vengier²²). Donc partit du pays de Savoie avec grand nombre

²¹) Il est certain que Boniface mourut seulement en 1263 (le 7 juin). Le 9 Septembre 1262 Rodolphe, comte de Genève, reconnaît tenir en fief de Boniface le péage de St. Maurice et plusieurs châteaux. Mr. Cibrario fait observer que dans cet acte on ne donne pas à Boniface le titre de Comte, peut-être à cause de son âge trop tendre. Rodolphe le nomme seulement *personnage illustre et très redouté seigneur*. (archives de cour. Duché de Savoie. liasse 1.)

²²) La Chronique passe légèrement sur l'avénement du comte Pierre

de gens d'armes, passa le mont Cenis et amena son armée devant Thurin. Et mit le siège aux quatre portes et ceux de la cité n'ayant plus que manger se rendirent au comte Pierre qui fit mourir tous à l'épée ceux qui avaient fait mourir son neveu en leurs prisons. Après ce fait il voulut aller à l'encontre du marquis de Montferrat et de la cité d'Asti, mais il n'en fit rien, car on lui apporta la nouvelle que l'Empereur Friderich, nouvel esleu, avoit en courroux de ce qu'avoit été fait au gouverneur de Chablaix passé, et que pour regaigner la ditte terre le dit empereur y avoit mandé le Duc de Chophinguem²³⁾, un

et lui fait accomplir, dès son début, des prouesses imaginaires en Italie. Le fait est que son neveu, le jeune comte Boniface, étant mort en Savoie le 7 juin 1263, son oncle Pierre prit la couronne de Savoie. D'après la loi de représentation à l'infini, à Boniface aurait dû succéder Thomas III, fils aîné de Thomas II, frère aîné de Pierre. Mais ce Thomas III était en bas âge et la situation des choses dans les états de Savoie et aux alentours exigeait nécessairement une main ferme et une vaste intelligence. D'ailleurs on peut dire que la loi de succession n'était pas encore bien fixée dans ces temps reculés où le fait avait tant d'avantages sur le droit. Pierre prit donc sans opposition et par la force des choses la direction des affaires et la couronne de Savoie. Il fit plus; prévoyant qu'il n'avait plus de longues années à vivre, puisque toutes les principales actions de sa vie étaient alors accomplies, il prit ses mesures pour que Philippe, son frère, alors archevêque de Lyon, lui succédaît.

23) Pour toute cette chronique importante du comte Pierre il faut bien distinguer le texte de Champier, parfois un peu altéré et pas trop abrégé, du texte de la chronique originale de Savoie, que nous avons nommée *chronique de Cabaret* d'après le nom présumé de son rédacteur. C'est celle-ci que nous suivons*). Ainsi au lieu du *Duc de Cophinguem*, nom qu'il est facile de restituer, Champier introduit un *duc de Cheplungreen*, qui est un nom évidemment altéré par des copistes Italiens ou Français peu familiarisés avec les noms Allemands. Un grand débat s'est élevé pour savoir quel était ce personnage qui commandait les Impériaux. Nous ne pouvons avec Mr. Wagner convertir le *Cheplungreen* de la Chronique en *Kyburg der jüngere* (Hartman le jeune, comte de Kibourg) Le plus naturel n'est-il pas de voir dans le *Duc de Copinghen*

*) C'est au reste ce que nous avons fait dans tout le cours de cet extrait, toutes les fois que le sens et la vérité de l'histoire ont paru l'exiger.

prince d'allemaigne, lequel pour partie avoit seigneurie en Vaux pour regaigner les dits pays de Chabloy et d'Aoste. Et quand le comte Pierre entendit ces nouvelles, il mit garnison à Thurin et au pays, et puis se partit à minuit avec toute son armée,

un seigneur de Zossinguen. A la vérité cette ville d'Argovie n'eut jamais de Duc, mais nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer combien les Chroniques écrites en français sont ignares quand il s'agit de noms de personnes et de lieux d'Allemagne et de langue allemande. Nydau, Zossinguen, Arberg tout leur est égal. Quand elles se trompent à chaque instant sur les noms des empereurs, pourquoi connaîtraient elles mieux ceux de ses Vassaux?

Zossingue se donna selon Leu, (Schweizer-Lexicon) en 1258 au Comte Rodolphe de Habsbourg, en réservant ses franchises et priviléges. Cette ville aida Rodolphe dans toutes ses guerres. Avait-il déjà fait cette acquisition au moment où il porta la guerre dans l'Helvétie romande? c'est au moins douteux. Mr. G. d. W. dans une note qu'il a bien voulu nous communiquer, incline à voir dans le vaincu de Chillon un comte de Frohbourg, seigneur de Zossinguen, ami et peut-être parent des Habsbourg, chef de leurs troupes, auquel la Chronique de Savoie donne par erreur le titre de *Duc*. Les Frohbourg étaient en effet alliés avec les Habsbourg. Ils avaient fondé et possédé Zossinguen; ils tenaient encore cette ville lors de la bataille de Chillon, puisque ce fut seulement en 1285 ou 1286 que Louis, Comte de Frohbourg, conjointement avec Elisabeth et Marquart, de la même maison, durent céder cette ville aux ducs Albert et Rodolphe d'Autriche, fils du feu roi Rodolphe. (Kopp. Tome II. 2.) On lit dans les *Annales de Colmar*, anno 1274: »*Comes Ludovicus de Frohbourg de dit omnia castra sua regi Rudolpho, tali conditione ut pro eo restitueret universis*«. Et à l'année 1285: »*Cives de Zossingen Rudolphum regem pro domino acceperunt*«.

Il résulte d'une généalogie des Frohbourg, dressée d'après l'ouvrage de Kopp, que le seul Frohbourg qui pourrait répondre aux conditions du problème serait le comte Hartman qui paraît dans les chartes depuis 1242 jusqu'en 1282, et qui était réellement seigneur de Zossinguen (*Copinguem*). Mais il est bon de remarquer cependant qu'en 1263 nous trouvons ce même comte Hartman de Frohbourg dans le parti du roi Richard de Cornouailles qui, en investissant Pierre de Savoie des fiefs que feu Hartmann de Kybourg le jeune avait possédé, et en commençant ainsi à s'aliéner Rodolphe de Habsbourg,

et peu de gens savaient où il voulait aller. Et s'en vint par le val d'Aoste et passa le mont Joux et se fut en Chabloy. Il trouva que le duc de Copinghuen avait mis le siège devant son chasteau de Chillion devers la partie de Vaulx. Et lors chevaucha

réserve 50 mares des revenus de ces fiefs qui devront être appliqués au profit du comte Hartmann de Frobourg. (Kopp 2. 273.)

Quoiqu'il en soit, il demeure certain que les comtes de Frohbourg étaient des plus puissants dans la partie Germanique de l'Helvétie occidentale, soit sur les territoires de Bâle, de Soleure et d'Argovie. Ils marchèrent longtemps les égaux des Habsbourg, (*Leu*, verbo Frohbourg). L'un de ces seigneurs pouvait bien être avec Rodolphe et commander son expédition contre Pierre de Savoie. Le mot *Dux* que lui donne la Chronique peut aussi bien, et même mieux, signifier un chef de guerre qu'un *Duc* dans le sens propre de ce mot. Mr. d. W. fait très bien observer qu'on chercherait vainement en Helvétie, au treizième siècle et après 1218, un duc ayant un droit formel à ce titre, en d'autres termes un *Duc à Duché*. Rodolphe de Habsbourg et Pierre de Savoie eux-mêmes ne s'appelaient pas ainsi.

Il est bon d'observer aussi que Kopp (2. p. 278) doute absolument des victoires que Pierre de Savoie aurait remportées sur une armée des Habsbourg, comme le veulent des historiens qui ont peu de critique, comme Guichenon et Guilliman. Mr. Kopp croit qu'il n'y a jamais eu d'engagement important dans cette lutte, et que les différents de Rodolphe et de Pierre se sont arrangés après un état d'hostilité ou de guerre plus ou moins long, mais qui ne fut signalé par aucun brillant fait d'armes.

Enfin, pour tout dire sur ce sujet si controversé, nous donnerons l'hypothèse que Mr. le professeur Hisely vient d'émettre dans un mémoire sur les comtes de Genève et de Vaud avant leur annihilation par les comtes de Savoie. Ce savant ferait remonter la bataille de Chillon tout au commencement du XIII^e siècle, dans la lutte entre Berthold V de Zæringen et Thomas de Savoie. »Le comte Thomas, dit Mr. Hisely, s'étant rendu à Bâle auprès de Philippe de Souabe, représentant le parti Gibelin, celui-ci l'investit du château de Moudon à titre de fief impérial (7 juin 1207), promettant de le maintenir envers et contre tous, c'est-à-dire contre Berthold V de Zæringen, que les Guelfes avaient voulu porter au trône, et contre les comtes de Genève et de Vaud, qui ne formaient qu'un seul personnage. Berthold V protesta, et on le voit agir contre Philippe et Thomas de Savoie. La guerre désola les rives du

le comte Pierre toute la nuyet, si coyement qu'il ne fut aperçeu de ses ennemis, car il y vint par l'austre costé, et fit tel signe au guêt du chastel, qu'il fut cogneu, et n'etait que ly trois, et quand il fut ens il se refrescha et beut et ceux du chastel furent moult joyeux de la venue de leur Signeur. Et tost après le comte Pierre monta sur la tour et avisa et choisit ses ennemis, et vit qu'ils avoient leur logis loing l'un de l'autre et qu'ils dormoient car de nul ne se douttoient. Et adhenc il dessendit au pié du chateau sur le lac, et se mit sur une petite nef et se fit tirer à force de gens jusqu'à Villeneuve où il avait laissé ses gens et vint à eux moult allègrement. Et quand ils le virent si joyeux, ses gens luy demandèrent: *Et quelles nouvelles, Monseigneur?* Et il leur dit: Ah mes amis, belles et bonnes car à l'ayde de Dieu si nous voulons être bonnes gens tous nos ennemis sont nostres. Et tous à une voix répondirent: *Signeur, il n'y a que de commander.* Et lors subitement s'apprêterent, et chevauchant jusqu'à l'aube du jour passèrent le pas de Chillon sans sonner trompettes ne clerons, et à ung cop frappèrent sur les logis et tentes du Duc de Chopinguen et sy en eurent bon marchié, car ils trouvèrent ses gens désarmés, moitié veillans, moitié dormans. Et furent tellement que le Duc de Chopinguen fut pris prisonnier et se rendit au comte Pierre. Et

Léman. Le comte Thomas détruisit la tour d'Ouchy et battit Berthold V avec l'aide de Roger, évêque de Lausanne, et des seigneurs Romands.

„S'il est une place que l'on puisse assigner à la bataille de Chillon rapportée par la grande Chronique de Savoie, c'est à coup sûr l'époque de cette guerre, ajoute Mr. Hisely. Le duc qui fut défait sous les murs de Chillon, et que la chronique appelle „ung des princes d'Almaigne, capitaine de l'empereur,“ à savoir le duc de Cheplungreen, *lequel était seigneur en partie du Pays de Vaud*, ce personnage ne saurait être que Berthold V, duc de Zæringen (*Mémoires de l'Institut de Genève*, Tom. II, p. 42.) Au reste, quant aux détails de cette campagne ils sont évidemment romanesques. Il faut toujours s'en tenir au fait essentiel, une lutte entre l'élément germanique représenté par Rodolphe, et l'élément roman par Pierre. Tantôt l'un avance au coeur du domaine de son adversaire, tantôt l'autre prend sa revanche. C'est un va et vient tel qu'il a existé à toutes les époques de l'histoire Suisse.

aussi fut pris le comte de Nidoye, le comte de Gruyère, le comte d'Arberg, les barons de Montfaucon, de Grandson, de Cossionay, de Montagny ensembles plusieurs autres chevaliers et nobles des dits Pays²⁴⁾). Et tous les fit mener au chasteau de

²⁴⁾ La bataille de Chillon est évidemment arrangée par le Chroniqueur à la façon des batailles des anciens poèmes épiques et des livres de chevalerie. Il est difficile de croire à de telles surprises dans les guerres telles qu'on les faisait au moyen âge, où il y avait en général peu d'imprévu. Le fait d'un échec réel de la politique du parti allemand non loin des bords du Léman, précisément à cette époque, ne peut être révoqué en doute. Les témoignages les plus divers sont unanimes pour l'attester. Mais cet échec eut-il lieu par l'effet d'une vraie bataille? ne fut-il pas plutôt amené par une série de petits faits d'armes dans un temps donné? c'est ce qui reste à décider. On a parlé, pour expliquer les succès de Pierre de Savoie, des secours en hommes qu'il aurait reçus du roi d'Angleterre et qui ne montait pas à moins de 4000 combattants. Mais autant il est facile de croire à une efficace intervention diplomatique et financière de cette puissance en faveur de la maison de Savoie, autant il est difficile d'expliquer cette armée anglaise transportée ainsi des bords de la Manche aux bords du Léman. Les comptes des finances de Savoie, qui sont si bien tenus et si détaillés, auraient dû nous laisser à cet égard au moins quelques indices. Mr. le colonel Wurstemberger de Berne, dans une histoire manuscrite de Pierre de Savoie, assure qu'ayant eu l'occasion de compulsier une quantité infinie de pièces et de dossiers concernant ce prince et son époque, il n'a trouvé rien absolument qui puisse se rapporter, de près ou de loin, à la bataille de Chillon et à l'expédition qui la précéda. Mr. W. dit qu'il ne saurait pas même où placer ce fait d'armes, si ce n'est peut-être dans la période qui précédait la paix d'Evian en 1244. Mr. L. de Charrière, dans ses *Recherches sur les sires de Cossionay*, dont l'un, Jaques de Cossionay, fit partie de la coalition des seigneurs Romands contre le petit Charlemagne, place cet événement en 1265 ou 1266. „Notre foi dans le fait d'armes de Chillon a faibli, dit-il, puisqu'il ne peut point se prouver diplomatiquement, et que les détails que les Chroniques Savoisiennes en donnent sont puisés dans Champier qui en est la première autorité*). D'un autre côté la non existence de ce fait ne se prouve pas non plus, de sorte que la question reste indécise.“

*) Ou plutôt dans la Chronique Cabaret que Champier n'a fait qu'extraire.

Chillion, et là les festia honorablement, non pas comme prisonniers, et moult fut grand le gain de leur despouille^{25).}

2. Comment le comte Pierre conquérast le Pays de Vaudz par son sens et prouesse.

Quand le comte Pierre eut gagné la journée, il loua Dieu. Puis appela ses barons et son maréchal qui estoit le signeur de Chivron et leur exposa moult belles paroles: »Vous voyez »qu'il n'est demouré au Pays de Vaudz Signieur, baron ni homme »de prix ne de nom qui ne soyent en nos mains. Pourquoi »légrière chose sera à nous de conquêter le dit pays.« Et tous furent de son accord. Et alors il manda derechief en son pays pour avoir fresches gens, et fit à mettre sus toute artillerie tant de poudre comme de traits, et quand tout fut aspretté il se mit en noble arroy à la conquête du Pays de Vaud. Et de fait sa première chevauchée fut à Moudon, et là y vint de front et de

²⁵⁾ La capture du chef de l'armée allemande est aussi un fait peu croyable, surtout si l'on avance que ce chef fut Rodolphe de Habsbourg en personne. Le traité de paix intervenu entre Pierre et Rodolphe (conclu au Lövenberg près Morat le 8 Septembre 1267) ne fait aucune mention de ce fait et d'une rançon, bien que les traités du moyen âge insistent volontiers sur ces détails, surtout quand il s'agit d'un chef éminent dont la capture aurait pu influer sur le sort de toute la guerre et sur toutes les conditions de la paix. On ne mettait guère alors les prisonniers de guerre en liberté de la manière généreuse et magnanime racontée par la Chronique. Pierre de Savoie n'était pas précisément un prince chevaleresque, et il règne dans toute sa manière d'agir, telle qu'elle ressort des actes, autant et plus de l'homme d'affaires que du paladin. Ce que le chroniqueur veut avant tout, c'est de populariser et de légitimer par son récit les droits de la maison de Savoie sur le Pays de Vaud. Encore une fois le vulgaire comprend mieux une conquête résultant d'une action de guerre et d'une victoire, que celle qui s'est fondée à la longue et par maints contrats successifs, ayant autant de clauses différentes que de causes diverses. En un mot les actes du comte Pierre, toujours calculés, quelquefois très lents à déployer leur effet, sont plutôt des actes de chancellerie que des actions héroïques, ce qui ne veut pas dire qu'il ne fut pas au besoin capable de celles-ci.

belle entrée; il print de la ville le plain, et entra ens à force, et puis vint devant la grosse tour et la siègea. Mais quand ceux de dedans virent qu'ils n'attendoyent nul secours, et desja savoient estre leur noblesse prinse, ils se parlementèrent et se randirent et eurent leurs bagues et vies sauves, et puis le comte Pierre fit un banquêt en la tour et fit à venir toutes les dames et firent grande chière et honorable. Et puis au matin le comte Pierre fit sonner ses trompettes et clairons, et fit mettre le pyé à l'etrief, et puis mit garnison en la ville et en la tour, et s'en tira tout droict devant la ville de Roumont qui étant ville forte tint aucuns jours. Ce véant le comte ordonna dresser son artillerye et ses engins, et sy leur fut force de parlamentter et se rendre, leurs vies et bagues sauves. Et le comte fit fonder un chastellet à l'ung des Cantons du bourg. Et après aucun jour il chevaucha vers Murat. Eux sachant qu'il était déjà seigneur d'une partie de Vaudz prinrent conseil et ly portarent les clefs et le prirent à seigneur, et il fut moult contant d'eux. Et là fit faire un donzon et une forte tour à l'entrée de la porte. Et là près au milieu de la Broye une tour entre le lac de Murat et de Neuf-Chastel. Et estre ce fait, il s'en tira tout droit devant Yverdon et l'asiegea. Mais ceux d'Yverdon étoient forts et sy avoient grande artillerie et forte garnison, et firent comme vaillantes gents, et grevèrent moult ceux de l'ost et luy faisaient grand dommages. Et le comte leur faisoit quasi tous les jours donner l'assaut, et jour et nuyt faisoit tirer bombardes contre les murs. Mais ce qu'il abattoit le jour ils le refaisaient la nuict, et ainsy il ne les pouvait avoir, car bien se montrèrent estre nobles, car jusqu'à force de famine jamais ils ne se voulurent rendre²⁶⁾), dont le conte était fort ires et jura que jamais

²⁶⁾ Le siège d'Yverdon par le comte Pierre a laissé dans la mémoire des anciens habitants de cette ville des traces et des impressions assez vivaces. On le voit représenté dans une peinture qui décore une des salles de l'hôtel de ville, et bien que ce tableau qui parait être de la fin du seizième siècle ou du commencement du dix-septième, n'ait pas grand mérite d'exécution, il peut fournir quelques indications topographiques curieuses.

dillec ne partiroit qu'il n'eut la ville à sa merci. De rechief il renforça son siège, et aplana tous les fossés, mais de rien n'y faisoit car la ville est forte à cause du lac et de la ryvière. Mais le conte les tint si longuement qu'il les affama. Et par ainsy ceux d'Yverdon se randirèrent corps et bien sauves, et là fit construire un chateau qui encore y est sur la rivière Toylle²⁷⁾. Et cependant ceux du pays et des autres villettes vinrent vers luy, et fut quasi signeur du pays.

5. *Comment le comte Pierre manda à Chillion querre le duc de Chophinguem et les autres signieurs prisonniers, et les fit amener à Yverdon et là les mit à rançon.*

Pierre de Savoie estant à Yverdon pensa que par le moyen des bons prisonniers qu'il avoit, il pourroit bien avoir le Pays de Vaudz. Et les envoya querre tous à Chillion et à la ville neuve, et fit venir le duc de Copinghuen et les autres et leur print à dire moult sagement et doucement: »Vous etes venus en ma terre moy guerroyer, toutefois Dieu en est devers le droit car vous êtes tous mes prisonniers. Sachez que pour vostre venue j'ay perdu l'Astois²⁸⁾ et le marquisat de Montserrat, et sy ay beaucoup d'autres raisons de vous mettre à haute rançon. Et pour tant à vous Monseigneur de Copinghuen, se vous me voulez donner tous les droits, actions et portions que vous avez en tout le pays de Vaudz, je vous quitteray et laisseray aller franc et libre. Et se non je vous promets que sy aurai le pays de Vaudz veuillez on non. Le duc pensa un peu et ly fit mal de perdre un tel jocel comme Vaudz, et puis d'autre part il luy souvint de ses gentilshommes qui étoient prisonniers, et puis print party et dit: Or ça, monseigneur et mon maistre, je suis d'accord par tel moyen que moi et les miens soyons libres tous, francs et quittes. Le comte Pierre ly répondit: En tant comme il touche à tous vos Allemans je le veux; mais en temps

²⁷⁾ La Thièle, continuation de la rivière d'Orbe, dès son entrée dans le lac d'Yverdon ou de Neuchatel.

²⁸⁾ Le pays d'Asti.

qu'il touche aux signeurs et barons du Pays de Vaudz, ils feront l'hommage à moi, et sy m'aideront à supporter une partie de mes charges comme Gruyère, Gransson, Cossenay, Montagny et les aultres. Toutes fois, après moult de langaiges ils furent tous deslivrés par la rémission de la terre et par les fidélités et hommages que tous les signeurs et barons du pays firent au comte Pierre de Savoie.

4. *Comment le comte Pierre s'en alla en Engleterre pour voir sa nièce la reine d'Engleterre qui l'avait mandé car moult l'aimoit²⁹⁾.*

Le comte Pierre desmora longuement au Pays de Vaudz, et moult ayma le pays et y séjourna volontiers, et y fit edyfier et fortifier sy grandement que ce fut merveilles, et tellement

²⁹⁾ La chronique de Savoie place le séjour du comte Pierre en Angleterre bien des années après sa vraie date. On sait au reste qu'il y fit plusieurs voyages et que c'est dans ce pays qu'il faut aller et que s'est à qu'il faut étudier son histoire pour expliquer la fortune et les conquêtes du petit Charlemagne. Nous ne sachions pas que les archives d'Angleterre aient encore été explorées à fond au point de vue de l'histoire de Savoie et de la vie politique du comte Pierre en particulier. Il y aurait là peut-être matière à quelque curieuse découverte.

On voit par le langage de Mathieu Paris, bénédictin anglais mort en 1251, et dont la chronique (*historia major*) est absolument contemporaine, que ce séjour fit sensation dans la grande Bretagne. On lit entr'autres à l'année 1241 :

„Circa eosdem dies Petrus de Sabaudia, avunculus reginæ, cui rex Henricus III Comitatum Richmundiæ contulerat, venit in Angliam quam sibi senserat fructuosam. Quem rex adventantem occurrens cum gaudio suscepit incomparabili, de suisque consiliis ejus exponendo et ipsius terras cum donativis plurimis ampliando.“

„Idem rex prædictum Petrum de Sabaudia cum quindecim aliis præclaris juvenibus, ut festum pro eo supersticiosius ampliaret, in Ecclesiam Sancti Petri Westmonasterii militari cingulo decoravit. Et in magno palatio suo propter ipsum Petrum cum innumerâ multitudine convivantium lautè nimis et festivè solemnitatem tyrocinii sui primitias conabantur epulando magnificare.“

trita ceulx du pays des plus grands jusqu'aux moindres qu'ils l'aymoient, doubtoient et honoroient, et de fait l'adoroyent comme leur Dieu en terre car il les gardoyt sans leur faire grevesses, en maintenant bonne justice³⁰⁾ et leur observant leurs coustumes, libertés et franchises, et tellement les entretint que se tout le monde fust venu, ils n'eussent point pris d'autres.

Il ne sera pas inutile d'entrer dans quelques détails biographiques sur Mathieu Paris. Ils serviront à donner plus de poids à son témoignage. Mathieu Paris, moine Bénédictin, du monastère royal de Saint Albans, au diocèse de Lincoln, né au commencement du treizième siècle, mort en 1259, a écrit une chronique universelle, dont la 3^e partie, la seule qui ait été publiée, renferme l'histoire des événemens de la Grande Bretagne depuis l'an 1066 jusqu'en 1250.

La partie correspondante aux onzième et au douzième siècles n'est guère qu'une compilation de Chroniques précédentes, entr'autres de celle de Benoît de Péterburg et de Gervais de Cantorbery. Mais à partir de l'an 1200 la chronique de Mathieu Paris est une oeuvre originale et digne de toute l'autorité qu'on attache aux récits contemporains. L'auteur jouissait d'un grand crédit à la cour d'Angleterre et il a écrit d'après des sources authentiques. On lui reproche bien une extrême partialité pour tout ce qui n'est pas Anglais, et sa prévention contre les étrangers qui obstruaient les abords du palais d'Henri III, et dont la présence rendit ce régime si orageux. A ce titre Mathieu Paris n'est pas favorable au comte Pierre. Il fait entendre qu'il était venu en cadet de *famille* chercher fortune en Angleterre où il savait que de bonnes aubaines l'attendaient, (quam sibi senserat fructuosam). Mais pour l'histoire des rapports entre l'Angleterre et le Continent dans la première moitié du XIII^e siècle, entr'autres pour les régnes de Saint-Louis en France et de Henri III en Angleterre, aucun autre auteur ne peut remplacer celui-là. La meilleure édition de Mathieu Paris a été publiée à Londres en 1640 et réimprimée à Paris en 1644.

³⁰⁾ Pierre de Savoie, à mesure qu'il concentrat autour d'un point important les diverses propriétés qu'il réunissait de toutes parts et à des titres différents dans le Pays de Vaud, instituait dans chaque centre ou Châtellenie un représentant ou châtelain. C'était une nouvelle circonscription territoriale qu'il créait. Il mettait sa féodalité à lui à la place de l'ancienne. Ses chatellenies sont au nombre de cinq: celles de Moudon, des Clées, d'Yverdon, de Rue et de Romont. Il était avoué de Payerne depuis 1240.

Ce temps durant le comte de Cophinguem tint sa promesse et envoya au comte Pierre la ratification de l'empereur, et en fit l'empereur un grand comte et l'ayma et par ainsi il eut paisiblement la signeurie du pays. Et ainsy il alloit de ville en

Mr. Cibrario classe ainsi chronologiquement les acquisitions du comte Pierre dans l'Helvétie occidentale :

1234 hommage du Sire de Gex, Amédée, son cousin, par accord.
Avant 1240 Romont et Rue.

1240 l'avouerie de Payerne par accord.

1241 Châteaux d'Aubonne et de Vinzel.

1242 Id. d'Arlod.

1243 Biolley, Correvont, Opeyns.

1244 droits aux fiefs de l'église de Lausanne (Traité d'Evian.)

1245 La moitié du château d'Estavayer et Château de Gruyère.

1246 Terres en Vully entre les lacs de Morat, de Neuchatel et la Broie.

1248 hommage de Torny Pittet. Avant 1250 Château de Genève.

1250 Rue, la Tour de Vevey et Port Vallais. — Le reste du château d'Estavayer, Corbière, Pont en Ogo, châteaux des Clées et de Baleysen, fief de Langin.

1251 Belmont, Arconciel, Illens.

1254 Charosses.

1255 hommage du comte de Gruyère pour le Pas de la Tine et le Château d'Oex ; Château d'Oex ; Chateaux de Cronay, de Palésieux, terre de Morat.

1257 Avouerie de Vevey, maison forte de Commugny.

1258 Village de St. Livres, Servion, Contamines, maison forte sur la Sarine.

1259 Droits sur le comté de Genevois (Testament d'Ebal de Genève).

Avant 1260, Yverdon.

1260 Martigny, Chateau du Crest, Chamossion ; Estratillens ; la vallée de Frutigen dans l'Oberland.

1262 Sommersier, Riefsrens, (des sires d'Ecublens) ; Longe combe.

1263 Corcelles, Wippens, Roche en Ogo etc.

Avant 1264. La ville de Genève, Cerlier.

1266 La ville de Berne, le chateau de Montagny.

» Il est à observer, dit Mr. L. Wurtemberger, que dans les nombreuses chartes de donations que le comte Pierre de Savoie se fit faire, le *spontaneum voluntate*, le *non dolo non vi coactus etc.* ne se trouvent jamais plus explicitement énoncés et verbalisés que lorsque le contenu de la charte même laisse percer le plus de violence et d'extorsions pour obtenir ces donations prétendues.«

ville, de chasteau en chasteau et vivoit joyeusement. Si avint un jour que sa nièce la royne d'Engleterre ly manda qu'il ly ploust de l'aller visiter. Le comte Pierre partit et erra tant par ses journées qu'il vint à Londres où il trouva le roy et la royne sa mère qui le reçurent à comble mesure, et fust du conseil estroit du roy et print l'ordre de la Giarretière d'Engleterre dont ils ne sont que treize. Ce temps durant, le comte de Genève fit beaucoup d'oppression au pays de Vauldz par le moyen de deux chasteaux qu'il y tenoit, c'est assavoir les Clées et Roue, et tellement que le baillif et gouverneur de Vaudz le manda et escrivit à son signeur qui en Engleterre estoit, et ly envoya un héraut.

5. *Comment le comte Pierre jouait en la chambre de la royne à ung jeu : »Que portez-vous sur le dos?« avec les Dames.*

Grand dueil et desplaisir eut le comte de Genève de la conquête qu'avait faite le comte Pierre de Savoie du pays de Vauldz, et bien jugeoit en son coraige qu'il feroit d'austres conquêtes, et sy pensait jour et nuict à ly faire perdre la terre de Vauldz; or tenoit-il aucunes places en la frontière de Vauldz comme les Clées et Roue, et là il tenoit garnison³¹⁾.

³¹⁾ La cause des démêlés de Pierre de Savoie avec les comtes de Genève a donné lieu à diverses interprétations. Mr. Kopp, dans son histoire de l'Empire et de la Confédération Suisse, croit que la guerre fut suscitée par le refus que fit Guillaume II, comte de Genève, de prêter hommage au comte de Savoie à raison de châteaux qu'il tenait en fief de lui dans la province d'Agauqe ou dans le Chablais ancien. Si de tels griefs existèrent, ils ne furent probablement que des prétextes. L'ensemble des événements montre qu'il existait chez les comtes de Savoie, aidés des sires de Faucigny et de Gex, un plan préconçu pour abaisser la maison des comtes de Genève. Depuis son mariage, Pierre disposait du Faucigny *comme du sien*; le sire de Gex lui prêtait hommage pour vexer le comte de Genève. La *Chronique de Savoie*, dans toute cette partie, ne tient aucun compte de la chronologie, de la vérité et de l'ordre des faits. Elle obéit à une impulsion politique qui faisait du chroniqueur, moitié par ignorance et moitié par condescendance, l'instrument des vues de la maison de Savoie par l'ordre de laquelle cette chronique était écrite.

Et quand il seut le comte Pierre estre allé en Engleterre, il se trayst en Vauldz, et là moult s'essaya et mit peine à les faire rebeller. Mais les signeurs, les nobles et le communq; jamais ne le voulurent consentir, et outre ne voulurent fausser leur foy et promesse et se tindrent comme bons et loyaux subjects et vassaux du moindre jusqu'au plus grand. Quand le comte de Geneve vit que en nulle manière ne pouvait parvenir à son intention, il cuya enragier et de fait comanda à ceux de Roue et de les Clées que tous les griefs et dommaiges qu'ils pourroient faire aux gens du Comte de Savoie ils leur fissent, et à ceux de Vauldz, et ainsi le firent. Et ils prirent huy ung homme et demain deux et plusieurs s'en trovarent de morts par les chemins et par les boys. C'est pourquoi le gouverneur et baillif du Pays de Vaudz envoya un hérault à leur Signeur en Engleterre pour conter tout au long le cas³²⁾. Et

³²⁾ Quelqu'ait été l'origine de la guerre entre le comte de Genève et Pierre de Savoie, racontée avec complaisance par la Chronique, il est certain qu'elle demeure assez obscure, et que cette guerre fut entremêlée de trêves comme les hostilités de ce temps là. Pendant une de ces suspensions d'hostilité, Rodolphe, fils aîné du comte de Genève, fondit à l'improviste sur Pierre et le fit prisonnier. Pierre, ayant trouvé moyen d'obtenir sa liberté, alla demander justice à Amé, comte de Savoie, son aîné, qui avait une juridiction sur le comté de Genève à raison de quelques fiefs contestés. Le comte Amé, suivant la politique dès longtemps arrêtée pour abaisser la maison de Genève, condamna dans une affaire où il était juge et partie le comte de Genève à payer 20,000 marcs d'argent (plus d'un million de notre mannaie selon M. Ed. Mallet, *mémoires et documents pour l'histoire de Genève. T. VII.*) Le comte de Genève étant dans l'absolue impossibilité de payer une somme pareille, dut donner en hypothèque le château d'Arloï, situé près de la perte du Rhône, et sans doute encore d'autres gages. Ainsi commença la dépossession de la maison de Genève.

Ce fut pendant le séjour de Pierre de Savoie en Angleterre que le comte de Genève reprit ce château. Cette tentative justifia la guerre que Pierre fit à son rival avec l'aide de l'Angleterre. Cette guerre, au reste, ne fut pas tant dirigée contre la maison de Genève que contre tous les seigneurs du Pays de Vaud, parmi lesquels les comtes de Gruyère, selon M. Hisely. Ce fut alors, dit cet historien de la

quand le hérault arriva, il entra dans la chambre de la royne Elyonore, qui fille étoit de la sueur du comte Pierre, la Comtesse Biétrice de Provence, et là il trova son seigneur qui se jouait avec les dames à un jeu que l'on dit: »*Que portez-vous sur le dos?*« Quand le comte vit son hérault il desira de savoir nouvelles de son pays, et quand il eut leu les lettres il rougist et sans faire autre semblant il retorna à jouer avecque les dames lesquelles ly mirent un oreiller de drap d'or sur les

maison de Gruyère, que Pierre força le comte de Gruyère à lui remettre son manoir principal pour en investir un cadet de cette famille, l'atné, ainsi que son père, le comte Rodolphe, voulant rester fidèles au comte de Genève, leur souverain légitime. Ce cadet des Gruyère s'appelait Guillaume et était chantre de la cathédrale de Lausanne. Plusieurs autres seigneurs Vaudois subirent des conditions semblables, et Pierre devint ainsi dominant dans le comté de Vaud. Il ne fut pas moins heureux contre Guillaume, comte de Genevois, qui faisait cause commune avec les seigneurs Vaudois. Il s'empara de son château. Philippe de Savoie, alors archevêque de Lyon, seconda puissamment son frère au moyen de l'ascendant que lui donnait sa haute position dans l'église. Une sentence arbitrale du 28 juin 1250 réduisit à 10,000 marcs d'argent la somme de 20,000 marcs que la sentence de 1237 avait condamné le comte de Genève à payer. Il dut donner de nouvelles hypothèques, entr'autres Oron, Cossonay, Vufflens. Ainsi Pierre devenait de fait seigneur du comté de Vaud, car la maison de Genève, déjà ruinée, n'avait aucun moyen de libérer les terres engagées. Il résulte d'une charte du 29 juin 1250, publiée par M. L. de Charrière d'après les archives de Turin (*Invent. Waudi. Fasc. XIII, tit. Cossonay 401*), que le comte Guillaume de Genève et son fils Rodolphe ordonnèrent à messire Jacques de Cossonay de faire hommage à Pierre de Savoie pour les fiefs qu'il tenait d'eux, et cela à raison de l'hypothèque donnée par le Comte à Pierre de Savoie, laquelle comprenait tous les fiefs lui appartenant entre l'Arve et la Dranse à l'orient du lac de Genève, et entre la Cluse de Gex et le pont de Barges (*inter flumina Arram et Dranciam ex oriente lacus Geben. et inter Clusam de Gaix et pontem Bargiae.*) Pierre de Savoie força en 1264 ces mêmes sires de Cossonay à renoncer à des droits qu'ils avaient sur la terre de Commugny, près Coppet, que Pierre avait échangée à l'abbaye de St. Maurice contre certains biens en Valais. L'Evêque de Genève ratifia cette transaction.

espaules, et puyls luy demandèrent: »que portez-vous sur le dos?« Et il dit: »Je porte Roue et les Clées en Vaudz.« Et la royne sa nièce luy respondit: »Vous ne respondez pas bien mon honcle!« Mais ne voulut répondre autrement jusqu'à la tierce fois. Lors la royne qui moult sage dame étoit s'aperçut que son oncle avoit nouvelles du pays, sy le tira à part et luy dict: »Quelles nouvelles avez mon honcle, il me semble que vous êtes courroucé.«

»Or ça, madame ma niepce, dit-il, il est vray que le comte de Genève et moi en notre enfance avons eu violente querelle aux echets. Et tellement advint que je luy donnai du poing dessus le visage, et aussy me frappa du tablier parmy la teste, pourquoi depuis nous n'avons guère aymé l'un l'autre, et aussi, il est vrai que ceux de Vauldz ne l'ont onques voulu prendre ne recevoir à Signeur d'aucunes forteresses qu'il a en ces marches. Pourquoi il fait grans oppressions et dommages à mes bonnes gens lesquelles je porte moult mal patiemment sur le dos, comme j'ay respondu en jouant entre vous, mes dames. Je vous prie dire au roy qu'il me veuille ayder secrètement d'aucuns de ses gendsarmes afin que je puisse arriver par delà sans le sceu du comte de Genève, car se je fesois mon effort de gendsarmes en Savoie, mes ennemis garniroient les forteresses qui sont assises sur hautes roches. »Laissez faire à moy, bel oncle, dit la royne, car je y pourvoirai envers le roy mon mari.«³³⁾

³³⁾ Quand on lit attentivement l'histoire des règnes de Henri III et d'Edouard I, son fils, il se manifeste comme des lueurs qui viennent présenter sous un nouveau jour les événemens qui se passent en Angleterre et dans certains pays du continent dans la seconde moitié du treizième siècle. Par moments l'intervention du roi Henri III en faveur de son oncle Pierre de Savoie paraît se rattacher à des intérêts plus importants qu'à la simple parenté et à la bienveillance remplie d'estime que la Chroinque donne au monarque anglais à l'égard de son oncle d'alliance.

Les races Anglo-Saxonne et Normande n'avaient pu durant les croisades donner essor à leur besoin incessant d'activité et d'extension. Toujours les Anglais avaient été contrariés dans ces expéditions où ils n'avaient pu jouer qu'une rôle secondaire malgré l'héroïsme merveilleux

6. *Comment le Roy d'Engleterre donna ayde au comte Pierre et comment il gaigna les Clées et Roue en Vauldz.*

Le roy et la royne, quand vint au soir et qu'ils furent couchés, la royne commença à sospirer, et le roy qui moult l'aimoit, luy dit: Madame et ma mie, que avez-vous? Et elle luy dit: »Monseigneur, il est vray que le comte de Genève a conquis à mon honcle de Savoie un pays nommé Vaudz, et il en a nouvelles dont il est moult déplaisant; sy vous voudrois bien pryer qu'il vous plaisirt luy donner ayde, confort et conseil et souvenance. Le roy ne répondit rien sinon qu'il dit: »Dormons nous, et la nuyct porte conseil.«

de Richard coeur de Lion. D'un autre côté l'Angleterre n'avait au moyen âge aucun moyen de diriger cette nécessité d'agir et cette énergie de conquête du côté de la mer, des colonies et du commerce lointain. Elle était à cet égard l'opposé de ce qu'elle est aujourd'hui. C'était dans cette inaction et au milieu de cette surabondance de vie que l'Angleterre se trouvait quand arrivèrent en Europe quelques événements qui semblèrent devoir stimuler sa politique d'initiation.

En France les guerres des Albigeois avaient amené la réunion forcée du nord et du midi, de la France proprement dite (le pays des Francs) et de la Provence (pays de Languedoc). A la suite de ces guerres désastreuses les mécontents du midi, les évêques dépossédés de leurs diocèses par les prélats du nord, les méridionaux froissés dans leur nationalité et dans leur indépendance avaient fui en grand nombre leur pays humilié. C'était une véritable émigration politique qui avait pris en grande partie le chemin de l'Angleterre. La cour d'Henri III était pleine de ces étrangers qui étaient là un peu comme chez eux, puisque la reine d'Angleterre, provençale elle-même, accueillait ses compatriotes avec une bienveillance qui était un incessant sujet de plainte, un motif capital de griefs chez les Anglais. On sait à quelles extrémités cette lutte des deux éléments national et étranger réduisit l'Angleterre sous ce règne orageux. Les nobles de Savoie, la famille comtale de ce pays en particulier, en raison de leurs alliances, de leur langue, de leurs intérêts, comme aussi à cause de la situation géographique de leur pays et de son commerce, faisaient cause commune avec les Provençaux. On peut dire que les deux nations n'en faisaient qu'une, également en garde contre l'envahissement français, également jalouse de trouver un contrepoids efficace à la prééminence des Francs. Les alliances ménagées entre les deux maisons des comtes

La nuict passée le roy fit demander le Comte Pierre et le prit à part et lui dit: »Mon bel oncle, pourquoy me faites vous parler de vos affaires par les femmes? Et aussy ne doit-on leur parler de guerres et de grandes affayres. Mais vous jeure que je vous aideray et serviray en toutes choses possibles. Le comte Pierre s'inclina et le remercia et luy dit: Or est ainsi que j'ai conquis terres et pays dont le comte de Genève mon cosin est mal content et ne cesse nuyct et jour de moy gréver. Il est puissant et quand je ferais mon armée publicque, je auroys assez affayre, mais s'il vous plaisoyt à moy donner ayde, je m'en iroys secrettement et je ne double point que je n'aye

de Provence et de Savoie avaient encore renforcé cette tendance. Prélats et laïques de la maison de Savoie étaient plus ou moins en Angleterre des Provençaux.

L'esprit fin et pénétrant des méridionaux avait bien vite fait comprendre à la cour d'Angleterre le parti qu'elle pouvait tirer, pour s'assurer une position continentale prépondérante, de la situation où se trouvaient les principales monarchies de l'Europe.

En Allemagne la dynastie des Hohenstauffen venait de prendre fin, et avec elle s'était éteinte la domination Germanique en Italie. La catastrophe de l'illustre maison de Souabe semblait avoir dégouté pour longtemps les Allemands de toute envie de dominer dans la Péninsule *). Le royaume de Naples et de Sicile avait passé de la maison de Souabe à la maison d'Anjou, et avec elle la domination Angevine et la prépondérance française tendaient à prévaloir dans toute l'Italie. On sait à quels titres divers Charles d'Anjou avait réussi à se faire reconnaître dans quelques pays d'Italie. Mais on sait aussi comment il était devenu odieux à tous les Italiens. Le parti Guelse ou Papal, qui d'abord par haine des Allemands et des Gibelins, leurs partisans, avait montré quelque velléité de seconder la politique française, était alors surexcité contre les nouveaux Gibelins de France plus insupportables que ceux de Germanie.

Le pape Innocent IV et les prédécesseurs immédiats de Boniface VIII avaient fait à la cour d'Angleterre toutes sortes d'avances pour l'engager à s'allier intimement avec le saint-siège et à jouer dans l'Europe chrétienne le rôle prépondérant qu'avaient joué Charlemagne et

*) Richard de Cornouaille, frère de Henri III, avait été élu empereur d'Allemagne, et bien que son élection n'eut pas été universellement reconnue, il avait plus de chances que ses autres compétiteurs.

victoire et vengeance de luy. Et adhonc le roy lui promit et defaict le fist et ly bailla gens et argent, si secrètement que peu de gens le sceurent. Le comte Pierre se fit frère d'armes du roy, puis s'en partit n'en sachant nulluy ce qu'il voulait faire. Il erra par ses journées tant de jour que de nuyct qu'il vint devant jour devant le Chastel de les Clées en Vaudz, et mist ses gens en deux parties, et envoya l'une des parties à Roue et de l'autre mist le siège devant les Clées; et ce fit pour montrer double puissance. Et incontinent manda partout le pays pour renforcer son armée et un chascun y alla de bon coeur.

quelques-uns de ses successeurs, ce rôle que les empereurs d'Allemagne n'avaient pas su garder, qu'ils venaient d'abdiquer, et que Rodolphe de Habsbourg évita toujours de rechercher. Saint Louis, en refusant à plusieurs reprises les avances des Papes et la couronne d'Italie, avait paru aussi très peu jaloux d'intervenir dans les affaires de cette contrée. Cependant la Papauté, dont la position était critique parceque le monde n'était plus dans la période de foi et dans le courant des idées d'un Grégoire VII et d'un Innocent III, sentait le besoin de s'appuyer sur une puissance laïque respectable. L'Angleterre semblait faite pour ce rôle nouveau. De là les offres de la royauté Sicienne faite par la St. Siège à Henri III pour lui ou pour son fils. Ce monarque avait hésité; c'est du moins ce qui paraît résulter des négociations dont on a les traces. Mais le rôle souriait à son ambition et surtout à l'imagination de la reine Eléonore, dont il flattait les penchants et les instincts nationaux. C'est au milieu de ces circonstances que le comte Pierre de Savoie, l'oncle de cette princesse, paraît à la cour d'Angleterre. Serait-ce trop présumer ou porter un jugement téméraire que de penser que le rôle qu'on lui voit jouer n'avait pas pour but exclusif et restreint l'agrandissement de ses apanages au moyen de l'or britannique? Il avait l'esprit assez vaste pour seconder la politique hardie conseillée par les Provençaux à la couronne d'Angleterre. Il était même homme à prendre l'initiative et à diriger dans ce sens les conseils de son neveu. On sent de quelle importance il était pour ce monarque d'avoir au coeur de l'Europe, au sein des Alpes et à la source des grands fleuves, un camp retranché, une ceinture de forteresses inaccessibles d'où il aurait pu peser sur l'Italie, sur l'Allemagne, sur la France. Qu'on songe bien qu'à la fin de ce treizième siècle rien n'était assuré, réglé en Europe. On ne savait où on allait. L'Allemagne se consumait encore dans les angoisses du grand

Sy furent prises les Clées et Roue moult legièrement et eurent vies et bagues sauves.

Le comte de Genevoys cuya secourre ses gens et places, mais ce fut pour néant. Le comte Pierre manda une partie de sa puissance à résister qu'il ne passât et ils ne furent pas sitôt à Rolle que le comte de Genève fut à Nyon. Et ayant eu nouvelles de l'ayde du roy d'Engleterre, le comte de Genève n'osa passer outre la ville de Nyon et Giex et là séjourna aucuns jours. Le comte Pierre se vit avoir osté de son dos les Clées en Vaudz et Roue, et les avoir soubmis à soy et ajouté à sa baronnie de Vaudz³⁴⁾). Il se refrescha et se mit en chemin

Interrègne. En France Saint Louis avait disparu et avec lui l'autorité que son caractère avait imprimé à la politique française, et Philippe le Bel n'avait pas encore régné. La Suisse n'était pas créée. La maison de Savoie pouvait aspirer, bien mieux qu'elle n'a fait depuis, à la couronne de la Haute Italie. Alliée alors à l'Angleterre rien n'aurait pu l'arrêter dans ses desseins. Cette alliance du Piémont et de l'Angleterre n'est pas chose si nouvelle qu'on paraît le croire dans l'histoire politique de l'Europe. Bien des fois il en fut question à des époques peu connues et dans des négociations qui ont laissé peu de traces. Dans les guerres des Albigeois on voit déjà l'influence Anglaise qui cherche à susciter des embarras à la couronne de France et à soutenir la nationalité Provençale. Sans doute que dans une simple note il est impossible de donner les preuves de ces allégués. L'investigation de cette question délicate demande du temps et de la constance dans les recherches. Qu'il nous suffise pour le moment d'avoir indiqué le point de vue qui, en résumé, consiste à représenter le comte Pierre de Savoie comme agissant, sans négliger ses propres intérêts et le bien de sa maison, sous l'impression d'une idée plus vaste. Il est bien possible aussi qu'il menât de front les deux choses, et que la plus capitale échouant, il ait reporté toute sa tenacité, sa force et son intelligence à la poursuite de celle qui était plus réalisable et qui exigeait de moins vastes combinaisons.

Les secours que l'Angleterre prodigua au comte Pierre s'expliqueraient ainsi beaucoup mieux qu'en supposant chez le chef de cette nation une simple sympathie privée pour un parent de sa femme.

³⁴⁾ Pierre de Savoie acquit de Rodolphe de Rue, moyennant 20 livres Lausannoises assignées sur ses domaines de Moudon, le château et le mandement de Rue (*Leu, Schweitzer Lexicon Tom XV*). Il les

pour aller trouver le comte de Genève, car il le réputoit pour son ennemy mortel, et deslibéra ou qu'il mourrerait, ou qu'il le vaincroit et auroit. Mais les signeurs de Meuthon, de la Roche, et Compays et plusieurs autres du Genevoys se mirent entre deux pour la traityse de la paix. Et mandèrent aux signeurs de Cossenay, de Gransson, de la Tour, de Mons, de la Val d'Isère, de Granges et aux autres qui ja étoient adjoints avec le comte Pierre qu'ils ne souffrissent que tel inconvenient passait dont grand meurtre se pourroyt ensuivre. Et pourtant qu'il leur pleust à tenir une journée d'amiste pour concorder ces deux seigneurs. Il fut regardé par le conseil du comte

retrocéda à Rodolphe qui devint ainsi son vassal. Pierre se fit céder par la maison de Neuchatel, Arconciel et Illens. Les frères Guillaume et Jacques de Pont lui cédèrent leur château de ce nom sur la Sarine (*Pont en Ogo*). Guillaume de Corbière lui remit son château. Les seigneurs d'Everdes, de Vuippens et d'autres encore firent de même, comme par exemple Aimon de Montagny pour son château de Belp, Ulrich de St. Martin pour celui de Cronay près Yverdon. La ville de Fribourg prit l'allarme en voyant un prince si hardi, si actif et si bien servi par l'or et la diplomatie de l'Angleterre, devenir son voisin immédiat. Elle voulut lui déclarer la guerre, mais Pierre était déjà maître de la position et lui opposa des vassaux du voisinage, entr'autres les Gruyère. Un arbitrage rendu à Payerne le 25 fév. 1255 termina le différend. Ce fut aussi vers ce temps là que Pierre de Savoie acquit Vevey ou plutôt l'avouerie de cette ville et du territoire qui s'étend de la Veveyse à la baie de Noville. Un peu plus tard il inféoda ces droits d'avouerie à Aimon de Blonay qui réserva son hommage au comte de Genève si jamais celui-ci parvenait à se libérer.

L'Evêque de Lausanne concéda à Pierre de Savoie, à la mort de son beau-père, Aimon de Faucigny, le fief dont celui-ci avait été investi et la moitié de la juridiction temporelle de l'église de Lausanne dans la cité, le bourg et la banlieue de cette ville. Par un acte du 10 août 1260, l'Evêque dit qu'il considère son illustre cousin, Pierre de Savoie, comme le seigneur le plus capable de protéger et d'enrichir l'église de Lausanne. Les progrès de la maison de Savoie, jusqu'au coeur de l'Evêché de Lausanne, sont ici bien évidents. L'Evêque lui concéda aussi son droit de marché à Yverdon, ville acquise à prix d'argent d'Amé de Montbéliard, sire de Montfaucon.

Pierre et par l'esgard des seigneurs dessus nommés, et de plusieurs autres tant nobles comme communes, que paix se trattat, et se fit par telle manière: » Que veu que le comte de Genève avoit tenu autres termes qu'il ne devoit au comte Pierre, que les places qu'il avoit gagné en Vaudz luy demeurassent franches et quittes, mais pour ce que les dites places valoient mieux que la dépense ne montoit, ils ordonnarennt que le comte Pierre donnast au Comte de Genève une somme d'argent que furent finances assez convenables. Et par celle paix n'y eust bataille, et firent paix en male voulonté car jamais ne s'étoyent aimés ne amèrent, mais ce fut au comte de Genève *un faire le convenant*³⁵⁾. Chacun s'en retira en ses parties et le comte Pierre se retirast à Morges, où il tint cour ouverte huit jours et puis

³⁵⁾ La Chronique a pour mission de préparer par ce récit l'entièr sujexion et le démembrément des états des malheureux comtes de Genevois. Les divisions qui se mirent dans leur famille hâlèrent ce moment. Le Comte Guillaume II de Genevois, qui partageait l'autorité avec son frère Humbert en l'an 1219, s'était mis au lieu et place de ce frère décédé, au détriment des enfans qu'il laissait, Pierre et Ebal, ses neveux. Pierre étant mort en 1250, Ebal revendiqua sa part au Comté de Genevois. Il refusait à son cousin, fils de Guillaume II, la qualité de comte et l'appelait simplement *Rodolphe de Genevois*, comme un cadet de famille. Mais les moyens manquaient totalement à Ebal pour faire valoir des prétentions qui, justes en droit privé, n'avaient pas de chances de réussite entre parents ambitieux et à peu près également ruinés. Les relations de parenté cédaient devant les motifs d'intérêt. Ebal, qui se trouvait à Londres en 1259, on ne sait trop comment et pourquoi, à moins qu'il ne fut allé chercher la protection dangereuse de Pierre de Savoie, son cousin, lui céda cette même année tous les droits qu'il pouvait tenir de son père et de son frère au comté de Genevois pour les exercer contre Rodolphe et les siens. C'était un titre de plus entre les mains de Pierre et dont il pouvait au besoin corroborer d'autres titres. En 1260 Rodolphe, comte de Genève, dut payer à Pierre des sommes qui se convertirent comme d'ordinaire en gages ou hypothèques. Il garda entr'autres en otage ou en nantissement tout ce que la maison de Genève possédait entre le Rhône, dès Seyssel jusque vers Lausanne en passant par le chemin de la Cluse, et à Jol-lens, à Prilly, à Lausanne, à Grandvaux et à Grandchamp.

ordonna à son trésorier et à ses receveurs d'avoir finances, et quand il fut seur de son payement, un jour il demanda tous les chevalliers et autres qu'il avait amenés d'Engleterre et tous les guerdonna grandement d'argent, de draps de soye et de laine, d'harnois et de chivaulx et les renvoya contens. Et remercia par lettres et ambassadeurs le roy et la royne d'Engleterre et porta la Gerretyère toute sa vie. Après avoir prins la nécessité de son être, il fit édifier en ce village de Morges, où il print plaisir, un chasteau assez bel, et fit amurer le village comme il est, qui paravant étoit pouvre chose et d'un village en fit une ville, et est nommée Morge à cause que une petite rivière qui s'appelle Morge court au plus près. Et ainsi il fonda quatre places en Vaudz c'est assavoir Voiron, la Coste, Saint Andréen d'Espérance et Saint Saphorin d'Ezon³⁶).

7. *Comment le Comte Pierre alla vers l'Empereur vestu moytié de soye et l'autre moytié de maille de aubergeon et d'acier.*

En celle saison morut l'empereur Frédéric qui ennemy mortel étoit du comte Pierre de Savoie et fut eslu à empereur le duc Otton de Bavière de la maison de Hilldeberg et de par sa mère il étoit de Saxoigne. Et étoit palatin du Rhin³⁷). Donc

³⁶) Champier corrige ici la Chronique de Cabaret et fait observer que ces places ne sont pas au pays de Vaud: „Semblablement, dit il, fit construire quatre belles places en certains lieux du Viennois, c'est assavoir Voirons, la Coste Saint André, Saint George et Saint Saphorin dit Saint-Sanson.

³⁷) Dans aucune autre partie de la Chronique il ne régne plus d'inexactitude que dans tout ce qui concerne les relations de Pierre de Savoie avec l'empire. La forme et le fond, tout est romanesque. On sait en effet que l'empereur Othon de Brunswick, dit le *Superbe*, loin de succéder à l'empereur Frédéric II, lui abandonna la place et se retira dans ses domaines privés. L'empereur dont il est question ici serait plutôt, si la chronique était obligée de tenir compte de la chronologie, Guillaume de Hollande élu roi des Romains en 1247. L'histoire, rectifiant la Chronique, nous apprend que le Comte de Waldeck, lieutenant ou *Alter ego* de Guillaume de Hollande en Germanie, octroya à Pierre de Savoie, en 1260, le protectorat de toute la Bourgogne. Le neveu de Pierre, Richard de Cornouailles, élu roi des Romains après Guillaume

se mit à venir Contremont le Rhin pour recevoir les hommages de l'empire. Et vint jusqu'à Bâle. Quand le comte Pierre sceut que son consanguin étoit empereur, il se print à partir dont son pays fût malcontent, car ils doutèrent que l'empereur luy fit aucune vengeance tant de la mort du comte de Nidau comme de la prinse du duc de Copinghen. Sy arma toutes ses gens de cottes d'acier, et sy fit faire secrettement pour luy une robbe moitié d'or et de soie et moitié d'aubergion de mailles d'acier, et ce fut du lès destre et le drap d'or et de soie en le sénestre. Puis alla vers l'empereur lequel le reçut moult joyeusement et le redoubla touchant les faits d'armes qu'il avait faits. Et le Comte luy demanda la confirmation de ses seigneuries que ses antécessseurs Empereurs luy avoient autrefois donné. L'Empereur convia le comte Pierre à chère lye, car il le savoit de son sang et le reçut sur un échaffaut devant l'église de Nostre Dame de Basle. Quand il l'eut ouy, il lui demanda pourquoy il portait cette robe mi partie de paix et de guerre. Le comte Pierre respondit; »Sainte majesté, vous ne pouvez ignorer »que mes prédécessseurs et moy ne soyons partis de la Seigneurié de Saxogne, et mon grand prédécesseur monseigneur »Berold de Saxoigne conquist Savoye et autres pays, et de »ligne en ligne nous avons conquérû à l'ayde de Dieu et de »l'espée, et soubs votre service; sy porte le drap d'or pour »vous honorer et l'harnois et l'espée pour vous servir, et pour »moy dessendre encontre mes ennemis, et aussy pour conquester »de mieux en mieux.«

Quand l'empereur Otton eut ouy ses raisons, il le prisa plus que devant et de fait il l'investit de tous les pays et de toutes les terres qu'il tenoit et le fit vicaire de l'Empire en tous pays. Quand le comte Pierre se vist en la grâce de l'empereur

de Hollande, se garda bien de retirer cette faveur à son parent, dont il secondait la politique ou qui était plutôt un instrument de la politique de l'Angleterre. Nous voyons Pierre de Savoie ordonner, comme représentant de l'empire, à ses châtelains de Moudon et de Rue, de protéger le couvent de Hautevêtu et ses dépendances. (*Hisely, cartulaire de Hautevêtu.*)

il lui dit: »Monseigneur, vostre majesté me pardonnera si je lui dis aucunes choses.« — Oy, dites seurement. — »Monseigneur, il est vrai que la grâce Dieu je me suis accru de pays et n'ay point souffert à mes ennemis, que ils m'aient foulé, et l'armure et l'espée ont été ma conduitte. Pour ce suis ainsi venu au devant de votre majesté. Et sy m'avoit-on donné à entendre que ne m'investiriez point de Chabloys et d'Aouste, ne de Vaudz ne des autres pays que mes prédécesseurs ont conquis tant en Ytallie comme ailleurs. Or j'ay trouvé le contraire dont je vous remercie, sy soyez assuré que je vous serviray de corps et de biens. Et l'empereur le mercia et dist: »Mon beau cosin, tenez vous près de nous et vous faisons notre conseillier.« Sy commanda au chancelier qu'il lui fist ses lettres de son envestement. Et le chancelier demanda au Comte Pierre que luy montrât les vieilles lettres de son envestement por pouvoir faire les autres dessus, tant de Savoie, comme de Suze et de Piedmont et de tous les autres pays. Et adoncques le comte Pierre print sa grande espée et la sacqua hores de fourreau toute nue et puis dist: »Monseigneur, le chancelier, voyez ci les lettres que j'ay de mes signeuries«, et puis luy montra le pommeau de l'espée et ly dit: »Veez cy le sceau aultre lettre n'aye«³⁸⁾. Et le chancelier se print à rire et l'alla dire à l'Em-

³⁸⁾ La Chronique prend à tâche de justifier et d'expliquer le nom de *Petit Charlemagne*, que l'on donna à Pierre de Savoie presque dès son vivant. Ce n'est pas en effet dans les œuvres de législation et d'administration que brilla le comte Pierre. Ce qui nous reste de lui dans ce genre est peu de chose, et on ne peut en rien comparer cela aux Capitulaires de Charlemagne. En quoi il s'approcha de ce grand homme, c'est en profitant habilement comme lui de l'état de délabrement et d'abandon où étaient tous les pays autour de son héritage, pour se les approprier et de les assimiler. C'est bien moins dans le génie de Pierre de Savoie que dans les misères de l'Empire Germanique qu'il faut chercher les causes de l'agrandissement de sa maison. Il sut habilement tirer parti de circonstances qui, désastreuses pour d'autres, devinrent favorables pour lui. Au reste ses armes furent bien plus l'intimidation et l'appât de quelqu'argent offert à une noblesse Bourguignone ruinée et poussée à bout, que l'épée et la guerre. On voit

pereur qui n'eust grande joye et dict: »*Or luy faites ses prumières car nous les luy donnons.*« Après quoi l'empereur se mit à faire collacion de vins et d'espices et en s'esbattant il dit au comte: »Beau cosin, si je ne vous eusse voulu donner les investitures de Chablays, de Vaudz et d'Aoste, mais que je les eusse voulu avoir pour moi, que eussiez vous fait?« Le comte respondit: »Je vous eusse torné le côté armé et l'espée et me fusse dessendu jusqu'à la mort l'épée au poing. Et je eusse eu un avantage, car il n'y a homme en tous mes pays de qui je ne me tienne si leur qu'ils ne vivent et meurent avec moi. Et l'Empereur lui dit: »C'est bien et saige, car il n'est pas syre de son pays qui de ses hommes est hay.«

Le comte fut donc moult en la grâce de l'Empereur, mais une griève maladie lui vint, tant qu'il print congé et s'en vint à son pays tout droit à Chillion où il maladie longtemps et ne pouvait chevaucher ni sortir hors du chastel, sinon aucunes fois qu'il prenoit de l'air, se mettant sur le lac, en une nacelle. Et ainsi il cogneut sa mort et la finement de sa vie. Sy fit, ordonna son testament et son lex. Après que Monseigneur Philippe de Savoie eut laissé les bénéfices de l'Eglise qu'il tenoit³⁹⁾.

que le chroniqueur sait son Tite-Live, car la reponse qu'il met dans la bouche de Pierre est presque littéralement celle de Brennus aux ambassadeurs Romains. L'allusion au pommeau de l'épée est aussi empruntée à la légende de Charlemagne, »lequel scellait ses lettres et missives de la pomme de son épée et disait, montrant la lame: »*Voicy mon seing et voilà le fer qui le fera respecter.*«

On ne saurait trop faire attention, pour expliquer la naissance et l'accroissement de quelques pays à la fin du treizième siècle, comme la Suisse et les états de Savoie, à l'état précaire où se trouvaient toutes les grandes monarchies de l'Europe et avant tout l'Empire d'Allemagne. Rodolphe de Habsbourg qui releva cet empire, était parti de plus bas que Pierre de Savoie et il n'avait pas comme lui l'alliance du roi d'Angleterre, qui lui fut d'une incontestable utilité, bien qu'elle n'ait pas déployé ses effets d'une manière aussi ostensible, aussi spontanée et aussi désintéressée que le chronique du comte Pierre le donne à entendre.

39) Le testament public du comte Pierre est du 6 mai 1268. Dans cet acte il remet aux enfans du comte de Genevois, son débiteur, 2000

8. *Comment monseigneur Philippe de Savoie laissa les bénéfices et épousa la comtesse de Bourgogne à Salins⁴⁰).*

Durant le temps que le comte Pierre étoit malade, Pape Innocent manda messire Philippe son neveu, luy disant: »Que trop étoit mal fait que ne se étoit fait prestre car il tenoit in-

marcs sur les 10,000 qu'ils lui devaient par l'acte de 1250. »Générosité illusoire, dit Mr. le professeur Hisely, aumône humiliante et sans utilité réelle. Sans nous permettre de juger les intentions d'un créancier qui, à l'article de la mort, allège la charge d'un débiteur qu'il a ruiné, nous demanderons si Pierre de Savoie, après avoir si long-temps sacrifié à l'ambition de fonder un état puissant, a pu sérieusement pensé à faciliter aux comtes de Genevois les moyens de s'acquitter et de recouvrer les châteaux, les fiefs et les domaines dont ils avaient été dépossédés.« (Les comtes de Genevois et de Vaud. Tom. II des mémoires de l'Institut de Genève pag. 73.)

Quant à sa succession, Pierre en fit deux parts: 1. Béatrice, sa fille unique, mariée au Dauphin de Viennois, fut héritière des domaines dans le Pays de Vaud, c'est à dire de ses acquisitions faites en divers temps, le fruit de son propre labeur. 2. Philippe, frère de Pierre, eut le comté de Savoie proprement dit et les droits sur le château de Genève, qui étaient nécessaires à l'héritier de Savoie pour la poursuite des plans politiques de cette maison. C'était là un point important, un levier dont le nouveau comte avait besoin. Au fait Philippe finit par avoir toute la succession de son frère Pierre, même les domaines du Pays de Vaud dont Beatrice ne paraît pas avoir jamais joui. En un mot, on voit clairement, en dépit de ce partage d'héritage plus apparent que réel, un plan très fortement lié et habilement conçu pour concentrer dans la même main tous les domaines de la maison de Savoie et entr'autres pour souder et fusionner les terres Romandes de l'Helvétie occidentale avec le comté patrimonial de Savoie proprement dit. Ce plan se poursuivait en même temps que se préparait l'annexion du Faucigny et du Genevois.

⁴⁰) Le règne du comte Philippe, successeur du comte Pierre, est à peine entrevu et ébauché dans la *Chronique de Savoie* et dans Champier. On dirait à les lire qu'il ne fut signalé par aucun événement. Ils abondèrent pourtant, mais ils furent presque tous malheureux et le chroniqueur a préféré taire ce que d'ailleurs il ne pouvait pas suffisamment comprendre et expliquer. Paradin a été plus vrai quand, en parlant de ce règne et de ses calamités, il ajoute: »Jamais homme qui

duement les bénéfices de sainte Eglise. Pourquoi il lui commandait que dedans un an il eut à recevoir iceux sacrés ordres selon les degrés. Et adhonc messire Philippe répondit hardiment: »Pere Saint, en ces jours que ceux qui vous étoient contraires tenoient le patrimoine de l'Eglise, vous me donnates à tenir en commande l'Archevesché de Lyon et celui de Valence pour soutenir mon estat ès guerre que je faisais pour vous et l'église. J'ai fait venir à votre obéissance les rebelles de l'Eglise,

a porté l'habit d'église et a vescu du bien du crucifix longuement, ne prospère après avoir laissé le dit habit. Le comte Philippe n'eut grandement plaisir, après avoir été pourvu des dignités archiépiscopales, de s'être fait grand en temporalité.«

Rappelons brièvement que Philippe fut battu par Rodolphe de Habsbourg. L'avènement de ce seigneur à l'empire rendait la partie trop inégale. »Entre le Roy de Almaigne et le conte de Savese a grand guerre et ont la gent du Roy gasté grand partie de la terre du comte.« C'est ainsi que s'exprime le message par lequel en 1481 le roi Edouard d'Angleterre est instruit de la mort par accident d'Hartman, fils de Rodolphe de Habsbourg, jeune prince auquel sa fille était fiancée. Philippe fit avec lui en 1283 une paix par laquelle la maison de Savoie abandonnait toutes ses conquêtes au coeur de l'Helvétie. A grand peine conservait elle le Pays de Vaud, et un avoué impérial protégeait l'Evèché de Lausanne contre les tentatives de Philippe. La main de Rodolphe s'étendait jusqu'aux portes de Genève puisque le puissant sire de Prangins, qui possédait Nyon, lui faisait hommage de ses fiefs.

Il est facile de comprendre quelle énergie dut donner aux comtes de Genève et à d'autres petits princes annihilés ou amoindris par les comtes de Savoie, l'appui aussi inattendu qu'involontaire que vint leur donner Rodolphe de Habsbourg. Ce roi des Romains sut habilement tirer parti des griefs et des rancunes de ces seigneurs. Ainsi nous le voyons, dans une charte du 22 juin 1283, publiée par le professeur Kopp dans son *histoire de la confédération Suisse*, tom. 2, pag. 360, adresser un appel au comte Amédée de Genevois pour lui recommander les droits de l'empire contre le comte de Savoie. »Voulant ramener »à nous, dit-il dans ce document caractéristique, et faire rentrer à la »Couronne les droits et les biens de l'empire, que le comte de Savoie »a usurpés dès longtemps, et venger des injures faites à nos vassaux, »nous avons marché contre lui avec des troupes nombreuses. Nous »ne mettrons bas les armes qu'après l'avoir réduit et ramené au de-

et vous est avis que vous ne savez plus à quoi m'employer. Pourquoy vous me voulez maintenant oter mes bénéfices. Or prenez les et les donnez à qui il vous plaira, car le comte de Savoie mon frère a assez pour entretenir moi et mon état. Et se vestit alors messire Philippe en courte robe en cour de Romme et s'en vint en Savoie avec messire Amé son neveu, le plus grand, bel et jeune chevalier qui se peut alors trouver, et pour ce l'appela ton *le grand Comte*.

» voir. Nous te requérons, par la fidélité que tu dois à l'Empire, de
 » nous aider à faire rentrer les biens qui lui appartiennent. De notre
 » côté nous ne t'abandonnerons pas dans la défense de tes droits et nous
 » t'enverrons jusqu'à cent cavaliers auxiliaires. Il n'y aura pas de paix
 » entre nous et le comte de Savoie sans que tu y sois compris. Donné
 » au camp de Payerne, le 10 juillet le dixième année de notre règne.«

On voit par ce rescript que Rodolphe de Habsbourg, se mettant à la hauteur de sa nouvelle position, et en homme qui n'ignorait rien du passé, mettait à profit les griefs du comte de Genève contre le comte de Savoie. On sait que la ville de Payerne tint sept mois contre Rodolphe. On lit dans le *Codex Epistolaris Rodulphi I. Romanorum Regis*: „Rodulphus Rex obsedit Paterniacum et aedificavit circa munitiones et domos; . . . deinde, circa nativitatem Domini (Decembre 1283) rex compositionem fecit.“ Mais en faisant la paix qui suivit la reddition de Payerne, Rodolphe paraît s'être peu souvenu de l'appui qu'il avait promis au comte de Genève dans un moment où il avait besoin de ranimer ses rancunes. Il se contenta de reprendre ce qui était à sa convenance dans les pays Romands qui avaient subi l'influence Savoisiennne aux cousins de l'Helvétie allémanique, Moudon, Morat, Guminen; il prit quelques sûretés et se réserva quelques points dans l'Helvétie Romande jusqu'aux portes de Genève, du côté de Nyon. Mais en thèse générale il abandonna le Pays de Vaud et le Genevois à l'influence savoisiennne. C'était un partage, une coté mal taillée entre les deux ascendants rivaux des maisons de Habsbourg et de Savoie. Les intermédiaires furent sacrifiés comme il arrive dans ces cas-là. Le déclin de la maison comtale de Genève suivait sa pente fatale.

En Italie la maison de Savoie n'était guère plus heureuse contre Charles d'Anjou, qui travaillait à assujétir toute la péninsule. Philippe, vieux et malade, voyait encore ses neveux se disputer sa succession de son vivant, et il était obligé de consulter Edouard I, roi d'Angleterre et sa mère Eléonore, pour savoir qui il devait nommer comte de

Tant chevaucha messire Philippe qu'il arriva droit à Chillon, là où il trouva le comte Pierre malade et lui récita son affaire. Si envoya le comte Pierre à la comtesse Alice de Bourgogne pour lui dire que par dépense obtenue du pape se pourroit contracter mariage entre messire Philippe de Savoie et elle, ce qui fut fait et accompli au château de Salins. Et dès lors fut messire Philippe appelé comte de Bourgogne à cause de sa femme Alice.

9. *Comment le comte Pierre de Savoie mourut et fut sépulturé dans l'abbaye de Haute combe⁴¹).*

Après que messire Philippe fut ainsi marié⁴²), le comte Pierre son frère affoiblit tellement par la maladie qu'il connut

Savoie après lui. Il signifiait à ses neveux qu'ils eussent à s'abstenir de tout acte d'héritier avant d'avoir connu l'intention du roi d'Angleterre (Lunig, Codex Italiæ, diplom. I, 601—603.) Ceci pourrait bien confirmer notre hypothèse sur les relations politiques des deux cours.

⁴¹) Pierre de Savoie mourut-il à Chillon, comme le dit la chronique? Mr. Cibrario le fait mourir là dans son dernier ouvrage (1852). D'autres historiens le font mourir en Dauphiné au retour d'un dernier voyage en Italie. Son testament est du 6 mai 1268. Il laissa à sa fille unique une part plus grande en apparence que celle énoncée par la chronique, bien qu'effectivement, comme nous l'avons vu, il la sacrifiait à la grandeur future de la maison de Savoie pour laquelle il avait tant travaillé. Quoi qu'aucune loi n'interdit aux femmes de régner, et que rien de semblable à ce qu'on appelle la loi salique ne fut reconnu en Savoie; bien qu'au contraire ce pays fut plutôt régi par les principes du droit Bourguignon qui n'excluaient pas les femmes des fiefs nobles, Pierre par son testament posa les bases d'une loi féodale qu'il jugeait plus propre à augmenter la puissance de sa famille en concentrant dans une seule main masculine les domaines de Savoie dont il pouvait disposer.

⁴²) Philippe de Savoie était depuis plus de vingt ans dans l'église et portait le titre d'archevêque élu de Lyon, quand il rentra dans le monde et dans la vie laïque par l'effet de l'arrangement combiné entre lui et son frère Pierre qui, au reste, avait fait de même. Ce fut un an environ avant la mort du *Petit Charlemagne* qu'il épousa Alice, comtesse palatine de Bourgogne, veuve de Hugues de Chalons et mère de la seconde femme de Hartman le jeune, comte de Kybourg. Au reste bien qu'il fut extérieurement dans l'Eglise, Philippe n'avait pas reçu les ordres sacrés. »Selon l'abus de ces temps, dit Cibrario, les grands

que sa mort étoit bien prochaine. Pourquoi il ordonna par son testament que sa fille, femme du comte d'Albonnoys, ne dut point hériter après lui la Comté de Savoie. Ains voulut que messire Philippe son frère héritât en hicelluy comté, et comanda luy bailler l'annel de St. Maurice, pour être porté par lui et ses successeurs en grande révérence. Et ordonna à sa fille Constance, femme du comte d'Albonnoys, une somme d'argent outre son mariage qui jà payé estoit. Etant ce fait il très passa en l'an de grâce M.C.C. LXVIII, et fust porté à Haute-Combe où il gist.

XI. Chronique

du comte Philippe, et comment il voulut que son second neveu Amé fut comte après luy⁴³⁾).

Quand il eut fait faire au lieu de Salins un grand et solennel obsèque, le comte Philippe chevaucha droit en Savoie dont

bénéfices ecclésiastiques servaient d'apanages aux cadets des maisons souveraines. Philippe était archevêque élu de Lyon uniquement pour jouir de la souveraineté temporelle de cette ville et d'une partie du Lyonnais, ce qui lui valait puissance et richesse.«

⁴³⁾ Ce que va nous dire la chronique des dispositions dernières du comte Philippe est erronné en plusieurs points. D'abord il ne laissait pas trois neveux, mais seulement deux et un petit neveu, Philippe, fils de Thomas III, décédé avant le comte Philippe. Le débat pour la succession était donc entre ces deux neveux Amé et Louis. Il fallut, pour empêcher la guerre entre ces deux frères, l'intervention de Marguerite de France, leur parente, veuve de Saint-Louis (1283). Après la mort de Philippe, la lutte recommença plus vive. Louis de Savoie, l'un des plus intrépides chevaliers de la dernière croisade de Saint Louis en Afrique, se prétendait deshérité parceque son oncle ne lui avait laissé que le Pays de Vaud, érigé pour lui en baronie inféodée au comte Amé son frère. En suite d'un arbitrage celui-ci dut céder en 1287 à Louis toute la rive Savoisienne du lac Léman, Thonon, Evian, la Tour de Vevey, afin d'arrondir sa portion. Le domaine de Savoie était démembré déjà contre la volonté du comte Pierre, tant il est vrai que la force des événements et les passions des hommes sont

il fut fait sans contradiction comte paisible, et maintint son pays en bonne paix et prospérité. Et en tout son temps ne trouva personne qui lui fit guerre. Advint qu'après quelques ans ce comte se maladie, en telle manière qu'il cogneut sa fin approcher. Et attendu qu'il n'avoit nul enfant de la comtesse Alice, il voulut faire son testament. Et ordonna messire Amé, son neveu, qu'il avoit nourri, lequel était second fils de son frère Thomas, pour être comte de Savoie, seigneur d'Oste et aussi marquis en Ytallie. Dont pour cette cause ordonna qu'il eût l'anneau de St. Maurice. Puis ordonna que son autre neveu Thomas (III), qui étoit premier né de son même frère Thomas (II), tiendrait toute la baronnie et terre que avoit conqueté en Piémont le grand conte Thomas (I) son ayeul, père d'iceluy comte Philippe. Et estoient les terres que le comte Pierre avoit autrefois tenues pour son partaoige. Et à son tiers neveu Loys, frère de messire Amé et de Thomas, lequel étoit plus jeune, donna la baronie de Vaudz et plusieurs autres bons chasteaux en Beaugeys et Verrois.

plus sortes que les dispositions dernières des fondateurs de monarchies. Ce qui rendit Amé accommodant, c'est qu'il avoit besoin des services et de l'épée de son frère Louis contre la maison de Habsbourg d'un côté, et de l'autre contre le Dauphin de Viennois, comte d'Albonnais, gendre du comte Pierre, qui réclamait contre le testament qui deshéritait sa femme et qui commençait dès lors ces terribles guerres qui absorbèrent un moment toutes les forces des princes de Savoie.

Le comte Amé ne se montra pas moins prudent en abandonnant à son neveu Philippe, fils aîné de son frère Thomas III, (le même auquel la couronne de Savoie aurait du échoir, en dépit des testaments du comte Philippe, si le droit de représentation à l'infini avait déjà été admis alors comme il le fut un peu plus tard); en lui abandonnant définitivement le Piémont déjà concédé précédemment à son aïeul Thomas II. Thomas III devait le tenir en fief sous l'hommage du comte Amé, son oncle. Ce même Philippe, en épousant en 1301 Isabelle de Villehardouin, princesse d'Achaie, renforça les espérances de sa maison quant à la succession du trône de Constantinople. Isabelle descendait d'un des barons français qui accompagnèrent Baudouin, comte de Flandre, à cette quatrième croisade qui se termina si singulièrement par la fondation d'un empire latin en Orient.

Moult desdaigné fut messire Thomas, premier neveu du comte Philippe, contre luy pour ce qu'il avoit institué comte de Savoie son frère Amé et non pas luy. Pourquoys le comte Philippe fit venir devant luy tous les trois frères et leur dit : »Je veux que incontinent vous trois teniez mon testament ainsi que j'ay ordonné, autrement celui qui ne le voudra rattifier je le prive de sa terre et la donne aux deux autres.« Messire Thomas voyant que tel étoit le bon plaisir de son oncle ne voulut plus aller à l'encontre. Après cela mourut le comte Philippe en grande contrition, l'an de grace M. C.C. LXXXV⁴⁴).

XII. Chronique de Amé dit *le Grand*⁴⁵).

Après la sépulture de leur oncle, les trois frères prirent chacun de leur côté. Messire Thomas s'en alla droit en Piedmont où nous le laissons avec sa généalogie et son fils Philippe

⁴⁴) Le comte Philippe mourut au milieu du mois d'août de l'an 1285, sans avoir déclaré positivement auquel de ses neveux il laissait l'héritérité des Etats de Savoie. Amé V prit les devants et se fit prêter serment de fidélité par les Genevois pour le château que les comtes de Genève possédaient dans cette ville. L'Evêque de Genève, Robert, et en même temps que lui l'évêque de Lausanne, Guillaume de Champvent, qui fit revivre d'anciens griefs contre la maison de Savoie, protestèrent contre les tendances envahissantes du nouveau prince qui débutait d'une manière si altière. Celui-ci voyant qu'il avait trop tôt dévoilé sa politique, jugea prudent de reculer pour le moment. Le traité de 1285 rétablit les choses comme elles étaient avant l'usurpation du nouveau comte de Savoie.

⁴⁵) Le règne d'Amé V, le grand Comte, ne fut qu'une perpétuelle guerre avec les Dauphins du Viennois, et leurs alliés les comtes de Genève, les sires de Gex et de Faucigny. Tous ces adversaires s'unissaient contre la maison de Savoie parce qu'ils se prétendaient lésés par l'ordre de succession établi par les comtes Pierre et Philippe. Béatrice, dame de Faucigny et fille unique du comte Pierre, mariée au dauphin du Viennois, souffla durant toute sa vie, qui fut très longue, le feu de la discorde entre les Dauphins et les comtes de Savoie. Les comtes de

qui fut prince de la Morée; de même son frère Loys qui s'en alla en son Pays de Vaulx où il fit des vaillançises qui sont

Genève intervenaient naturellement contre la maison de Savoie parce-
qu'ils voyaient avec terreur leur puissance, déjà bien compromise par
l'émancipation toujours croissante de la cité épiscopale de Genève,
battue fortement en brèche par le comte de Savoie, qui occupait le châ-
teau de l'Ille élevé dans le Rhône par les comtes de Genevois. Amé II,
comte de Genève, qui avait succédé en 1280 à son frère Aimon, avait
obtenu de Béatrice, fille du comte Pierre, la levée de l'hypothèque que
la maison de Savoie avait sur ce château ainsi que sur ceux des Clées
et de Rue depuis les succès du petit Charlemagne sur les comtes de
Genève. Amé V de son côté contestait le droit de Béatrice à donner
main levée de cette hypothèque. De là le débat dont la chronique re-
traçé avec assez d'exactitude les principaux incidents.

La position de la cité de Genève au milieu de ce conflit était bien
difficile, surtout quand elle venait à avoir pour Evêque un prélat de
la famille même des comtes de Genève, comme l'Evêque Robert, qui
favorisait Amé II, son cousin, contre la maison de Savoie. Le comte
Amé V se présentait comme défenseur des libertés de Genève contre
les usurpations des Evêques et des comtes, et les bourgeois, qui ai-
maient mieux en ce moment un protecteur un peu lointain et passable-
ment puissant, que deux maîtres immédiats dont les intérêts se trou-
vaient momentanément unis par un pacte de famille, ouvraient en quel-
que sorte à Amé V les portes de leur ville. C'est à l'aide de ces cir-
constances qu'il y entra en Sept. 1285, et qu'il jura de protéger les
franchises de la cité. En vain l'Evêque, le comte de Genève et le
Dauphin voulurent ils repousser cette intrusion faite sous couleur de
délivrance. Amé V prévalut, et un chatelain Savoyard remplaça le
chatelain de l'Evêque dans le château de l'Ille. Il y eut plusieurs trêves
et pacifications successives ménagées par les voisins. Mais les causes
d'inimitié étaient trop vives pour que de telles paix fussent durables
Mr. Edouard Mallet, docteur en droit, dans son excellent mémoire sur
le *Pouvoir que la maison de Savoie a exercé dans Genève* a montré
comment Pierre de Savoie fut le premier fauteur du mouvement com-
munal dans Genève dès 1263, et comment il fit avec les citadins un
traité par lequel il s'engageait à les protéger et les défendre. Le comte
Amé V, marchant d'un pas plus assuré dans la voie ouverte par le
petit Charlemagne, constitua la vraie *commune Genevoise* qui fut une
révolution politique des citoyens contre le pouvoir de leur Evêque, lequel
avait perdu le caractère désintéressé, bénin et protecteur qu'il avait

récitées ès chronicques qui en sont faites⁴⁶⁾). Retourneray donc seulement à parler du Comte Amé et de ses faits. Il espousa dame Sibille de Beaugie, qui estait d'un très bon pays joignant au sien, et la noce fut faite à Chambéry avec honneur et liesse. Et eurent un fils appelé Edouard, de la nativité duquel les barons de Savoie firent grande feste. Et un an après eurent un autre fils nommé Amé, et après trois filles dont la tierce appelée Agnés fut espousée au comte Guillaume de Genève. C'est pour cette lignée, qui leur était survenue après longue stérilité, que le comte et la comtesse fondèrent à Clugny le saint couvent des six enfans Innocens.

Environ ce temps là le Dauphin de Viennois, qui était allié avec le comte de Genève, manda dessier le comte Amé de Savoie. Et quand il se vit ainsi dessié, il manda incontinent ses frères et d'abord Loys seigneur de la baronie de Vaud. Ung

aux premiers siècles de l'épiscopat. Les Genevois étaient maintenant entre deux tyrannies immédiates, celle plus brutale des comtes de Genève, qui n'avaient jamais pu prendre leur parti d'être sans pouvoir dans la cité dont ils tenaient les alentours, et celle plus astucieuse, plus diplomatique de l'Evèque qui se ressentait des maux scandaleux qui affligeaient encore l'église romaine en dépit des réformes de Grégoire VII et d'Innocent III.

⁴⁶⁾ Le comte Philippe donna le Pays de Vaud à son neveu Louis, par un acte du 17 Decembre 1284. Mais Louis ne paraît pas s'être accomodé de ce legs sans essayer de protester contre ce qu'il envisageait comme un passe-droit. Il s'allia avec Amédée, comte de Genève, qui avait les mêmes griefs que lui contre les allures souveraines d'Amé V. Probablement qu'avant cette alliance le comte de Genève avait fait ses conditions au comte Louis. Quoiqu'il en soit, après une décision arbitrale rendue à Lyon le 14 janvier 1286, la paix fut rétablie entre les deux frères. Le comte Amé V fit remise de ses ressentiments à ceux qui avaient adhéré au parti de son frère Louis, mais en exceptant nominalement le comte de Genève. L'arbitrage établit clairement la dépendance dans laquelle la baronie de Vaud devait se trouver dès lors à l'égard de la maison de Savoie. Ainsi fut érigée la baronie de Vaud en 1286. Les annexes de l'ancien comté de Vaud, ainsi transformé, comme par exemple Cossonay, le comté de Gruyère, restèrent siens immédiats de la couronne de Savoie.

peu de temps après vinrent certaines nouvelles que le comte de Genève, parti du Dauphiné, étoit entré au Pays de Vauldz où il faisait aspre guerre comme aussi ès marches du Chablois⁴⁷). Adonc le comte Amé V, fit publier son mandement pour assembler ses gens darmes, et fit tellement qu'il entra jusqu'au Pays de Genève à très grand puissance et gasta tout le plain pays près de Genève. Puis s'en alla devant le pas de la Cluse de Geys⁴⁸), laquel, ainsi que le chastel de l'Isle, il print et mit dessoubs luy. Et là il se tint en ce château de l'Yle, sur le pont du Rhosne affin qu'il peut avoir son aller et retourner, et son passage en Vuaudz vers Monseigneur Loys son frère. Et après quelques jours s'en alla tout droict à Nyon par cuyder trover en Vuaudz le comte de Genève, mais ce comte qui avoit ses espies vint par le haut de Vuaudz et alla passer le pont de Chancy pour se retraire en son pays.

Quand le comte Amé sceut qu'il le fuyoit, il gasta tout le pays et se saisit tellement des places depuis la Cluse de Geys, qu'il pouvait aller et marcher sans le dangier de ses adversaires. Et puis retorna à Genève et de là à Thonon, Evians et aux Allinges où il establit deux forteresses. Et ce fut guerre longue et mortelle, mais le comte Amé en avoit le meilleur.

La renommée de cette forte et dure guerre fut espangchée aux diverses parties du monde, tellement que le pape, le roy d'Angleterre et le duc de Bourgogne se proposèrent de traitter

⁴⁷) Les guerres qu'Amé V eut à soutenir dès le commencement de son règne, contre le comte et l'évêque de Genève et le dauphin Humbert, peuvent expliquer pourquoi il s'accomoda si vite avec son frère Louis et les raisons pour lesquels il lui fit même d'assez grands avantages par l'accord de 1286. Amé V ne voulait pas encore avoir à combattre son frère et à soutenir une guerre intestine, quand il avait déjà tant de voisins sur les bras.

⁴⁸) Les sires de Gex faisaient volontiers alliance avec les comtes de Genevois contre la Savoie. L'intérêt était le même. C'était celui de deux vassaux relativement faibles, qui s'unissaient contre un seigneur plus puissant dont ils voyaient la grandeur croissante qui devait finir par les absorber tous deux.

de la paix. Et cette paix fut criée après que les ambassadeurs furent retournés vers leurs seigneurs.

En celluy temps l'empereur Henri de Luxembourg, nouvellement esleu, eut grand envie de prendre sa couronne à Romme, mais il ne scavait comment il pourrait aller seurement, car il n'osoit se fier de passer par le pays du duc d'Aultriche pour aucunes divisions qu'ils avoient ensemble⁴⁹⁾). Lors le comte

⁴⁹⁾ Les évènemens qui entourent le berceau miraculeux de la liberté et de l'indépendance de la Suisse se lient ici avec les chroniques de Savoie, et ces chroniques servent à les expliquer pour certains points. On sait qu'Albert de Habsbourg, fils de l'empereur Rodolphe, après avoir disputé le trône à Adolphe de Nassau, s'était fait violemment élire Empereur. En guerre ouverte avec le pape Boniface VIII, il avait voulu aller en Italie pour le punir de ses procédés, et pour cela il avait foulé certains priviléges concédés aux *Waldstätten ou cantons forestiers* d'Uri, Schwytz et Unterwald par les empereurs précédents et entr'autres par Frédéric II. Albert avait besoin des passages des Alpes occupés par les Waldstätten, pour conduire ses armées en Italie. Cela explique le régime militaire, les châteaux fortifiés, les vexations des bailliis d'Albert d'Autriche dans les cantons primitifs. Albert fut assassiné par son neveu Jean de Habsbourg dont il retenait les domaines, et cet évènement arrivé en 1308 favorisa plus que toute autre chose l'émancipation de la Suisse. Les princes d'Allemagne, las de la suprématie si rapidement établie de la maison de Habsbourg, écartèrent les fils d'Albert et élurent à l'empire Henri de Luxembourg. Le nouvel élu avait donc toutes sortes de raison pour redouter *de passer par le pays du duc d'Autriche* c'est-à-dire par l'Helvétie orientale ou allemande où les Habsbourg avaient leurs domaines héréditaires, et par le Saint Gothard. On comprend pourquoi Amé V, qui avait les mêmes raisons que Henri de détester la maison de Habsbourg-Autriche, et qui continuait les efforts de ses prédécesseurs pour leur reprendre Payerne, Morat, Berne et l'influence dans l'Helvétie centrale, faisait cause commune avec le nouvel empereur et lui offrait le passage en Italie par ses états. Il fit plus, il alla a sa rencontre jusqu'à Soleure, le conduisit à Berne dont les bourgeois venaient de le reconnaître pour seigneur protecteur, et de là à Lausanne, Genève, Chambéry, Suze et Turin où ils arrivèrent le 30 Octobre 1310. Ils avaient évité Fribourg, ville Habsbourgienne.

Une erreur singulière de la *Chronique de Cabaret*, erreur corrigée

Amé proposa à l'Empereur que si c'étoit son bon plaisir de aller à Romme par son pays, qu'il le conduirait seurement jusqu'au fleuve du Po, et plus loin.

L'empereur Henry s'esjouit moult à ces nouvelles, et ainsy le comte Amé vint à Berne où il rencontra l'empereur à moult noble compagnie qui ja l'avoit mené de Basle à Berne. Après fit le comte Amé partir l'empereur et le mena de Berne à Morat et ne vint point par Fribourg pource qu'il le vouloit mener tant qu'il porrait par sur sa terre et aussy parce que la ville étoit du duc d'Austrie qui n'estoyent pas trop bons amys⁵⁰). De Morat l'emmenna à Moudon et de Moudon à Lausanne, et puis à Genève et après à Chambéry, et de là par la Morianne et le mont Senyix. Et en passant ce mont, quand il fust sur le tertre de Ferrière auprès de Suze, l'Empereur regarda en bas et en hault, et vist le pays d'Ytallie et là il se mit à genouils et regarda envers le ciel, ly dist en latin: »*Criste obsecro te ut me defendas et eruas a sufficacione parcium uius patrye Ytallie gencium.*« »Seigneur Dieu, je te requiers que tu me veuilles garder de la sophistication et des partialités perverses des pays d'Italie que je voys.« Lors le comte Amé le reconforta disant: Sire, si vous faictes comment mes antécessseurs ont fait, les quels ne prirent garde ni soustenance de Guelse et de Jobellin, Dieu vous gardera de leurs déceptions. Comte, dit l'Empereur, je cognois votre bon parler et jà ne sera dit que l'empereur tienne partie en Ytalie ne ailleurs⁵¹).

par Champier, c'est de confondre dans ce voyage Henri de Luxembourg avec l'empereur Rodolphe de Habsbourg qui n'alla pas en Italie. Cette erreur provenait probablement de l'impression populaire qu'avait fait, quelques années auparavant (1275), l'entrevue de Rodolphe et de Grégoire X à Lausanne lors de la consécration de la Cathédrale de cette ville. Les solennités extraordinaires de cette entrevue avaient frappé les imaginations et durant assez longtemps tout empereur s'appela Rodolphe pour les habitans de l'Helvétie et des Alpes.

⁵⁰) On sait l'attachement des Fribourgeois pour les princes Habsbourgiens et ce qu'il fallut de travail pour les séparer de leur fortune.

⁵¹) Le langage peu flatteur que tenait Henri VII en parlant des

Le Comte Amé accompagna l'empereur jusqu'où avait été dict et mêmement jusqu'à Rome, avec messire Guillaume de Flandres et messire Ode de Granczon⁵²⁾), et esleurent le pape et l'empereur à être moyen si aucune différence sourdoit entre

Italiens avait été, il faut le dire, provoqué par celui encore plus insultant dont on usait en Italie en parlant des Empereurs. On était dans la péninsule sous l'impression des anathèmes des papes qui avaient excommunié les rois de Germanie qui osaient se dire rois des Romains. Les Florentins, avisés par Henri de Luxembourg de sa prochaine arrivée en Italie, à la tête d'une armée recrutée pour partie en Helvétie et en Savoie, répondirent: »Il nous est impossible de sympathiser avec »un Empereur qui conduit en Italie une armée de Barbares, quand »son principal devoir serait d'arracher cette contrée aux mains des »barbares.« — »On appelait alors Barbare, dit M. Cibrario, tout ce »qui n'était pas Italien, par conséquent l'Empereur et ses prédécesseurs. »Appeler Barbare tout ce qui est né au nord des Alpes et de la Méditerranée n'a jamais été un signe de grande civilisation. Les plus admirables antécédens de cette contrée d'Italie si admirablement douée »ne pouvaient autoriser ce langage, surtout quand des guerres civiles monstrueuses la dévoraient. La liberté, fuyant alors l'Italie, cherchait un refuge dans les Alpes Helvétiques, au pied du Selisberg et du Righi, à l'Axenberg et au Titlis. Elle commençait à nourrir de son lait bienfaisant ces âpres vallées habitées par une population de pasteurs pauvres mais forts, vertueux et courageux.«

⁵²⁾ Ode ou Othon de Granson était un des ancêtres de celui qui succomba en 1397 dans le fameux duel avec Gérard d'Estavayer.

L'insistance que met la Chronique originale de Savoie, dans cette occasion et dans plusieurs passages que l'on rencontrera bientôt, à désigner les Granson d'une manière spéciale, pourrait faire croire que cette illustre famille n'était pas étrangère à la rédaction de ces récits, ou du moins que le Chroniqueur avait pour elle des égards particuliers.

On remarquera que la Chronique Originale s'arrête avec la mort d'Amé VII, le Comte Rouge, et avec la catastrophe qui enveloppa Othon de Granson dans cette mystérieuse et tragique histoire. La force et l'haleine semble manquer au Chroniqueur quand il vient à prononcer le nom de cette famille et qu'il se trouve en face de ce lugubre récit.

Notre supposition servirait à expliquer ce que dit notre Ruchat, historien ordinairement si exact, d'une *Chronique du Pays de Vaud*

eux. Et cependant la comtesse Sebille manda lettres à son mari, puis fit grand amas de gens d'armes pour aller contre le Dauphin qui faisoit une forte guerre aux subjets de Savoie et avait mis le siège devant une forteresse du comte qui avoit nom Quérieu. Lors le comte print humblement congé du Pape et de l'Empereur, puis chevaucha tant qu'il arriva en Savoie, et ayant rassemblé ses gens s'en alla devant Belle combe, où de plain saut print le bourg et la ville et la mict en son dernier mectz, et ne combattit pas le château car impregnable il estoit. Et de là à toute puissance il entra à la terre de Gresvoudan où il fit l'assaut à Goncelin qui moult fort étoit et au château de la Terrace. Considérant le comte qu'il ne pouvait le prendre, s'en alla devant la forteresse de Barreau qui fut prinse en sur-saut. Tandis que le comte de Savoie gâtait ainsi le pays de Gresivoudan, le dauphin alla se mectre en embûches au bois de Silvete et là se tinrent coyement qu'ils ne furent aperçus. Au matin se partit le comte Amé de Barraux que brûlé il avoit, et ses gens alloient en désarroy chantant et gallant. Le Dauphin issyt et frappa sus tellement que le seigneur de la Tour fut prisonnier et aucun autre noble comme Aubert de Collombier, le bastard de la Sarra et aultres. Et on fut content de rendre prisonniers pour prisonniers et ainsy revint en Savoie.

Comme le comte Amé rentra à Chambérye, il oyt un grand cris et l'on ly dit: *Helas, madame est morte.* La douleur qu'il mena ne chaut demander. Sy se conforta en ses deux fils et en ses trois filles.

Cependant le roi de Secille, étant en Provence, ménagea la paix entre le Comte Amé de Savoie, le Dauphin et le comte

qui se conservait autre fois dans le Château de Prangins, et dont un exemplaire manuscrit portait la date de 1280. Cette Chronique Vaudoise de Prangins, dont on a souvent regretté la perte, a tout l'air d'être une copie, une variante ou peut-être même le texte original de la Chronique de Savoie, écrit sous l'inspiration des Granson, qui étaient, comme on sait, sires ou seigneurs de Prangins. De là le soin du Chroniqueur à rappeler l'illustration de cette famille et à citer ses membres d'une manière toute spéciale chaque fois que l'occasion s'en présente.

Amé de Genève. Et un peu après la paix faictte venoit messire Pierre de Granczon⁵³⁾ d'Angleterre, où le roi lui avoit donné l'ordre de la Giarritière, dont ne sont que treize, à la place du comte de Warwich qui estoit mort, et passa par le pays de Brabant où le duc luy montra une très belle fille qu'il avoit nommée Marie et parlèrent de la marier. Porquoy le dit messire Pierre vint en Savoie, et sy accorda le comte Amé pour ce mariage et eut le comte Amé quatre belles filles dont une espousa le duc d'Austriche⁵⁴⁾, et l'autre espousa l'empereur de Constantinople. Après que le comte Amé eut été par un certain temps de l'autre part des Alpes, où il acquit la cité d'Yvrée, s'en revint à Chambéry auprès de sa femme où il trouva que le comte de Genève lui avoit recommencé la guerre à la postulacion du Dauphin de Viennois. Et quand il vit son point il chevaucha en armes jusqu'à Genève et fit faire une place appelée Marval es marches de Gex et la fournit de bons routiers lesquels faisaient moult maux aux pays du comte de Genève. Pareillement édisia le comte de Genève une forteresse qu'il appela Gaillard⁵⁵⁾ pour gréver les pays du comte de Sa-

⁵³⁾ Pierre était le bis-aïeul d'Othon de Grandson, tué le 7 août 1397 dans le fameux champ-clos de Bourg en Bresse.

⁵⁴⁾ Le second mariage d'Amé avait eu lieu avant le moment indiqué par la Chronique et cette union avec Marie de Brabant avait contribué à reserrer les liens entre l'empereur Henri de Luxembourg et le comte Amé V. Henri, en effet, était l'époux de Marguerite de Brabant, sœur de Marie. De plus, les comtes de Luxembourg devaient l'hommage aux ducs de Brabant, leurs suzerains dans la hiérarchie féodale. La mort prématurée de Henri en Italie fit évanouir de grandes espérances. De Marie de Brabant Amé V eut trois filles : 1) Marie, mariée à Hugues, sire de Faucigny. 2) Catherine, qui épousa en 1315 Léopold d'Autriche (le vaincu de Morgarten) après un rapprochement entre les maisons de Habsbourg et de Savoie ; et 3) Jeanne, qui fut mariée sous le nom de la princesse Anne à Andronic Paléologue, empereur de Constantinople (Voyez plus haut).

⁵⁵⁾ La construction du château de Gaillard sur l'Arve est fixée à l'an 1305. Bâti par Amé II de Genève, il fut fortifié en 1314 par son fils Guillaume III. On sait quelles étaient les attributions du châtelain de Gaillard en sa qualité d'officier du comte de Genevois. Il était

voie. Et pour lors s'engregérent les uns contre les autres si asprement que à peine se pourroient nombrer les exécrables peines qu'ils prenoient à courir les parties d'icelles frontières.

Messire Guillaume de Foncigny fut mal content de la place de Marval, parcequ'était Seigneur de Geyx, et qu'icelle place était tout près de luy. Si manda au comte de Genève qu'il lui transmit ce qu'il avoit de gens d'armes et tant firent par subtilité qu'ils prinrent le dit château de Marval. Et quand ils l'eurent prins, eurent grand débat pour savoir s'ils garderoient la place ou s'ils la dérocheroient⁵⁶⁾). Mais messire Guillaume, seigneur de Geyx, voulut qu'elle fut abattue⁵⁷⁾). Mais sur ces entrefaites arriva sur eux le comte de Savoie à moult grand puissance parquoy il se frappa dedans eux par telle froideur que

chargé de faire exécuter les sentences de mort prononcées par les syndics de Genève. Cette construction, comme le dit la Chronique, était une réprésaille contre Amé V de Savoie à cause de celle du château de Marval. Presque toute l'histoire des guerres privées entre ces seigneurs se concentre autour de ces forts, élevés dans une intention de menace permanente et d'envahissement. Ainsi, comme on le verra, le château de Marval fut ruiné par le sire de Gex auquel il portait grand ombrage, et celui de Gaillard eut beaucoup à souffrir des officiers du comte de Savoie en Chablais.

⁵⁶⁾ Un gentilhomme de Vaudz, qui dedans la place étoit, nommé Anthoine d'Avanche, s'eschappa et vint trouver le comte de Savoie lequel ja venoit à toute une belle compagnie, car ja avoit sentu que le comte de Genève avoit mis gens sus. Lors ly dit Anthoine d'Avanche : »Monseigneur, hitez-vous, car votre chastel de Marval est prins, et encore y sont ils et les troverez au fourrage.«

(Chronique de Cabaret.)

⁵⁷⁾ Le château de Marval avait été construit en 1302 aux confins de la seigneurie de Gex près de Dardagny, par Amé V, ainsi que celui des Marches (*Castrum marchiarum*), durant une de ces trèves pendant lesquelles les comtes de Savoie et de Genève se préparent à de nouvelles hostilités. Amé II de Genève avait répondu en élevant de son côté le château de Gaillard. »Le chateau de Marval fut détruit définitivement par Edouard de Savoie et Louis baron de Vaudz en 1306.« (*Fasciculus temporum*, c'est-à-dire *Choses arrivées à Genève*, chronique du XIV^e siècle conservée aux archives de Thonon.)

des Genevois ne échappèrent nuls sans être morts ou prins. Et à grand peine se sauva le Seigneur de Geyx.

Ainsi comme le comte Amé faisoit guerre à son ennemy mortel le comte de Genève ⁵⁸⁾), Messire Jean Dauphin, frère du dauphin Humbert, traita avec Robert de Monbel, seigneur d'Entremons qui du fief de Savoie étoit, lequel par argent et promesses prins le chastel du fief et hommage du dauphin. Quand le comte Amé eust ces lettres, il dit aux citoyens de Genève qui moult le fêterent et ly eux, car il estoit au chateau en l'ile sur le Rosne: »Mes amis, argent fait moult. Voyez comme »Monseigneur Robert de Monbel par argent m'a délaissé. Or »je vous promets, mes amis, que je ne cesserai que je ne soye »dans Entremont ou que je mourray.« Et puis monta et s'en alla de Genève à Entremont, mais avant il abatist le chateau de Fleye qui estoit au seigneur de Geyx. Monseigneur Robert de Monbel voyant la pauvreté de ses gens se print à dévestir jusqu'à sa chemise et partit tout seul par la fausse poterne et vint tout droit au pavillion du comte demander mercy. Et lors le comte Amé meu de pitié prit une robe longue de nuit et l'en couvrist et puis ly dist: »Monseigneur Robert, ne vous fiez pas que je vous face comme Dieu fist à St. Pierre qui le renya trois fois. Car je vous promets que je ne vous pardonnerai pas la deuxième, mais ceste je vous pardonne.«

Le comte Amé estant entré en Entremont ⁵⁹⁾), Robert le mena

⁵⁸⁾ Sy tint les champs et tout le pays sinon Giayx, et tint moult court les sires de Geinville (Joinville) et de Geyx, et se retrayt en l'Ise sur le Rosne où les cytoyens le festoyoient et ly eux. (*Chronique de Cabaret*.)

⁵⁹⁾ On lit dans le *Fasciculus temporum* (Fardelet des temps) de Thonon: »Le chateau d'Entremont a été rendu par Robert, seigneur du dit Chateau, à illustre personne de Jehan Dauphin le dimanche d'après la St. Michel 1306. Le mercredi suivant Amed, comte de Savoie, a assiégué le dit chateau avec grand exercite par cinq semaines, puis la prins le dit chateau, et là devers le pas de Charterosse a été fait grand meurtre de gens du Dauphin.«

En général la chronique de Savoie est d'accord sur tous les faits principaux de cette interminable guerre sans cesse interrompue et

en une crotte moult secrete avec le comte de Gruyère et puis luy monstra X mil francs d'or vieil tant à cheval comme à pié, et tira hors la promesse des deux seigneurs et luy dit. »Si les pregniez car ils sont vostres, et non pas miens.«

Quand le comte vit tel bon vouloir il répondit: »Sy ne veuil autre chose que votre hobéissance, et veuil que ce thrésor soit pour marier vos filles tout tellement que vous promettiez de non en point marier ni au Dauphiné ni en Genevoys. Et il ly jura et fiança.

Cuydant pendant ce temps le comte de Genève⁶⁰⁾ que le comte Amé fust encore devant Entremons, ly et le sire de Faucegnye⁶¹⁾ firent leur amas secrètement et eurent traitye

renaissante entre le comte de Savoie et le Dauphin et le comte de Genève ligués contre lui. On voit que le Chroniqueur est aidé par de meilleurs et de plus nombreux documents à mesure que l'histoire avance. Cependant les incideis merveilleux ou chevaleresques, comme la générosité d'Amé V envers son châtelain félon, ne sont jamais défaut. La chronique ne serait plus la chronique si elle s'abstenait de ces détails romanesques qui finissaient par faire corps avec les annales mêmes du pays.

L'excellente *histoire de la monarchie de Savoie* de M. Louis Cibrario est aussi pour partie d'accord avec les chroniques sur les faits essentiels. Seulement les dates sont souvent interverties, et quant aux causes des événemens, que la chronique rapporte souvent d'une manière puérile ou incomplète, M. Cibrario les expose nettement à l'aide de documens authentiques tirés des archives de Turin ou d'autres dépôts. Il est intéressant de voir avec quel art il sait profiter d'une date, d'un mot inséré dans un parchemin demeuré muet et regardé comme insignifiant durant des siècles pour refaire toute l'histoire de la Savoie et de Genève à cette époque reculée. Avant lui les récits de Spon et d'autres historiens des dix-septième et dix-huitième siècle, étaient tellement obscurs, embarrassés et dénués de critique, que tous les faits ne paraissaient au lecteur que comme un amas confus et insipide.

⁶⁰⁾ Nous donnons ce chapitre d'après le texte original de la chronique de Savoie, et non d'après Champier. Il a pour titre: *Comment monseigneur Jehan de Filliens vidonne de Genève getta hors de Genève le conte de Genève et le seigneur de Faucegny.*

⁶¹⁾ Les Barons de Faucigny, qui faisaient ici cause commune avec Hist. Archiv X.

avec aucuns gentilz de la citté et à l'aide de ceux-ci il se pensa faire seigneur de Genève, et desjà il avait promis à aucun d'eulx de le faire vidonne de Genève en son nom et soubs luy. Et de fait vinrent le comte de Genève et le seigneur de Faucignye et entrèrent par la fausse poterne dedans le chastel et se mirent à la fournir, car s'ils fussent entrés de pleine veue ils heussent peu faire grand dommage à la cité. Monseigneur Jehan de Filles vidonne, qui desmeuroit au chastel de l'Ille sur le pont du Rosne, étant avisé, envoya vers son seigneur le comte de Savoie et toute nuyct manda aux frontières à tous les cappitaines de son seigneur que vinssent, lesquels firent de bon vouloir. Et aussi manda une partie de bons, nobles et loyaux bourgeois de la cité, et se mirent à fortifier l'église et les deux tours de Saint-Pierre. Et quand le vidonne se vit estre fort, il vint criant avant la ville: *Qui vive, qui vive?* Et toute la cité le suivit senon les traiitres. Et alors cuydèrent le comte et le sire de Faucignye être trahis et perdus, sy s'en retrayèrent au Chastel Gaillard tristes et dollans⁶²⁾). Le comte Amé ayant

les comtes de Genève, leurs supérieurs dans la hiérarchie féodale, avaient une importance très grande en raison de la situation du territoire dont ils s'intitulaient *domini* (Seigneurs). Ce territoire, adossé au Mont Blanc, était pour eux comme une retraite inaccessible et d'où ils pouvaient inquiéter leurs ennemis, les Evêques de Lausanne et de Genève, les comtes de Savoie, les Dauphins du Viennois. En 1241 le Faucigny passa à ces derniers par le mariage de Béatrix de Faucigny avec le Dauphin Guigues VII.

⁶²⁾ Les Comtes de Genève n'avaient pas cessé, dès le commencement du XIII^e siècle, de faire des tentatives désespérées pour sortir de l'insécurité dans laquelle ils se trouvaient, par l'effet des événemens qui avaient brisé leur puissance et fait pâlir leur étoile. Les Evêques, qui s'étaient en partie substitués à ces seigneurs dans la ville, étaient leurs adversaires nés, et les bourgeois étaient en garde aussi bien contre le comte que contre le prélat. Les Comtes, en tacticiens habiles, regardant Genève comme une place où il faillait rentrer de force, avaient investi cette ville de châteaux qui la cernaient comme des forts détachés. Le château dit de Genève (*Castrum Gebennae*) à l'entrée du Bourg de fours, était comme un ouvrage avancé d'où les

reçu les lettres de son vidonne chevaucha tellement qu'il vint en neuf heures de Chambéry à Genève. Sy étant arrivé, ceux de la cité furent fort joyeux et reconfortés. Lors le comte Amé fit crier que qui laymeroit le suyvist, et print à faire le tour de la cité et là furent assaquamandés, les maisons desrochées et aulcuns morts de ceux qui coupables étoient de la trahyson. Quand le comte Amé eut fait ceste exécution, il dit: »*Or ça, il est temps de boyre; sy dist que j'aye à mangier au chastel du comte de Genève et verray qui me contredira.*« Et puis il y entra car nul n'y estoit. Tous les nobles citoyens et bourgeoys vinrent vers luy et les reçeut moult doucement et leur dit: »Mes »amys! je ne suis pas pour vous gréver, ains suis pour vous »soustenir et ayder, pourquoi je voudrois que vous fissiez évo- »quer vostre peuple en cloistre et que je parle à eulx.« Les

comtes inquiétaient incessamment les citadins. Le célèbre évêque Arduius de Faucigny s'élevait déjà en 1155, contre l'insolence de cet ennemi de l'église de Genève qui, bravant les sentences d'excommunication, construisait des forts en terre franche et sacrée.

Un autre prélat, Pierre de Cossoms, opposant château à château, fit construire ou plutôt réédifier au milieu du Rhône celui qui est devenu si célèbre dans l'histoire sous le nom de Château de l'Île (*Castrum Insulae*).

Le comte de Savoie, Amé V, dont la pénétration égalait le courage, avait compris à merveille tout le parti qu'il pouvait tirer de cette position si tendue pour prendre pied et s'affermir dans Genève. Les bourgeois avaient horreur du pouvoir des Comtes de Genevois qui rappelait toute la brutalité des siècles de fer, et d'un autre côté le protectorat épiscopal, qui dégénérât souvent en domination, leur était à bon droit suspect. Amé V se ménagea donc des intelligences et des partisans dans la Cite, en faisant envisager aux bourgeois combien un protectorat tel que le sien, secondé d'une force réelle, serait plus avantageux à la ville que la protection de l'Evêqué, impuissante à défendre le prélat lui même.

Telle était la position réciproque des partis en présence, au moment que le Chroniqueur entreprend de nous retracer. A part sa partialité bien naturelle pour le comte de Savoie, on trouve dans son récit une certaine franchise et une animation qui sont comme des témoins de son envie de bien dire.

saindiques et le vidonne firent incontentant crier le conseil général et là fust l'assemblée de la ville et le comte y vint avec tout son conseil. Et là il print à dire: »Mes amis, je ne suis pas pour vous subjuguer ni pour vous prendre pour miens car vous estes à l'église, et à Dieu je ne veux oster, mais ce vous avez évêque maligne et pervers, et qui vous veuille destruire et gaster, et dont mes pays puissent moins valoir, je ne suis pas pour le soffrir; par quoy dites en tout votre opinion.«

Et lors fut un bourgeois qui print à parler et dist: »*Ellas nous n'avons trop soffert.*« Et là il exposa les griefz, dommages, efforçemens de femmes et autres pillieries qu'avoient été faites par les comtes de Genève. Quand le comte Amé eust l'entencion de la cité, il vint à Saint Pierre en l'eglyse et là il fist son orayson, et avoir faite la dévocation il vint devant le Chastel et le trova vide, et là du consentement des citoyens il ordonna à l'abattre et desrochier, et pareillement à tous les coupables de la cité, lesquels sont encore aujourd'hui escripts au papier noir de la ville. Et de celle heure fust le comte de Savoie *quazi* comme Seigneur de Genève, après leur évesque, et tout dis se tindrent en sa protection. Et quand leur Evêque leur voulloit faire quelque grief, le comte de Savoie les dessandoit. Le comte Amé cuya que le comte de Genève et le sire de Faucegny fussent allés plus loin, sy mit ung secret embusche aus bois de Chesnes, et puis à peu de gens il vint corre devant le chastel de Gaillard. Ceux qui dedans étoient, aucuns joynes, yssirent dehors et leur donnoyent la chasse, et eux se prinrent à atrayre jusques au boys. Là fust prins Peterman de Monthou, Guillaume de Fassye, Mermet de Cholays, Guillaume de Villette et plusieurs autres qui furent menés prisonniers à Genève.

Estant retorné le comte Amé à Genève, il fit un grand mangier aux Dames de la ville et les festoya. Et après tous les mets le comte les servit de ses prisonniers qu'il avoit prins devant Gaillard et leur dit: »Mes dames, voyez si des gentilz du beau cosin de Genève qui vous sont venus festoyer.«

Et une dame qui parente étoit de ceux de Villette se leva

et puis: »*mon très redoubté seigneur je au nom de toutes les autres et de moy vous remercions de ce mets dont nous avez servys, et l'acceptons s'il plaist à notre grâce à le nous laisser.*« Le comte musa un peu et puis dit: *Je vous les octroye et donne et vous les livre francs et quittes.* Et les prisonniers vinrent et baisèrent les dames et puis dansèrent. Puis le comte leur donna franchement congé et quand ils furent retournés à Gaillard le comte esbahi leur demanda: »*quelle ransson et quel sayrement avez faict.*« Peterman de Monthou, qui moult sage étoit, répondit: »*Ne nous n'avons payé rançon, ne nous n'avons été requis de faire promesse, et le comte Amé vivrait volontiers en paix,*« mais tout nous a dit que la première guerre que vous ly menez, il vous monstrera qu'il ly desplaira.« Le comte l'ayant oui, plein de male tallant dit: »*Sy ne desmorra pas ainssi.*«

Estant le comte Amé à Genève il tint conseil et mit grosse garnison en l'Ile, et s'en partit de la cité. Tout aussitôt que le conte de Genève et le sire de Faucigny seurent qu'il fut party, ils vinrent de nuict devant la cité cuydant ens entrer à toute puissance. Mais le vidonne et ceux de la ville étoient sur leurs gardes et les reboultèrent. Le comte de Genève de despit print à faire le gast à l'entour de Genesve et coupa vignes, arbres et fruits de la terre. Et pour ce que l'Evesque de Genève Monseigneur favorisoit les ennemys du Comte de Savoie, monseigneur Jaques de Quart, baillif de Chabloys se mit sus et vint devant le chastel de Ravoree qui estoit de l'Evesque et le print par force et desrocha. Durant le temps que le comte de Genève faisoit le guêt devant la dite ville, messire Anterme seigneur de Myolans mena les gens darmes du comte de Savoie devant le chasteau de Boëge lequel il print de nuict⁶³⁾.

Ces vieilles inimitiés et antiques malveillances entre Savoie, le Genevoys et le Dauphinois à la fin furent pour moment apaisées par le roy Philippe de France qui vouloit prendre à ses

⁶³⁾ Boëge, bourg de l'arrondissement de Bonneville, avait jadis un château fortifié qui fut pris et repris durant ces petites guerres des comtes de Savoie et de Genève.

gages, ayant guerre avec les Flamans, les gens darmes de ces pays⁶⁴⁾). Et être fait la concordance Edoart fils du comte Amé de Savoie alla servir le roy Philippe en Flandres. En ce temps

⁶⁴⁾ Un premier traité de paix entre le comte de Savoie et le Dauphin avait été conclu à Annemasse le 18 Septembre 1287, sous la médiation de l'archevêque de Vienne, Guillaume de Valence, et de Perceval de Lavagna, vicaire général de Toscane, oncle maternel du comte de Savoie. Un traité spécial intervint 2 jours après (20 Septembre) entre Amé de Savoie et Amé de Genève. En voici les conditions :

1) »Le comte de Genevois rendait foi et hommage au comte de Savoie pour lui et ses successeurs à raison du château de Charrosse et de ses dépendances.“

2) »Il reconnaissait tenir en fief de la Savoie d'autres Châteaux, Grasieux, Saissans, La Bâtie de Grandmont, Arby.“

3) »Le comte de Genevois tiendrait en fief du comte de Savoie le château de Genève si toutefois il lui appartenait en propre; si au contraire c'était un fief de l'église, le comte de Genevois n'en faisoit hommage au comte de Savoie que de l'aveu de l'Évêque et du chapitre.“

Il était, comme on voit, dans les destinées de ce château d'être sans cesse disputé, de devenir constamment un sujet de discussion. Il n'y a pas dans l'histoire de cette partie de l'Helvétie Romande de point plus difficile et plus controversé. Au reste la difficulté vient plutôt des prétentions rivales, qui avaient choisi ce champ de bataille, que du fait même de la mouvance du château. D'après M. Edouard Mallet (*mémoires et documents pour l'histoire de Genève*) le château était positivement un fief de l'église de Genève. Le comte de Savoie, vainqueur dans la guerre qui venait de finir, s'arrangeait pour que dans tous les cas l'hommage du château qu'il venait de prendre lui restât.

En 1288, le comte de Genève fut remis momentanément en possession de son Château, quand celui de l'Île, bien plus important parce qu'il commandait le cours du Rhône, fut tombé en la possession du Comte de Savoie.

La paix entre le comte de Savoie et l'Évêque de Genève fut définitivement conclue à Asti en 1290. Après une reprise d'hostilités entre les comtes de Savoie, de Genève et le Dauphin, la paix fut encore une fois rétablie le 10 Decembre 1293. Elle maintint le traité d'Annemasse avec des dispositions plus explicites quant à la vassalité du comte de Genève. Il promettait »d'être à jamais fidèle au comte de Savoie comme à son Seigneur, qu'il l'aiderait de tout son pouvoir, et de toutes ses terres, excepté celles qu'il tenait d'autres Seigneurs; qu'il ne pour-

là furent les templiers bruslés et destruycts par tout le monde. Item fut Lyon pris parcequ'ils ne croyoient pas que le saint Esperit procèdat du père et du fils⁶⁵⁾.

Retournant messire Edoart de la bataille de Flandres et du service du roy, il prit en mariage la fille au duc de Bourgogne nommée Dame Blanche et en eut une fille, Marie, qui fut mariée au duc de Bourgogne.

En ce temps mourut le dauphin Humbert, plein de jours, vieux et cassé, et en cette année trespassa aussi le comte Amé de Genève qui laissa comte monseigneur Guillaume son fils. Et se les deux pères s'entramèrent, encore plus le comte Guillaume et le dauphin Jean, tous deux jeunes et desirant de faire parler d'eux et se pourpensèrent de renouveler guerre au duc de Savoie, mais ils ne l'osoient publiquement car ils le doutoient. Et aussi le comte Guillaume de Genève et le seigneur de Fauçigny étoient mariés aux filles du comte Amé de Savoie et avoient juré, disoient ils, tenir la paix avec luy en faisant les traittés des mariages. Nonobstant cette reprise le Dauphin entreprit seul la guerre. Mais le comte de Savoie lui prit son chasteau de Saint Germain et la ville d'Ambérieu dont le dauphin Jean eut si grande mélancolie qu'il en mourut laissant Guygne son fils Dauphin après lui. Lors cessa la guerre et le comte Amé véquit en paix aimé de ses sujets et mourut en Avignon où il étoit allé par devers le pape pour aucunes causes

rait faire avec les citoyens de Genève aucune alliance nuisible au comte de Savoie dont il devait défendre les droits dans la ville. » Ainsi fut rivée la sujetion des comtes de Genève. Ainsi cette maison souveraine tomba sous les coups de la puissance toujours grandissante de la maison de Savoie. En 1297 fut stipulé le contrat de mariage de Guillaume, fils du comte Amé de Genève avec Agnès, fille du comte de Savoie. Le comte de Genève dut assurer sa succession au fils aîné qui naîtrait de ce mariage. C'était là une alliance forcée, moins faite pour cimenter la paix que pour assurer plus fortement la fusion du comté de Genève dans les Etats de Savoie. En 1401, en effet, ce comté tout entier n'était plus qu'une province de la maison de Savoie.

⁶⁵⁾ Guerre des Albigeois.

l'an mil trois cents XXIII et laissa son fils Edouard comte de Savoie.

XIII. Chronique de Edouard le libéral⁶⁶).

1. *Comment le conte Edouard print le chasteau de Montforcheys.*

Cestuy Edouard était un homme grand et fort, molt beau, gracieux et plaisant. Et estait joyeux et aleigre et ne vivoit si non au jour la journée. Et advenoit souvent que son trésorier ne pouvoit fournir à ses affaires qu'il n'en savoit ou quérir. Il tenoit grand état à dame Blanche sa femme et vesquoit joyeusement.

La paix avoit duré un temps entre les Savoisiens et les Faucignerains, et le pays s'enrichissait d'un côté et d'autre et par espécial le pays de Faucigny car le seigneur était sage, moult ménagier, et faisoit manoirs et étoit de finances amasseur. Entr'autres il fit édifier en la marche de Poches au plus haut de la montagne un chastel fort qu'il appela Monforchier duquel il pouvoit voir son pays et les pays de Genevois, de Gex, de Vuauldz et de Chablois⁶⁷). Or il advint qu'un jour le chastel-

⁶⁶) La guerre que continue de faire le comte Edouard au Dauphin du Viennois est racontée dans la Chronique avec des détails dont la plupart sont romanesques. Elle se termine par la défaite de Varey à la suite de laquelle Edouard se retira en 1328 dans les rangs de l'armée Française, non pour demander secours, mais pour combattre à la bataille de Moncassel contre les Flamands. Il mourut près de Paris en 1329 et fut transporté à Hautecombe. Comme il ne laissait pas de postérité, le comté de Savoie échut à son frère Aimon qui eut en 1334 de Violante de Montferrat Amédée surnommé le *Comte Verd*.

⁶⁷) Le château de Montforcheys avait été édifié par le baron de Faucigny, frère du Dauphin Jean II, dans la même intention qui avait fait élever tant d'autres constructions de ce genre, c'est-à-dire en vue d'un empièlement sur la seigneurie voisine. Cela explique l'acharnement que l'on mettait à attaquer et à défendre ces castels qui dominaient toutes les positions fortes dans les Alpes. Ces châteaux étaient construits au moyen des prestations corporelles de toutes sortes, comme

lain de Thonon dit au conte Edouard: »Je m'esmerveille comment vous avez laissé élever ce chastel sur les limites de votre terre et devostre juridiction appartenant sur mon office, ce qui par le temps à venir vous pourroit dommager.

Quand le Comte l'eut entendu il envoya vers le signeur de Faucigny, son beau-frère, et ly demanda que incontinent le chastel de Montforchier fut abattu senon il iroit l'abattre. Le signeur de Faucigny répondit qu'il ne l'abattoit point, car il l'avoit fait construire sur sa terre et non pas sur autruy. Alors sans nul autre ajournement fit le conte Edouard le siège devant Monforchier et le prit le douzième jour.

2. *Comment le conte Edouard déconfit le dauphin devant les Allinges.*

Cependant le Signeur de Faucigny avoit requis le Dauphin Guigue son neveu qu'il le voulloit aider à toute sa puissance. Alors s'appresta le dauphin pour ayder à son vassal et trouvant que déjà le comte Edouard avoit prins Monforchier, par vengeance assiégea le château de l'Allinge qui tenoit pour Savoie, avec messire Hugues de Genève et le sire de Faucigny. Mais voyant que le comte de Savoie estoit bien apprêté, ils descendirent en la plaine et se rengirent à l'encontre de la bataille du conte de Savoie. Mais le champ demoura au conte Edouard non sans grand perte et occision de ses gens d'armes. Le conte fit ensevelir les morts en terre prophane et envoya tous les navrés à Genève pour les faire saner et panser. Puis après manda les communes de Vaulx pour soi renforcer. Et puis assiégea le chastel vieil des Alinges qui tenoit pour le dauphin, et quand il l'eut prins, il le fit ruer par terre. Et puis ordonna que des pierres et du merrain on fit refaire son chastel d'Allinge qui assis étoit de les l'autre et de là s'en vint avec ses gens à

corvées etc. Cela explique pourquoi ils étaient si odieux aux mainmortables qui à la première occasion se ruaient dessus et éparguaient à l'ennemi la peine de les démolir. L'étymologie de Montforcheys est facile à comprendre, *Mons-forcie*, Montfort, à cause de sa position militaire comme noyau de conquêtes.

Genève où il contenta un chascun et s'en retournèrent presque chacun en leur pays. Mais le conte Edouard étoit homme de guerre, sy ne rompit point toute son armée se non des communes et autre vagans, et tint tout prest jusque passé deux mille hommes fouragés et habillés en grand étoffe, et tout dis (chaque jour) faisoit son retour en la cité de Genève où il étoit moult aimé, et là il se festoyoit o les dames et o ceulx de la ville, à l'ung jour cheux l'un et à l'autre cheux l'autre.

Le signeur de Faucigny ne pouvoit oter de son coer ces oltrages, et fit un assemblément secret bien de deux mil hommes. Et de fait il fit tant qu'il entra dedans le Chastellar de *Boges*. Au quatrième jour vint le conte Edouard qui l'avoit sceu et frappa sur le logis des Faucignerans de telle rendon qu'il sembloit que la terre fondist. Mais les Faucignerans résistèrent si fortement qu'ils repoussèrent les Savoisiens jusques au dessoubs de la ville. Quand messire Edouard vit ses gens rompus, il se tourna criant: »*Savoye au conte! qui m'aymera si me suyve.*» Et puis dit a Vulliaume de Cossonay qui son estandart portoit: »*A cuer fally plutôt morir à honnour que vivre à honte.*» Et là resist Wuilliarne de Cossonay tant d'armes que ce fut merveilles et alla poindre la bannière au piè du mur. A cettuy cri ses gens frappèrent dedans leurs adversaires si hardiment que tous se mirent en fuite en Geneveys, qui ça qui là. Après cela le conte Edouard entra au Chastellar et garnit le chasteau de gens d'armes.

Après que le conte de Genève eut reçu le seigneur de Faucigny et ses gens fugitifs en sa terre, le conte Edouard frère de sa femme lui en seut si mauvais gré qu'il l'en dessia à mort, pourquoi il fit mouvoir son pays contre lui. Et a cette occasion de rechief le conte de Genève avec le daulphin Guigne et le signeur de Faucigny vinrent par grand effort guerroyer le pays de Savoye et marchèrent sur le pays de Chablays et mirent le siège devant le chastel de Velleter et coururent au devant de Vyrieur pour ce que étoient favorables au conte Edouard. Et de là chevauchant les contrées de Thonon et d'Yvians, gastèrent tout ce qui étoit hores de forteresse et s'en retournèrent

à Armance et là ils se mirent sur le lac et nagèrent oultre à force de batteaux, et coururent tant de sa comme de là tant au Pays de Vauldz comme en Chabloys où ils firent moult dommaiges. Le conte Edouard ne dormoit pas, ains fit son mandement et alla devant le chastel et la ville d'Evyans à toute puissance qu'il assaillit par deux jours et au troisième les conqueta, et les brûla et destruisit et mit la ville en ruine et y moururent moult des habitans, et y eut moult de prisonniers.

5. *Comment le conte Edouard eut la Cluse de Gex.*

Guillaume conte de Genève quand se vit ainsi dessié du conte Edouard, requit messire Jehan de Chalon son cousin, qui vint par Saint Glaude férir à Gex, et de Gex il s'alla joindre avec le dauphin et le conte de Genève et le sire de Faucignye. Ils firent deux parties de leurs gens dont messire Jehan de Chalon et le signeur de Faucigny menèrent leur siège devant la Cluse de Gex et là demourèrent tant qu'ils l'eurent forcée. Et le conte de Genève et le dauphin et messire Hugue de Genève chevauchèrent contre Vaudz où ils firent moult maux, tellement que les barons et la gentillesse et les seigneurs du pays, aussi les communes, s'assemblèrent à résister à l'encontre d'eulx. Et furent en bataille devant et dessous Cressye et là se tinrent tous coys. Quand le conte de Genève et le Dauphin les virent ainsi être amoncelés, ils ne cuydèrent pas qu'ils fussent tant de nombre comme ils étoient, sy dirent: »*frappons sur cette villanaille.*« Et là eut dure meslée, mais à la fin le conte de Genève et son frère perdirent la place et aussi le dauphin et se retrayrent jusqu'à Gex. Et là fut prins Guillaume de Vulliaufères et plusieurs bourguignons. A Gex les fuyans trovèrent Jehan de Chalon et monseigneur de Faucigny qui venoient de la prise de la Cluse et ils furent mal contens, et torna chacun en son pays.

Le conte Edouard sentit la départie de ses ennemys, et d'autre part fut moult joyeux de la rotte que ceux du Pays de Vuauldz avoient faite. Sy s'apresta sans bruit et se tint à Genève jusque près la Noël et fit crier un beordis et une joustes

aux Kalendes de novembre, et chevaucha devant la Cluse de Gex qu'avoit prinse messire Jean de Châlon pour le sire de Faucigny, et là il demora neuf jours sur la neige et gellée. Et finablement voyant le chatellain qu'il n'attendait secours, il print argent et rendit la place. Et puis s'en alla le chastellain vers Monseigneur Guillaume, seigneur de Gex, lequel le fit pendre pour ce qu'il avoit fait faute.

4. *Comment le conte Edouard habattit la Bastie de Compeys.*

Messire Girard de Ternyé fit bastir au nom du comte de Genève une *bastie* sur ung grand Mollart appelé du Millier sur le Rosne d'un côté et sur l'Arve de l'autre et à front de Genève. Et la cloys premier de pallins de boys, et puis la mura de murs et la fit pour guerroyer ceux de Genève pour ce qu'ils étoient adhérisans au conte de Savoie. Et messire Humbert de Cholays, mestre d'hotel du conte Guillaume de Genève en fit batir une autre sur le Mollart de Compeys où il mit brigans et arballestiers. Quand le conte Edouard seut ces deux baties fortissiées, il vint tout droit devant celle de Compeys et la print par force et la fit arraser par terre. Et puis fit à celle de Ternye comme à celle de Compeys. Et lors fut ordonné qu'ils deussent chevaucher jusqu'au pont d'Arve pour parvenir devant la bastie de Millyer devant Saint Jean le Rosne entre deux. Mais monseigneur Girard de Ternyé sut leur venue et fit abattre le pont d'Arve tellement que le conte ne put passer. Sy fit essayer le gué, mais l'Arve étoit si grande que plusieurs s'y noyèrent. Et le conte Edouard, voyant cela, se retrairt à Genève où il fut le bien venu. Et messire Girard de Ternyé mit ainsi en seureté sa bastie du Millier qui puis fit mainte guerre à Genève.

5. *Comment le comte Edouard eut le Chastel de Fessens⁶⁸⁾ appartenant au Conte Guillaume de Genève.*

Tout l'hiver se tint le conte Edouard à Genève, et quand se vint le printemps chevaucha vers la Cluse et vint devant le

⁶⁸⁾ *Fessens* (Chronique de Champier.)

chastel de Vessens lequel étoit au conte de Genève. Et là ordonna quatre assauts. Ceux de la garnison se dessendirent vaillamment et assolarent moult de ceux du conte Edouard. Mais tant ne se surent dessendre que d'assaut ne furent prins. Et le conte les print à mercy pour ce que si vaillamment s'étoient dessendus.

6. *Comment l'on apporta nouvelles que le Conte de Genève étoit mort.*

Comme le conte Edouard eut prins Vessens, l'on ly apporta nouvelles que le conte Guillaume de Genève étoit mort. Et nonobstant qu'il ne l'aimoit guères, sy en fit le deuil, car parens estoient, et mari de sa soeur estoit et son fils étoit son nepveu qui fut appelé le Conte Amé de Genève. Mais ce nonobstant le conte Edouard ne rempit point son armée, et s'en alla devant Ballon lequel chastel étoit au conte de Genève, et tellement le combattit qu'il l'eust et contraignit tous les nobles du mandement et tous les hommes de ly faire fidélité. Puis alla mettre le siège devant Armance, et entretemps qu'il fut au siège fit un si horrible temps de tempêtes, de gresles et de ruynes de pierres que maintes gens périrent, et les pierres tuèrent les oiseaux en l'air vollant, et les poissons et les canars au lac, et furent les vignes, les blés tous gastés. Et fut si horrible tempeste qu'il fallut que le conte de Savoye levât le siège de Hermence. Ains s'en revint retrayre à Genève où il se reposa et mena joyeuse vie lui et ses gens. Et là vint monseigneur Galloys de la Baume lequel il recust moult gracieusement, car moult bien s'étoit comporté luy et ses gens.

7. *Comment le conte Edouard desconfit le conte Amé de Genève sur le mont de Mortier.*

Amé jeune, conte de Genève, demoura en l'age de quinze ans et voulut faire de l'homme. Ainsi un jour il se trouva avec ses jeunes gentilshommes et en parlant qui d'un que d'autre, il voua et jura qu'il se penneroit de ravoir ses forteresses perdues ou qu'il mourroit. Et délibéra d'aller combattre le conte Edouard où qu'il fust. Et fit son mandement de tout le pays

de Genevoys et aussi manda messire Hugue son oncle, le signeur de Faucigny et le signeur de Gex lesquels s'assemblèrent dans la ville d'Annessye d'où ils chevauchèrent jusqu'à Rumillyer et firent deux parts de leurs gens, l'une pour courre vers Ballon et l'autre vers Gaillard et autres places perdues.

Le comte Edouard sceut cette armée, manda toutes ses garnisons et dist à messire Galloys de la Baume : »Il nous faut aller à l'encontre de mon nepveu et sy me griève, mais à cette fois je suis deslibéré de montrer à messire Hugue de Genève sa folie et son petit gouvernement. Or ça il ne faut plus séjourner.« Sy partirent à la minuit de Genève et furent au point du jour à Salanove. Le Conte Amé sachant que le conte Edouard le venait combattre gagna le sommet du mont du Mortier. Et à ce cop le conte Edouard étoit déjà au bas de ce mont. Chacun des deux côtés fit de ses gens deux batailles. Le comte Edouard fut longuement attendant que les Genevois descendissent, mais ils se tenoient sans desrangier. Quand le comte Edouard vit ce, il fit signe à cent hommes de cheval qui tous les lances sur la cuisse férirent en la première bataille du comte Amé de Génève. Là commença escarmouche moult aspre des Genevois et des Savoisiens, et en tant qu'elle duroit, le conte Edouard monta par ung à pied le mont de Mortier avec les gens de sa bataille. Les Genevois moult vaillement reboutterent les Savoisiens et les fisrent dévaller. Mais le conte Edouard ralliait ses gens et la meslée fut dure des deux côtés. Les deux parties avoient leurs bannières ruées par terre, si qu'il n'y avait plus de cognoissance d'enseignes. Lors un chivallier d'Allemaigne nommé monseigneur Frichz des comtes de Letz se mit à redresser la bannière du conte de Genève; mais monseigneur Guillaume de Mons, vaillant et notable chivallier du Pays de Vaudz le vint heurter si fièrement que le rua à revers sur la terre et fut fort blessé. Et puis monseigneur Guillaume de Mons le brant d'acier en main frappant à destre et à sénestre fit tant qu'il releva la bannière de Savoie. Et quand se virent les seigneurs de Savoie, ils se rallierent tous et mirent les ennemis en fuite. Et se retirèrent en grand

tristesse à Annessye le comte Amé, son oncle et les seigneurs de Faucignye et de Geix. Et quand Dame Agnès de Savoie les vit, elle dit: »*Vous n'avez voullu croyre; or ça il n'y a plus que de querir à luy et à son pays les remèdes honorables et proufitables.*«

8. *Comment le Comte Edouard alla assiéger le chateau de Varey appartenant à messire Hugue de Genève.*

Le comte Edouard fut moult joyeux de la victoire du mont de Mortier. Il envoya lettres partout pour pousser la guerre plus loin et manda à tous ses signeurs, parens et alliés qu'ils soyent à un jour nommé à Bourg en Bresse. Son nepveu le comte d'Auxerre, son cousin Robert fils du comte de Bourgogne, le comte de Beaujeu et le comte de Quibourg⁶⁹⁾, le signeur

⁶⁹⁾ Cette participation de Seigneurs de l'Helvétie allemanique dans les guerres des comtes de Savoie et des comtes de Genève n'est pas justifiée par l'histoire. Le Chroniqueur est fidèle à son plan qui consiste à donner à la maison de Savoie le plus grand nombre possible de tenans et de vassaux. Ces guerres, du reste, pour les détails, ont été assez fidèlement racontées par Spon, par ses successeurs, et par les historiens du Pays de Gex et des contrées voisines. Mais ces récits, qui tous ont la Chronique pour base, avaient fini par s'en éloigner tellement qu'il importait de revenir à la source originale, au texte pur de la Chronique que Champier et Paradin après lui avaient déjà rendu méconnaissable dans leurs Chroniques imprimées. Pour les détails topographiques qui concernent les divers faits de guerre narrés par le Chroniqueur, on n'a qu'à comparer notre texte avec les récits des historiens de Savoie et de Genève. Ces événemens ont acquis dans l'histoire locale une sorte de popularité qui dispense de plus amples éclaircissements.

Quand on sait comment la féodalité avait disposé irrégulièrement dans nos contrées alpestres et Jurassiennes, si accidentées, les domaines de chaque seigneur, quand on se figure leurs possessions enchevêtrées les unes dans les autres, on a aussitôt la clé de toutes ces petites guerres privées qu'ils se faisaient incessamment. Ainsi les comtes de Genève, ceux de Savoie avaient des terres dans le Dauphiné, et de leur côté les Dauphins, par le mariage de Guigues VII avec Béatrix, héritière de Faucigny, étaient venus à posséder dans nos contrées de châteaux et des territoires disséminés. De tous ces

d'Arberg et le comte de Neufchastel et plusieurs autres de contrées lointaines vinrent volontiers là servir pour la vaillance et largesse. Il manda aussi le comte de Gruyère, le signeur de la Tour, le signeur d'Avanche et finalement tous les chevaliers du pays de Vaudz. L'ordonnance faite, ils vinrent devant Varey où ils mirent le siège.

Le signeur de Tournon, qui cappitaine de Varey étoit durant les trèves, manda à messire Hugue de Genève que s'il ne venoit le secourre dedans quinze jours, il fallait qu'il se rendit. Messire Hugue était déjà tout prêt et son neveu le conte de Genève avec luy. Il avait à son aide le dauphin Jean de Chalon et un capitaine de compagnie, qui s'appeloit le grand Chanoine, et d'autres seigneurs du pays un grand tas, tellement qu'il se sentit puissant. Et aussi s'assemblèrent les Genevois et Dauphinois sur la plaine et sur le port d'Aloettes jusqu'à la mire d'Ambrunays. Le conte Edouard et ses signeurs se mirent à aller à l'encontre. A celle pugnée les gens du conte Amé de Genève repoussèrent les Savoisiens jusqu'au pavillon du conte Edouard. Or avoit en la compagnie du comte Edouard ung homme appelé le *Brabançon* lequel estoit monté sur un destrier legier, lequel rompit par trois fois l'echelle de l'avantgarde du Dauphin. Or dit un capitaine du Dauphin, qui étoit le seigneur de Vaux du Royaume, au grand Chanoine qui portait une grande barre de fer: »Je suis marry de celuy homme qui

points de contact, de toutes ces juridictions bigarrées résultaient d'incessantes occasions de guerre.

Remarquons encore que les actes législatifs de Saint Louis, qui avait usé de l'autorité de son nom vénéré pour interdire les guerres particulières entre les seigneurs, n'avaient point eu de prise dans les pays reculés qui servaient de théâtre à ces querelles armées des comtes de Savoie, de Genève et des Dauphins. C'était en vain que monarques et pontifes cherchaient à intervenir pour arrêter cette humeur belligérante. Le mal était inhérent au sol et il était plus fort que tous les palliatifs. Cela dura jusqu'au règne du comte Amé V qui sut habilement tirer parti de ces luttes intestines qui étaient devenues un besoin, pour affaiblir et ruiner ses adversaires l'un par l'autre et pour réunir en une seule ces petites suzerainetés ennemis au sein de nos montagnes.

» tant de maux nous fait. Il seroit bon pour toy et pour moy qu'il fut occis.« Adhonc vint le Brabançon passer par devers eux, et alors le grand chanoyne le voyant haulça la barre de ferre et frappa si durement sur la teste du destrier que rien n'y valut le chanfrein d'acier que mort ne cheust à terre. Adhonc le seigneur de Vaux descendit hativement de son cheval et alla tuer le brabançon sous son destrier dont après il fut fort blâmé parcequ'il ne le print pas prisonnier.

9. *De la prinse du Conte de Savoie et de la bataille obtenue par le Dauphin.*

Durant cette bataille un homme d'armes nommé Haulberlon de Maillier pressa si fort le comte Edouard qu'il le print prisonnier et le mena hors de l'estour de la bataille. Mais le seigneur d'Entremont et messire Hugues de Bozesel tant surent faire qu'ils remontèrent leur seigneur à cheval et lui firent passer le pont d'Ains, et retournèrent à la bataille, après avoir leur seigneur sauvé, mais furent prins avec plusieurs autres, car la bataille fut moult cruelle et y demeurèrent plus des Savoisiens que des autres. Après ce fut fait le buttin et le chastel de Varey fut renforcé et là demora monseigneur Hugue de Genève, et le dauphin en son pays, et le comte Amé de Genève vint à Anessye où il conta sa venture à sa mère qui ne s'en esjoyt ni dollut.

10. *Comment le comte Edouard alla pour avoir secours en Bourgogne, en Bretagne et en France et mourut à Paris⁷⁰).*

Le conte Edouard étant vaincu devant Varey fit voeu à Dieu qu'il se mettroit en peine et travail pour soy venger. Pour laquelle occasion alla vers le roy de France. Mais quand il fut arrivé à Paris il ne peust parler à luy à cause de la destresse angoysseuse qu'il portoit en son coeur, tellement qu'il en mourut. Ses gens l'embaumèrent et confirerent en espices et le firent porter en une tombe de plomb à Hautecombe. Et pour ce qu'il

⁷⁰) Charles IV, le *Bel*, était mort en 1328. Philippe VI de Valois était roi de France en 1329.

mourut sans enfans mâles fut baillé l'anneau de St. Maurice aux seigneurs et barons du pays lesquels l'eurent en garde jusqu'au renouvellement de l'autre conte qui fut son frère le conte Aimon.

Le dit conte Edouard mourut l'an mil CCCXXIX sous Loys de Bavière eleu empereur et soubs Charles roy de France.

XIV. Chronique de Aimon ⁷¹⁾.

1. *Comme le duc de Bretaigne voulut avoir la comté de Savoie.*

Or il avint que estant mort le conte de Savoie Edoard, sans mâles héritiers, Dame Marguerite sa fille, femme du duc de Bretaigne, transmit en Savoie ses ambassadeurs pour prendre possession de la Conté. Les ambassadeurs chevauchèrent à Chambéry où se tenoient alors les trois Etats lesquels prinrent avis et conseil et répondirent par l'archevêque de Tharentaise que la coutume du Conté de Savoie n'a pas usance de cheoir en quenouille tant qu'on puisse trouver aucun hoir mâle quelqu'il soit. »Et là, Dieu merci, dit l'archevêque, nous avons Messire Aimon, frère du feu conte Edouard, et après lui messire Philippe, prince de la Morée, et encore messire Loys de Savoie, seigneur de Vauldz. A cette reponse retournèrent les ambassadeurs en Bretaigne dont le duc et sa femme ne furent mye bien contens.

Les trois états envoyèrent ensuite querre messire Aimon en Avignon où ils le trouvèrent menant grand deuil et vestu de noir, et le menèrent à Chambéry où par le commun conseil fut deslibéré qu'il auroit l'anneau de St. Maurice. Et enfin

⁷¹⁾ La Chronique ne raconte guère d'Aimon que ses prises d'armes contre le Dauphin Guy VIII, tué sous le château de la Perriere, et la paix ménagée par le roi de France entre lui et le successeur de ce Dauphin. Les autres faits du règne de ce prince, sa combourgéosie avec Berne en 1330, sa médiation entre cette ville et celle de Fribourg, et d'autres faits importans sont omis par le Chroniqueur. Aimon ne mourut pas en 1342, mais en 1349, durant la vacance de l'empire.

moyennant certaines finances qu'il reçut, le duc Jehan de Bretagne fit quitter à madame Marguerite les droits qu'elle prétendait avoir.

Après que le comte Amé eut accordé avec sa nièce de Bretagne, il espousa Yollande, fille de Messire Théodore, second fils de l'Empereur Manuel de Constantinople, lequel avoit été receu marquis de Montferrat. Cette Yolande, qui venoit du légitime lignage de l'Empire de Grèce, fut moult aymée de ses sujets, car elle leur donnait moult volontiers leurs nécessités comme de boire, de manger, et vestir et chausser et plusieurs autres douceurs. Advint une fois que la bonne dame enfanta un dernier fils duquel elle mourut et le fils aussi après son baptême.

2. *Comment le comte Aimon fit alliance avecques le comte de Genève.*

Cependant Gygne, dauphin du Viennois, se glorifioit beaucoup pour la victoire devant Varray, et malmenoit fort les gens des frontières de Savoie qui étoient misérables et n'étoient vestus les plus riches que de drap de bureau et de gros poil de chèvre. Et le comte leur dit qu'avant peu il les vengerait. Lors manda messire Philippe de Savoie, prince de la Morée, messire Loys, seigneur de Vaulx, et tant fit le comte Amé qu'il eut devers lui le comte de Genève son neveu lequel lui fit hommage de la dite conté. Quand il eut fait ainsi son amas de gendarmes, il alla mettre le siège devant le chastel de Monthouz, et avait avec lui beaucoup d'Allemands et de Bourguignons ⁷²⁾.

⁷²⁾ Par *Allemands* il faut entendre essentiellement des Bernois. Les princes de Savoie, depuis qu'ils avaient établi dans le Pays de Vaud une branche cadette de leur famille, celle des Barons de Vaud, qui étaient pour eux comme une sentinelle avancée du côté de la Suisse, avaient changé leurs rapports avec les villes de l'Helvétie. Indirectement et par crainte des Habsbourg-Autriche ils poussaient à l'émancipation des villes. Edouard se fit recevoir Bourgeois de Fribourg; Aimon reçut la bourgeoisie de Berne en 1330 (*Anshelms Bern-Chronik* T. 1.) »afin que l'affection que ses ancêtres portaient à cette ville et »à ses bourgeois ne pérît pas.“ Ainsi les rapports avaient changé et

Ce chasteau était échu au Dauphin avec la baronnie de Faucigny par la mort du seigneur de Faucigny lequel estoit décédé sans enfans, et le dauphin l'avoit donné à son frère messire Humbert de Viennois. Ce dit chasteau grevoit fort au pays et à ceulx de Genève. L'assault fut moult apre, et quand ceux du dedans virent qu'ils n'étoient pas les plus forts, ils se rendirent au dit conte qui de là retorna à Genève.

Le dauphin Guygne fut moult courroucé de la prinse du chasteau de Monthouz, et le fit reprendre par un sien parent, messire Hugue de Genève. Le comte Aymé étoit pour lors en la ville de Seyssel où lui vint la nouvelle de la reprise de ce chasteau. Puis manda messire Amé de Genève qui lui amena grande multitude de gens d'armes de quoi le comte Aimon de Savoie fut moult content et mit ses gens en belle ordonnance pour batailler. Messire Hugues de Genève étoit au chateau qui regardait le conte mettre en ordre ses gens. Sy ordonna ses gens sur le Molart de Monthoux. Quand le conte Aimon vit ce, il dist: »Or ça, il faut essayer si nous pourrons mêler à nos ennemis sur cette motte.« Et ce il fut fait et se mirent à entrer sur eux valleureusement, mais ils furent reçus de leurs ennemis, qui l'avantage avoit du haut et les rebouillèrent bien le trait d'un arc et là fut pris messire Jehan de Savoie et

les comtes de Savoie commençaient à traiter d'égaux ceux dont ils avaient été les seigneurs. Ce mouvement est curieux à étudier de bonne heure, car il sert plus tard à introduire Berne au coeur des Etats de Savoie. En attendant, les Bernois commençaient leur apprentissage de guerriers héroïques dans les armées de Savoie. Peu avant Laupen on les trouve mêlés à toutes les entreprises des comtes de Savoie. Guichenon dit en parlant d'Edouard: »Ce prince fit une faute contre la véritable politique des Souverains en ce qu'il avait reçu assistance des Bernois dans la guerre contre le Dauphin Viennois. Il leur donna la liberté et de seigneur qu'il étoit à cette ville se contenta d'en être l'allié.«

Plus tard les Bernois servirent encore d'une manière plus efficace les successeurs du comte Edouard surtout dans leurs guerres d'Italie et pour les entreprises sur Milan. (Voyez *Lettres du pape Felix V à Louis de Savoie* publiées par nous d'après les archives de Genève.)

plusieurs autres. Ce véant les comtes de Savoie et de Genève, ils délibérèrent ou de morir ou de les secorir. Et recommença la mêlée si dure que les Dauphineus furent déconfits et resta le champ aux Savoisiens. Messire Hugue de Genève prit le parti de soy retraire avec un page et s'ensuit à Saint Iore.

Ne demeura guère après la déconfiture de Monthoux que le dauphin se vanta qu'il viendroit mettre le feu aux bourgs de Chambéry, pourquoi le comte Aimon considérant qu'il ne saurait venir à Chambéry que par deux côtés, c'est assavoir entre Montmélian et Aspremont, il ordonna être édifiés deux forts chasteaux, l'un les Marches et l'autre les Mottes. Quand le dauphin sceut ces forteresses il n'osa plus venir à Chambéry accomplir ce qu'il s'étoit vanté.

3. *Comment messire Hugue de Genève a prit Ville-grand.*

Messire Hugue de Genève, moult despité de la honte qu'il avoit eue à Monthouz, se partit de Faucigny et s'en vint devant le chastel de Ville-grand qu'il prit à force, puis le brûsla et se partit avec ses gens si que les comtes de Savoie et de Genève ne le purent avoir pour lors. Mais firent resfaire la ville et le chasteau.

4. *De la venue du Dauphin à la Pierrière.*

D'autre côté ceulx du Dauphiné en grand despit des forteresses que le conte de Savoie avoit fait bâtrir, vinrent pour prendre une forteresse nommée la Perryère et dressèrent leurs engins car le Dauphin y vint à toute sa puissance. Et subitement ayant mis un ermet en tête, il alloit avisant la forteresse et devisant comme il la pourroit avoir. Mais partit du chastel par une fenestre un trait d'arballete lequel férit le dauphin au milieu du front et tomba mort à terre. Et ainsi mourut le dauphin Guygne. Là dedans la forteresse étoit capitaine Jean de Verbon avec le chatelain Aymo de la Motta, Perceval de Villars, les deux bastard de Seyssel et d'Aigremont et jusqu'à cent et trente gens de bien et nobles hommes qui mirent un des leurs dehors la nuit pour avoir secours du conte de Savoie,

mais las il fut prins des ennemys. La presse des Dauphinois fut si grande, après la mort du Dauphin, que ceux du chasteau durent se retraire au donjon et sur le plus haut étage de la tour. Quand ils furent retraits les Dauphinois boutèrent le feu aux trois étages dessous, mais au quatrième ne purent venir. Au troisième jour les gens de siège ordonnèrent miner la tour pour la faire sauter tout en un tas, et ceux du chasteau voyant qu'ils n'avaient nul secours parlementèrent et se rendoient leurs vies sauves. Mais quand ils furent tous avallés (*descendus*) en la basse cour, et étoient devant le seigneur d'Albannoys, lors s'esmeurent les communes et comme chiens enragiés les vinrent tuer et copper par pièces, tellement que un seul n'en échappa, voulissent ou non la gentilesse. Et puis de là se partirent et allèrent querre en Faucigny le signeur Humbert, frère du dauphin Guygne et le menèrent au Dauphiné où fut fait Dauphin.

Devant ce temps règnoit encore pape Benoit XII en Avignon, lequel fit savoir au roy de France Philippe les grands maux qui étoient à tous ces pays à cause de la division du comte Aimon et du Dauphin. Le roy pourpensa d'y mettre paix et accord, et les fit venir à Lyon en un jour donné, ordonnant que chacun eut deux arbitres et après plusieurs allégations, demandes, répliques, dupliques et repliques, la paix fut apointée et prononcée et fut la feste grande. Dès lors le comte Aimon se mit à mener en son pays bonne et sainte vie, restaurant églises et chasteaux. Or après ces choses il ly print une griève maladie dont mourut laissant son héritier Amé monseigneur son fils et fit ses tuteurs Loys de Savoie, seigneur de Vauldz, son cousin germain et le comte Amé de Genève son nepveu, en l'an de grâce mil C.C.C. XLII.

**XV. Chronique
du Comte Amé (VI) dit le Comte Verd⁷³⁾.**

Peu après print une griève maladie à monseigneur Loys de Vauldz dont mourut, et le conte de Genève voulut avoir seul

⁷³⁾ Amé VI, dont le règne est l'un des plus importants de cette

la tutelle tout à part soy. Mais les barons et les nobles et les trois états se mirent contre, considérant les anciennes inimitiés d'entre les signeuries de Savoie et de Genevaix. Et ainsi fut avisé que monseigneur Guillaume de la Baume fut principal gouverneur, de quoi le conte de Genève fut mal content.

Quand le nouvel conte de Savoie eut vingt ans, il fut un beau prince, haut et droit, bien formé de membres. Cestui jeune conte avoit une seur nommée Blanche laquelle fut mariée à messire Galeache, viconte et seigneur de Millan et de Pavie⁷⁴⁾. Et en ces entrefaites messire Guillaume de la Baume se pensa aussi de marier le conte avec noble dame Marguerite, fille au duc Philippe de Bourgogne qui à cause de sa femme étoit conte

histoire, naquit en 1334, devint comte en 1343 et mourut en 1383, après avoir vécu 50 ans et régné 40 ans. Le Chroniqueur commence son récit par la manière dont le comte de Genève fut éloigné de la tutelle d'Amé VI, et les conflits qui résultèrent de ce fait, qui est révoqué en doute par Guichenon. Cet historien donne des preuves du maintien du comte de Genève à cette tutelle; mais il fut quelquefois en désaccord avec le conseil de régence.

Les dissensions du Vallais, qui donnèrent lieu à l'intervention armée d'Amé VI dans cette contrée, eurent lieu en 1350. Le chroniqueur confond cette campagne avec celle de 1376 pour le rétablissement d'Edouard, évêque de Sion. En 1350 le *comte Verd* se plaignait de ce que les Vallaisans avaient maltraité quelques uns de ses sujets et entravé les relations commerciales entre la Savoie et l'Italie par le Simplon. Mais le vrai motif était l'ambition.

Les autres faits de cette chronique, l'acquisition de Gex, la guerre avec le Dauphin et Hugue de Genève, les faits d'armes de 1354, la vente du Dauphiné faite par Humbert II à la France en 1343 et les tentatives que fit Amé VI pour l'empêcher, sont en général d'accord avec l'histoire, de même que la célèbre expédition de Grèce en 1366. Nous avons passé rapidement sur cette dernière partie de la Chronique d'Amé VI qui n'entre pas dans notre plan, ainsi que sur l'aide qu'il donna à Naples à Louis d'Anjou qui avait été investi de ce royaume par Urbain VI. On sait qu'il y mourut de la peste en 1383 au milieu de ses succès.

⁷⁴⁾ C'est ce mariage qui ouvrit la porte aux prétentions des comtes de Savoie à la souveraineté de Milan.

de Boulogne et d'Auvergne. Mais pour ce que la dame étoit encore trop jeune, le mariage ne fut point consummé et la renvoya messire Guillaume à son père en moult belle compagnie⁷⁵).

1. *Comment le conte Amé fut fait chevalier devant la cité de Syon.*

Le comte Amé, devenu grand, entendit dire que le peuple du pays de Vallays et les communes avaient deschassé leur évêque et en eut pitié. Sur son pensement survint le comte de Genève, qui étoit son parrain, auquel il dit: »Ne soyez pas esbahi de mon pensement, car selon Dieu j'ai entrepris de faire vengeance de cette villagnage de Vallesans qui ont si vitupé-

⁷⁵) La *Chronique de Cabaret* est plus explicite: „Mais las, elle ne se trova femme utile ne habile à avoir ensans, tellement qu'elle même desira destre en beguynage et fut dame de religion a Poissy.“

La dissolution de ce mariage donna lieu à un célèbre procès de félonie, celui du chancelier Solero. Louis de Savoie, baron de Vaud, et Amédée, comte de Genève, avaient en effet fiancé le jeune comte Amé VI et Blanche de Bourgogne qui, étant encore enfant, avait été envoyée en Savoie selon l'usage du temps. Quand Amé fut grand et que la princesse fut nubile, la convenance du mariage projeté s'effaça devant de nouveaux intérêts, car la position des deux cours n'était plus la même. Il en résulta une sorte de rupture entre le duc de Bourgogne, frère de la fiancée, soutenu par la France, d'un côté, et Amé VI de l'autre. Le pape offrit sa médiation et un accord eu lieu en 1351 à Avignon, d'après lequel la dissolution du mariage était prononcée moyennant le paiement de soixante mille florins fait par la France à la Savoie. Quand ce traité fut soumis par le comte de Genève au conseil de Savoie rassemblé au château du Bourget, il parut satisfaisant et fut ratifié. Mais plus tard George de Solero, chancelier d'Amé VI, qui l'avait rédigé, fut accusé de s'être laissé gagner pour y insérer des clauses qui sacrifiaient la Savoie à la France. Le chancelier fut emprisonné. Le comte de Genève fut fait et cause pour lui, prétendant son honneur engagé dans cette question puisqu'il avait proposé le traité. Le pape intervint aussi en sa faveur. On voit par cette procédure combien tout ce qui venait des comtes de Genève était en suspicion dans le conseil de Savoie.

reusement tollu la cité de Syon à l'Evêque, car je veux ayder à l'église et chastier c'es villains⁷⁶).

Quand ce seigneur vit ce noble courage il dit qu'il faisoit bien. Sy furent mandés messire Philippe et Jean de Vienne, les contes de Neuchatel, de Nydau, d'Arberg, de Gruyère, les sires de Granson, de Cossonay, de Challant et beaucoup d'autres des pays de Bresse et de Piedmont. Tous s'assemblèrent à

⁷⁶) Le prétexte dont usaient constamment les comtes de Savoie, pour intervenir en Vallais', savez le zèle religieux, couvrait des vues d'ambition. Pas plus que les ducs de Zähringen les comtes de Savoie ne purent s'accomoder au moyen âge de l'indépendance du Vallais. Ils cherchèrent constamment, dès le temps du comte Pierre, à s'en emparer. Ils réussirent de bonne heure à s'emparer du Bas-Vallais et du Vieux Chablais (*Caput lacis*). Pour le Haut ce fut plus difficile, et même ils succombèrent à la tâche. Les comtes de Savoie, suivant la politique de leur maison, cherchèrent à mettre à Sion un évêque de leur famille. Ils réussirent une fois. Mais les Vallaisans protestèrent contre cette intrusion. Trois fois le *Comte Verd* et le *Comte Rouge* pénétrèrent en vainqueurs jusqu'au fond de la grande vallée du Rhône. Ils étaient suivis d'une brillante élite de chevaliers de Savoie, de Piémont, de Bourgogne et du Dauphiné. Ils avaient à leur solde leurs combourgeois de Berne, et les communes du Pays de Vaud avaient répondu, par l'envoi d'une nombreuse milice, à la voix du prince. Cette infanterie de Berne et de Vaud monta intrépidement à la brèche au siège de Sion qui se défendit héroïquement, mais qui à la fin succomba. Peu de villes, dans les impitoyables guerres du moyen âge furent plus maltraitées que la capitale du Vallais. Le comte de Gruyère, autre vassal de la maison de Savoie, envahissait en même temps le Vallais par le défilé du Sanetsch. Tout semblait plier en Vallais. Le pays subissait son sort, et les vainqueurs s'installaient à Viège, au dernier recoin du pays. Mais tout à coup le peuple un moment écrasé et affaissé se relève. Les Savoyards sont surpris, resoulés et obligés d'évacuer précipitamment le Vallais avec leurs alliés (1376—1388). Trois fois les mêmes scènes se renouvelèrent. La chronique confond pour les détails ces trois expéditions (Voir ci après la Chronique du *comte Rouge*). Mais les motifs d'intervention, bien que différens en apparence, étaient les mêmes en réalité. Au reste l'uniformité des récits et des descriptions est un des caractères des histoires du moyen âge. Les moyens étaient limités et les facultés de l'historien aussi.

Saint Maurice et de là s'en allèrent devant Syon; mais ils trouvèrent les communes sur un Mollart. Lors fut ordonné à la noblesse mettre pied à terre, et les arbalestiers et les communes furent mis à l'avant-garde et les conduisit le seigneur de Grandson lequel mit villains contre villains, et en eux combattant, print ce qu'il avoit de gens d'armes à cheval et férit tellement tout à un coup qu'il les desassemblèrent. Et tellement furent desconfits les Vallesans que sur la place se trouvèrent morts quatre mille ou environ, et ce qui eschappa s'enfuit en l'haut des montagnes. Et un nommé Chryttien de Vualchent étoit leur capitaine lequel fuyt, mais après il luy coprèrent la teste. Et ne mourut pas un homme de nom ne de noblesse de ceux du conte de Savoie. Après cette rotte le conte Amé alla tout droit mettre le siège devant Syon et l'environna tellement que nul n'y pouvait entrer excepté par le cret du chastel de Turbillon. Le conte ordonna trois assauts aux trois parts de la ville dont au principal furent le conte Amé et le conte de Genève, et ceux de la val d'Oste et de Chablaix eurent le second, et le tiers eurent les Bourguignons les Allemands et les communes de Vauldz. Et avant l'assaut donné messire Guillaume de la Baume pria son seigneur qu'il voulût recevoir l'ordre de chivalerie et requit messire Guillaume de Grandson qui lui donna la collée en disant: »*Chivallier de par St. Georges.*« Et à cet moment furent faits plus de deux cents chivaliers. Ceux de la cité se mirent à dessendre vigoureusement et dura le combattement dès devant le jour jusqu'à basse none. Et là se porta trop outragement le conte et tant ne se purent dessendre ceux de la cité qu'ils ne fussent vaincus. Et quand ils furent sur les murs le conte dit qu'il n'entreroit jà ne par sur mur ne par dedans porte, et fit à desrochier un grand quartier de mur et par là entra sans baisser sa bannière. La ville prinse fut mise à sacqueman et quand le chastel de la Mayere vit la ville prise le chasteilain sy rendit sa vie et de ses compagnons sauve. Et après les chanoynes qui étoient dans la forte église de Valleyre se rendirent au conte qui vint devant le chastel de Turbillon qui encore tenoit, et là fit dress-

ser une bastille, mais le chasteau rendit aussi Turbillion à vie sauve. Et quand les Valleysans virent leurs gens morts et déconfits, il *échappa qui peust*. Et quand ceux de Montorge et d'Ayaux le surent, ils rendirent leurs deux chasteaux au conte. Et leur ordonna à faire l'hommage à leur seigneur l'Evêque de Syon et le mit en son siège dans l'église cathédrale de Valleyres et là lui mit en sa sujection la cité de Syon et toutes ses forteresses. Après cela le conte Amé retorna en son pays et fit grande chère.

2. *Comment le Conte Amé fit crier joutes générales.*

Après ce retour du Vallays il fit prier grandes joutes lesquelles durèrent trois jours. Du nombre des chevaliers luttant avec le conte étoient le comte de Villars, de Gruyère, de Nydau, de Vallentinoys, le marquis de Rottelyn, les sires d'Entremont, d'Aix, de Vuarambon, de Cossonay, de la Tour, de Salins, de Blunay, de Granges, et autres seigneurs sans nombre. Et étoient les chevaliers tous vêtus de habillemens verts et aussy les dames, les beaux plumets sur les heau-mes verts, et les bardes et couvertures des chevaux vertes à grosses campanes d'argent verdy. — Le premier jour messire Anthoine de Gramont comme le mieux ayant fait fut régalé par les dames d'une verge d'or. Le second jour ce fut messire Peter d'Arberg. Le troisième, où se portèrent grandement les Bourguignons, fut vainqueur messire Chiebaut conte de Neuchâtel emprès du lac d'Yverdon⁷⁷).

Le conte Amé et ceux de sa court continuèrent à porter vestemens verts après les joutes dont lors il fut appelé le *conte Verd*⁷⁸).

⁷⁷) »Et gaigna le prix messire Thiébaut de Neuchatel en Bourgogne lequel fut baisé des demoyselles et receut le prix.« (*Chronique de Champier.*)

Champier paraît avoir raison, car l'histoire de Neuchatel en Suisse ne fait nulle mention du comte Thiébaut.

⁷⁸) Le tournoi solennel du Comte Verd à Chambéry en 1348 est regardé par Guichenon comme authentique. Les noms, armes et devises

5. *Comment messire Hugue de Genève eut la Baronie de Geyx.*

Vivant encore le conte Amé de Genève, messire Hugard, seigneur de Geix, par un dépit que le Dauphin Guigne lui fist, se partit de sa fidélité, et fit hommage de sa terre au *Conte Verd*. Sy avint un jour qu'en une griefve maladie, Hugard de Geyx se repantist de ce qu'il avoit fait et envoya querre en Faucigny messire Hugue de Genève qui y gouvernoit pour le Dauphin, et le fit son héritier lui donnant Geyx et toute la baronie. Puis bientôt rendit l'esprit. Messire Hugue de Genève print possession du tout et garnit les forteresses. Puis s'en alla vers le dauphin Humbert et se fit investir et enfeoder de la dite baronie de Geyx. Quand le *Conte Verd* sceut tout cela, il envoya vers Hugue de Genève et le somma qu'il ly vint faire hommage. Messire Hugue répondit qu'il n'avoit que faire avec le conte de Savoie, ne voulloit estre son homme en rien, et que tant qu'il touchait la baronie de Geyx, qu'il la tenoit du Dauphin Gigne.

Le *conte Verd* tint son conseil à Genève sans faire autre semblant sinon en manière de joyeuseté. Et toute fois mandoit loing tous ses amis. Quand il se vit avoir noble compagnie il dit en la salle des Cordeliers de Genève: Monseigneurs si vous requiers que me veuillez accompagner bien près d'ici. »Chacun crio: »Commandez, commandez.«

Au point du jour furent devant le chasteau de Floremont lequel ils prinrent d'assaut. Puis le conte mit si fort le siège devant Geyx, atorna engins, bricoles, colliars, chas, trefs, canons, bombardes et engins et artifices de guerre, tellement que ceux du chastel moult étoient grevés. Mais ysoient menu et sonnant, car en la ville et au chasteau avoit de vaillans gens, chivalliers et écuyers. Le Capitaine fut Hugue de Saint Jore, et avec lui Guillaume de la Croix et Humbert du Chastel de Sallenche et autres nobles du Faucigny; et du Dauphiné messire

des tenans étaient peintes jadis dans l'église des franciscains de Chambéry dans l'ordre où ils jouèrent. Mais en faisant blanchir l'église on a effacé ce souvenir de la chevalerie Savoisiennne.

Eynard de Beaumont et autres Dauphiniens. *Le conte Verd* les prisoit moult par leur vaillance, mais ce nonobstant les mit à telle extrémité, que le quinzième jour print la ville de Geyx d'assaut et entre les autres les signeurs de Mont et de Vaudz se portèrent moult vaillamment. La ville prinse, le conte mit le siège royal au pied du mur du chasteau, et leur donna tant à fayre que moult furent grévés ceux du chastel. Touttefois se tinrent par cette fois. Le lendemain fut avisé par ceux du chastel, vu qu'ils n'attendoient nul secours, et que plus n'avoient vivres, qu'ils se missent à parlementer. Estre l'accord entre eux fait, ceux du chastel firent un son de cornet et puis Hugue Saint Jore print à crier: »*Playse à Monseigneur le conte de moy donner seureté et que je puisse descendre en bas à ly parler.*« Quand le conte l'entendit il respondit: »*Capitaine, venez seurement avec ceux que vous plaira, et soupperez avec les Compagnons.*« Lors descendirent bien jusqu'à dix. Et là fut accordé qu'ils rendroient le chastel, leurs vies et bagues sauves. Et le traité fait ils menèrent le conte dedans le chastel où il dormit ceste nuyt et fit moult d'honneur à ceux de la garnison. Le matin le *Conte Verd* fournit la ville et le chastel de gens, et vint devant le chastel de Fleye où Aymar d'Anyères et Ayme de Rossellion voulurent faire du bon vallet et refusèrent à rendre le chasteau jusqu'à la tierce fois. Et firent comme gens de bien et se tinrent jusqu'à muraille desrochée, et là furent prins et menés devant le conte Verd qui leur dit: »*Voyrement vous êtes bons pour garder forteresse et pour ce vous irez garder le chastel de Geyx.*« Et les envoya tous prisonniers à Geyx, puis tira outre jusqu'à la Cluse où il donna promission aux nobles de la Garnison de Geyx qui allèrent conter au Dauphin et à messire Hugue de Genève la vaillantise du conte Verd.

Courroucé fut messire Hugue de Genève qui, quand il seit etre perdue la baronie de Geyx, demanda secours au dauphin et avec son ayde prit le fort chastel de Mordres, Masières et Bonnevaux. Comme le *conte Verd* s'en allait pour faire lever le siège de Bonnevaux, il rencontra à Dolomieu grand nombre de Dauphinois qui étoient avec messire Hugue et emmenoient

une merveilleuse proie. Lors que le conte les aperçut il dit à ses gendarmes que si nul l'aymoit ils le suivissent, et d'un si merveilleux courage se fourrèrent parmi les Dauphinois qu'il n'y eut celui qui ne print la suite. Les Savoysiens portèrent merveilleux honneur à leur seigneur de le voir si preux. Le conte ne donna pas pour ce congé à ses gens darmes, ains les mena devant la bastie de belles Marches que le dauphin Hubert avoit fait faire, et print la Bastie d'assaut; après quoi s'en alla devant la ville de Chapareillant, et là étant logié, il manda *Savoie*, son héraut, au Dauphin Humbert et luy fist dire : » Que le conte de Savoie le attendoit par trois jours. « Le conte attendit sur le champ cinq jours, et quand il vit que nul ne venoit il retorna aux basties de Mortes et de Bellemarches, les abattit et aplana. Et sur l'hiver s'en retorna à Chambérye pour rafraichir luy et ses gens, et menèrent joyeuse vie jusque sur la Pasqueur.

4. *Comment le Dauphin Hubert vendit sa conte par desplaisance au roy de France⁷⁹).*

La sayson étant venue que les oysillions commençoient à verdoyer, le comte Amé fit un plus grand amas de gendarmes

⁷⁹⁾ *Sur la cession du Dauphiné à la France.*

La cession que le Dauphin Humbert II fit de ses Etats à Philippe le bel, roi de France, le 23 avril 1343, est un des faits capitaux du quatorzième siècle. Cette cession changea totalement les rapports des comtes de Genève vis-à-vis des comtes de Savoie. Une fois la souveraineté des Dauphins de Viennois annihilée, la prépondérance française se fit plus directement sentir sur la Savoie, et par contre-coup les comtes de Genève se trouvèrent exposés sans diversion, sans alliés et sans aide efficaces, aux tentatives ambitieuses des comtes de Savoie qui finirent par les absorber. On peut dire que cette cession fut l'arrêt de mort des comtes de Genève comme Souverains. Il peut donc être utile d'examiner dans quel moment et à quelles conditions elle fut faite.

A l'époque de l'avènement d'Humbert II, le Dauphiné était en proie aux maux de la guerre extérieure et de la guerre civile. Le comte de Savoie l'attaquait avec un extrême acharnement et ce n'était que par son alliance avec le comte de Genevois que le Dauphin pouvait conjurer sa ruine. Au dedans, les puissantes familles des Allemand

et mena avec lui le seigneur de Beaujeu, les contes de Quibourg, de Neuschastel, et de Nydie. Puis s'en allèrent assiéger la Tour du Pin, où fut le siège moult longuement sans rien faire. Quand le conte Dauphin seut ces novelles, se trouva moult pensif et commença à dire à son conseil: »Je suis deslibéré de bailler le Dauphiné au roy de France qui mieux le deffendra que nul autre. Le conseil s'y accorda et tout le peuple. Quand le roy de France qui lors étoit à Paris entendit ces nou-

et des Eynard formaient deux partis qui entretenaient la division dans la noblesse et parmi le peuple.

Voulant remédier à ces maux le Dauphin Humbert II traita de la paix avec le comte de Savoie, ou plutôt avec le conseil de régence qui gouvernait pendant la minorité d'Amé VI dit le *Comte Verd*. Le traité est du 7 mai 1334. Il força ensuite les deux familles rivales à recourir aux voies de droit, qui commençaient à prévaloir, pour terminer leurs différents. Il institua un conseil Delphinal investi de pouvoirs très étendus. C'était à la fois un conseil d'Etat et une cour suprême de justice siègeant à Grenoble.

Mais l'archevêque de Vienne, qui avait exercé jusqu'alors une grande prépondérance dans l'état, jaloux de voir l'administration centrale du pays prendre pied à Grenoble, suscita mille embarras au gouvernement civil du Dauphin. Ce prélat, profitant de l'ascendant qu'exerçait encore à cette époque la puissance ecclésiastique, lança contre Humbert les foudres de l'excommunication sous prétexte qu'il avait usurpé sur l'autorité de l'église. Le Dauphin fut obligé d'assiéger Vienne et il la prit par capitulation (le 14 fevrier 1342). Les articles de la capitulation furent rédigés par Amblard de Beaumont, protocolaire du Dauphin*). Cette guerre embarrassa encore les finances du Dauphiné qui étaient déjà dans l'état le plus déplorable.

Cependant l'archevêque de Vienne ne se tint pas pour battu. Il recourut au pape qui résidait alors à Avignon. Clément VI releva le Dauphin des censures ecclésiastiques, à la condition d'expier ses fautes par des fondations pieuses qui obérèrent encore plus ses finances. Ce fut pour obéir à cette injonction qu'il fonda à son château de Montfleurys une congrégation de filles nobles.

Tous ces embarras, aggravés par la mort du fils unique qu'Humbert II avait eu de la Dauphine, Marie de Baux, firent naître dans

*) *Histoire générale de la maison de Beaumont I*, pag. 427.

velles, il fit moult bel accueil aux ambassadeurs et fit accord avec eux qu'il auroit le Dauphiné moyennant certaines grandes quantités de pécunes. Et si fut traité que le dauphin en jouirait sa vie durant, le roy de France promettant de le dessendre contre le conte de Savoie et autres quelsqu'il fussent

Quand le conte de Savoie sceut ces nouvelles il fut moult triste et marry et envoya messire de la Baume vers le roy de France faire remonstrances: »Mais il n'y avoit remède car les

l'esprit du Dauphin l'idée de se débarrasser du fardeau d'une puissance devenue insupportable. Il proposa d'abord à Robert, roi de Sicile, de lui céder ses états*). Mais la puissance de ce prince était elle même fort compromise. On était à la fin de l'âge féodal et les états secondaires n'avaient plus de chances de se consolider par des acquisitions de ce genre. Il fallut donc s'adresser ailleurs. Il existait plusieurs alliances entre les rois de France et les Dauphins de Viennois **). En 1339 Humbert se rendit à Paris et entra en négociation avec Philippe de Valois qu'il trouva fort désireux de consolider, par l'acquisition du Dauphiné, la puissance que ses prédécesseurs depuis Saint Louis avaient fondée dans le midi de la France, si longtemps rebelle à leur domination. Les pourparlers durèrent jusqu'en 1343. Dans l'hiver de cette année Humbert eut une entrevue à Avignon avec le fils aîné de Philippe, Jean, duc de Normandie, qui fut ensuite roi de France et prisonnier des Anglais. L'acte de cession, rédigé par Jacques Brunier, chancelier du Dauphin, fut enfin signé au bois de Vincennes le 23 avril 1343. Par cet acte Humbert reconnaissait, en cas de mort sans enfans, pour héritier de tous ses états Philippe, Duc d'Orléans, second fils de Philippe de Valois, et pour prix de cette cession le roi de France promettait de lui payer 120,000 florins en trois ans.

Voici en quels termes le Dauphin explique sa résolution: »Scavoir »faisons que comme à la divine grâce n'ait plu pourvoir à nous Dauphin de lignée descendant de notre corps, par laquelle l'unité et »tranquillité de nos terres et subjects se puissent conserver et garder; »désirant à tout notre pouvoir obvier aux grands dommages qui en »pourroient advenir, confiant que à l'aide de Dieu, sous la protection »et faveur de notre très chier cousin et seigneur le roy de France, »nos dits subjects et terres pourront être soutenus et gardés, avons etc.«

*) *Propositiones habita inter Humbertum Delphinum et Robertum regem Siciliae de transferendo Delphinatu sub certis conditionibus* (Mémoires pour l'histoire du Dauphiné pr. act. 110)

**) Entr'autres, Guigues, frère du Dauphin, avait épousé Isabelle, fille de Philippe le long.

accords étoient jurés. « Parquoy dit le roy à messire Guillaume, nous voulons que tu nous aydes à conseiller comment ferons ensemble en ce cas. » Sire, je vous dirai, respondit messire Guillaume, le duc de Bourbon a une soeur laquelle est appelée Bonne, si seroit bon que vous la donnassiez à femme au conte Amé assin de l'attraire vers vous. Mais je vous conseille que par le moyen de ce mariage que les Villes et chasteaux du dauphine qui sont bien séants à votre prouffit et qui sont au conte

Le roi Philippe de son côté s'engagea » de garder et maintenir à toujours mais perpétuellement toutes les libertés, franchises, priviléges, bons us et coutumes de Dauphiné. « Ainsi Humbert II avait sauvegardé autant que possible l'indépendance et jusqu'à un certain point la nationalité de ses états. Par ce traité ils n'étaient point, comme le dit Mézeray, réunis à la couronne de France. Il est à peu près certain que la perspective d'avoir incessamment de nouveaux démêlés avec les comtes de Savoie et la certitude que l'appui des comtes de Genève leur serait désormais défaut, furent pour beaucoup dans cette décision extrême. Mais un premier pas fait par un souverain qui est sur la pente de l'abdication, est fatallement suivi d'autres pas. L'année d'après, en 1344, Jean, fils aîné du roi Philippe, ayant représenté à son père combien il était dangereux de créer ainsi dans un pays qui était le clef des Alpes, un grand sief en faveur d'un prince du sang, Humbert, cédant aux représentations du roi de France, signa à Avignon, le 7 juin, en présence du pape Clément VI, l'acte qui transférait l'héritage du Dauphiné sur la tête du fils aîné du Roi de France.

Après s'être ainsi déchargé des soucis de la souveraineté Humbert se lança dans une carrière d'aventures ruineuses et romanesques. En 1345, après avoir rêvé la conquête des îles Fortunées, il partit pour une croisade contre les Turcs, de concert avec les Vénitiens. Il eut contre ces infidèles une affaire assez chaude près de Smyrne, mais l'argent ayant manqué aux Croisés il revit sans avoir rien fait. Ce fut pendant cette expédition qu'eut lieu la bataille de Crécy. Par une bulle donnée à Avignon le 14 des Calendes de Septembre 1346, le pape félicite Humbert d'avoir par son absence échappé au sort probable qui l'eut atteint s'il se fut trouvé dans les rangs de la noblesse française dans cette funeste journée.

Cependant le parti national du Dauphiné, conduit par le chancelier Brunier, fit des tentatives pour remarier Humbert II, dans l'espérance de faire révoquer le traité de cession par survenance d'enfants. On

de Savoie vous demeurent, et les autres qui sont sur les marches du conte de Savoie lui demourassent. Le roy lui acorda ce qu'il avoit demandé. Et fut appointé que échange se fist et limitations d'aucunes villes et chasteaux, c'est assavoir que tout ce qui outre la rivière du Genyer seroit, qui au conte de Savoie appartiendroient, que celles demorassent au Dauphin, c'est à dire au premier né des roys de France, et toutes villes chasteaux et terres qui par deça la rivière seroient, demorassent au conte de Savoie avec ce qu'il tenoit en la Verboine. Et en outre au conte resta la baronie de Faucigny et de Beaufort, et les hommages du conte de Genève, du seigneur de Villars et

était même sur le point de réussir et le duc de Bourbon avait promis sa fille aînée, Jeanne, quand la politique de Philippe de Valois, secondée par le parti français des Dauphinois dont l'âme était Amblard de Beaumont, vint à bout de faire échouer cette tentative patriotique. Le parti national Dauphinois se tourna aussi, mais sans plus de succès, du côté de la Savoie *).

Le malheureux Dauphin, las de cette lutte inégale, consomma entièrement le sacrifice en cédant à Charles, fils aîné du duc de Normandie (celui qui fut plus tard le roi Charles V dit le sage) ses Etats dès son vivant **) Le dauphin Charles reçut l'investiture à Lyon des mains mêmes d'Humbert qui, ayant épousé Jeanne de Bourbon, se trouva à la fois maître et des états et de la fiancée d'Humbert. Celui-ci fut malchanceux jusqu'au bout, car après cet abandon total, ayant voulu embrasser la vie religieuse, et après avoir obtenu du pape le titre de Patriarche d'Alexandrie, il mourut en 1355 au moment où il allait prendre possession de l'Evêché de Paris dont il avait obtenu l'administration.

Telle fut la fin de cette race des Dauphins du Viennois dont la destinée politique se trouve si intimement liée pendant tout le moyen âge avec les deux familles comtales de Savoie et de Genève. Trio bizarrement enlacé où l'on trouve deux membres alternativement unis ou désunis selon l'attitude qu'il leur convient de garder vis à vis du troisième. Une fois les Dauphins anéantis, la chute des comtes de Genevois n'était plus qu'une affaire de temps.

*) *Tractatio habita de matrimonio ineundo inter Humbertum Delphinum et Blancham sororem Amedaei comitis Sabaudiae* (mém. pour l'histoire du Dauphiné pr. act. 847.)

**) L'acte est du pénultième jour de may 1349.

autres fiefs nobles. Et par ainsi tant par mariage que par eschange fut la paix faite des deux seigneuries qui puis dura longuement.

5. Comment le comte de Savoie acheta la baronie de Vauldz du Conte de Namur.

En ce temps là tenoit le conte de Namur la baronie de Vauldz à cause de sa femme Catelline qui fille fut à messire Loys de Savoie lequel mourut sans avoir nuls enfans mâles. Et la seigneurie de Vauldz etoit loin des pays du conte; il ne la tenoit guère chère, ains la présenta à vendre au duc d'Autriche. Le conte Amé le sentit et envoya vers le conte de Namur et ly manda que s'il voulait vendre Vauldz, veu que cette terre étoit partie de sa seigneurie, qu'il la lui voulust plutôt bailler qu'à nul autre, et aussi de droit la devoit avoir plutôt qu'un autre, car elle étoit de son hommage et fut de son partage à cause du conte Philippe. Le conte de Namur répondit: »Il est vrai qu'à cause d'aucunes de mes affaires je veux vendre Vauldz, et ce cas étoit que mon cousin de Savoie la voulust avoir, il l'aura par moins qu'elle ne vaut, plus volontiers que personne qui vive.« L'accord fut fait du prix ainsi qu'il appert en la lettre de la vendition. Le comte vendit et dame Cateline rattisfa. Et fut payé le prix tout contant à Namur, car Monseigneur Guillaume de la Baume, qui avait négocié avec le conte de Namur, avait porté les finances avec ly et plus largement, car le conte de Namur ne savoit que la terre valoit à cause des officiers qui tout mangeoient, et pour ce il en fit bon marché. Ainsy retorna la baronie de Vauldz à la seigneurie de Savoie.

6. Comment le conte Amé mena l'empereur à Saint-Maurice en Chablays.

Le *Conte Verd* eut ensuite longues guerres en Italie, à Constantinople⁸⁰⁾ et en Grèce où moult fit de proesses et délivra

⁸⁰⁾ La Chronique de Savoie rapporte entr'autres détails sur ces voyages du comte Amé VI en pays lointain, qui occupèrent une partie de sa carrière, l'anecdote suivante :

l'empereur Alexis détenu prisonnier en Bulgarie et ce fut par le moyen de messire Guillaume de Grandzon lequel avoit été au service du roy d'Angleterre, et qui moult saige étoit et preux chevallier⁸¹⁾). Et fut chargé le bon *conte Verd* de faire venir à la subjection du pape Gregoire XI et de l'Empereur Charles de Boeme, les Viscomtes de Millan qui faisoient guerre en Piemont aux subjects de la reine Jehanne de Naples. Le parlement estant ainsi accompli en Avignon, l'empereur prit congé du pape et pria le conte de Savoie de le reconduire seurement en Allemagne. Le *conte Verd* mena l'Empereur à Chambéry à grand triomphe et fut chanté: »*Te Deum laudamus.*«

Le lendemain le comte Amé fit hommage de ses armes et bannières à l'Empereur, et s'agenouilla devant sa majesté qui l'investit de tous ses titres et dignités. Adhenc les gens de

»Séjournant le comte Amé à Constantinople se accointa l'un de ses jeunes chevaliers de la fille de son hôte. Le comte ouït la plainte du père et de la mère et demanda à ceux de la ville quelle pugnition lui appartenloit pour tel cas. Iceux répondirent que on avoit coutume de lui couper la barbe devant tout le monde. Alors le conte l'ordonna, mais par trop grande jeunesse se trouva le coupable dépourvu de barbe. Adonc fut nécessité de déclarer que si barbe eût eu, icelle auroit été coupée. Puis ainsi déclara le conte au jouvencel: »Bel ami, heureux estes en ce que la loi de ceans vous est favorable, apparemment parceque l'on croit ici que si jeune homme ne peut faire si grande folie. Mais tenez vous en garde, car seriez puni non à la Grecque où la barbe paie pour tout, mais à la Savoyarde où pour faute semblable se coupe barbe et tête avec.«

⁸¹⁾ Guillaume de Grandson, de l'illustre famille de ce nom, à laquelle il ne manqua que la fortune des comtes de Savoie pour arriver comme eux à porter une couronne, est lié à tous les événemens du règne du *Comte Verd*. Il l'accompagna en Grèce, assista au siège de Gallipoli, et négocia la paix entre Amé et le roi de Bulgarie. Ce fut surtout à son intervention que fut due la délivrance de l'Empereur Paléologue détenu prisonnier par les Bulgares. En 1371 et les années suivantes, Guillaume de Grandson se distingua dans les guerres que fit le comte Amé contre les Visconti de Milan pour secourir les enfans du marquis de Montferrat. Il fut avec Louis de Cossenay, exécuteur testamentaire du *comte Verd*.

l'Empereur prirent les bannières et les jectèrent à terre comme est leur usance. Et quand ce vint qu'ils voulurent jeter celle de Gueules à la croix d'argent, le conte dit à l'Empereur: »Sire des autres bannières faites à votre voulloir, mais cette ci à la croix blanche ne fut oncques boutée à terre, ne jamais sera si Dieu plait.« Donc commanda l'empereur qu'elle demoreroit droite et aussi celle de Saint Maurice⁸²).

Ces choses faites, l'empereur print son chemin vers l'Allemagne et le conte avec lui. Quand l'empereur fut à Genève il dit au conte: »Où est une abbaye qu'on appelle Saint Morice en Chablays?« — Pourquoy, Sire, demandez vous? — Pour ce, dit l'Empereur, que là gist un de mes ancêtres qui se nommoit Sigismond, jadis roy de Bourgogne, et avec lui deux de ses enfans, lequel fut moult saint et bon chevallier; sy irois volontiers et se cestoit de votre plaisir je auurois des reliques et les ferois porter en Boeme en ma cité de Prague.« Respondit le conte: »Sire vous pouvez ordonner.« Sy se mirent à la voye et allèrent à l'abbaye de Saint Maurice en Chabloys et

⁸²⁾ Ce voyage de l'Empereur Charles IV en Savoie est considéré comme un fait authentique par les meilleurs historiens. Il allait à Avignon vers le pape Urbain V. »C'était, dit Cibrario, pour un empereur d'Allemagne une excellente occasion de battre monnaie en vendant fiefs, libertés et priviléges. C'était aussi pour les vassaux pécunieux une occasion d'accroître leur autorité, et pour les communes aisées de s'affranchir.«

L'idéal de la liberté était alors effectivement de ne dépendre que de l'empereur et de se débarrasser de toute domination intermédiaire. La position d'*homme libre* d'empire était la plus désirable, la plus recherchée.

Charles IV se montra très favorable aux comtes de Savoie. Outre l'investiture de ses Etats, qu'il confirma au *comte Verd* avec le cérémonial rapporté par la Chronique, il lui octroya le Vicariat impérial sur les Evêchés de Sion, Lausanne, Genève, Aoste, Turin, Belley, Lyon, Mâcon, Grenoble. Mais des Evêques qui étaient eux-même princes de l'Empire, comme ceux de Lausanne et de Genève, tenaient peu de compte de ces concessions contraires à leurs droits, et travaillaient incessamment à les faire révoquer.

demandèrent à l'Abbé et aux Chanoynes où était la sépulture de Saint Sigismond? Signeurs, dit l'Abbé, l'Eglise savons nous bien, mais la sépulture ignorons où elle soit. Adhonc les mena l'abbé en une petite église hors de l'Eglise de l'abbaye, et là l'Empereur mit avant une chronique ancienne laquelle contenoit la vie de Saint Sigismond, et ainsi comme il avait été enseveli et muré en un mur et une chapelle dessous terre. Leués les Chroniques, l'empereur fit revestir l'abbé et les chanoines et à grand nombre de torches s'en entra bas en la chapelle. Lors dit aux religieux: »Perciez le mur cy endroit.« — *Volontiers Sire*, dirent-ils. Sy n'eurent guère à picquer qu'ils trouvèrent une cave à manière d'une armoire, et là gisoit Saint Sigismond, roi de Bourgogne, et ses deux enfans auprès de luy, dont prirent à chanter moult louanges. Quand ils eurent trouvé le corps saint, sy en print l'empereur le chief pour emporter avec luy et le corps fut mis en une siertre (chasse) moult riche sur le grand haultel de cette église de Saint Maurice.

Le lendemain visita l'empereur le corps de Saint Maurice et de ses compagnons et demanda des relicques au Conte qui ne voulut pas souffrir que le corps Saint fut desmembré, sy luy donna sa hache. Après leur oblation retournèrent en la città de Lausanne et de là conduisit le conte l'Empereur jusqu'à Berne, et puis print congé pour aller combattre les Millanois et les Viscontes sy comme étoit ordonné par le pape, l'empereur et la reine de Naples⁸³⁾). Après maintes grandes actions de guerre le Conte Verd s'en retourna une fois d'Ytallie en son pays de Savoie, et si manda venir devers luy son fils Amé lequel étoit un moult beau prince; ce que voyant le conte Verd voulut le pourvoir de terres et seigneuries affin de voir comme il se gouverneroit à par luy. Si luy donna le comte la baronie de Bugey et la seigneurie de Bresse parce que ces pays tiroient

⁸³⁾ Cette visite de l'Empereur coûta à Amé VI, selon Mr. Cibrario, trois cents cinquante florins d'or, petit poids. Mais il rentra dans cette somme au moyen d'un subside que les sujets lui accordèrent selon l'usage.

vers les frontières de France près des parens du dit Amé Monsieur. Avant retourner à Rome où il avoit promis au pape Clemens et au duc d'Anjou de les aider contre Berthelemy soit disant Pape Urbain sixième et messire Charles de Duras qui prétendoit au royaume de Cicille, le conte Amé maria son fils avec Bonne, fille du duc de Berry, qui l'envoya moult richement accoustrée et noblement accompagnée. Après que la fête fut faite, le conte de Savoie fit faire son mandement à ses gens pour s'en aller avec lui à Romme et en Pouille. Et chascun jour se firent là nouveaux faits d'armes tellement que les barons de Pouille obéirent à messire d'Anjou comme à leur souverain Prince et roi. Mais dans cette guerre se mit si forte pestilence entre les gens d'armes que le conte Amé fut pris de grievous maladie dont il dut garder le lit jusqu'à la mort. Ains fit son testament et commanda que sa femme Bonne de Bourbon fût gouverneresse de son fils Amé qu'il fit son héritier universel.

XVI. Chronique de Amé (VII), dit le *Conte Rouge*^{84).}

Le Conte Amé en l'age de XXIII ans print l'anneau de Saint Maurice, et la possession de la conté de Savoie, ains toute sa vie se gouverna par les conseils de ses barons et principalement de sa mère à qui en avoit été baillée la garde. Et avoit grant envie d'esprouver sa personne à aller en guerre. Ne tarda guere que le roy de France qui étoit jeune manda au conte

⁸⁴⁾ Les principaux événemens de ce règne ont presque tous lieu en pays étrangers. Déjà alors les princes de Savoie étaient engagés à la suite des rois de France dans toutes les entreprises de ces monarques. Ils avaient été forcés de renoncer à l'alliance Anglaise et la politique française les dominait. A peine sur le trône, Amé VII conduisit sept cents lances en Flandres au camp du roi de France Charles VI en guerre avec les Anglais. Il y fit plusieurs actions d'éclat. Ayant appris que les Vallaisans avaient chassé leur Evêque, Edouard de Savoie, Amé VII revint dans son pays et remit ce prélat sur son siège épiscopal. Amé VII mourut en 1391 laissant pour lui succéder son fils Amé VIII,

Amé qu'il venist par devers luy en armes pour le servir contre les Anglois lesquels étoient en Flandres en la pétition des Flamans. Pour ce le conte Amé manda hastivement ses barons et chivalliers à Bourg en Bresse, et chevaucha vers le roy de France et alla avec luy devant Bourbourg où fut mis le siège contre les Anglois. Estant le conte Amé devant cette place, lui fut apportée nouvelle que la contesse sa femme Dame Bonne de Berry avoit enfanté un biau fils baptisé par l'evesque de Lausanne et les autres prélats de son comté et luy avoient mis nom Amé pour amour de son grand père le conte Vert; de la quelle nativeté le conte et sa chevallerie furent moult esjois, et ne voullut plus soffrir le duc de Berry que son beau fils et ses gens fussent vestus de noir; ains laisserent le deuil et se vestirent tous de rouge. Des adhōne le roy de France print en très grand amour le *bon conte rouge*, pour ce qu'ils étoient cousins germains, fils de deux soeurs, ains pour ce qu'il étoit fort abile de sa personne.

1. *Comme le Conte Amé prist congé du Roy pour venir faire la guerre en Valloys.*

Au conte Amé qui étoit en France avec le roy on apporta nouvelles que les communes du pays de Valloys s'estoient rebellées contre leur Seigneur l'evesque de Syon appelé Messire Edouard de Savoie, fils du prince Jaques de la Morée. Pourquoy le conte fut très mal content et prit congé du roy qui lui voulloit bailler mille hommes pour faire sa guerre en Valloys, et lui donna le maréchal d'Auxerre avec six cents lances.

qui fut premier Duc de Savoie. La Chronique se termine à la minorité de ce prince.

On peut remarquer que l'auteur des *Chroniques de Savoie*, très peu renseigné et souvent très inexact pour les temps éloignés, devient plus précis et s'accorde mieux avec l'histoire à mesure qu'il avance vers des temps plus rapprochés de ceux où il vit. Il est dommage qu'il se soit arrêté brusquement, pour des raisons que nous croyons entrevoir et qui sont des raisons de prudence politique, au règne de ce Duc Pontife sur lequel il aurait pu nous apprendre bien des choses intéressantes puis qu'il était son contemporain.

Arrivé le conte de Savoie en son conté, transmit Jehan de Verney, le seigneur de la Tour et cent hommes d'armes qui se logèrent moitié au pont de Riddes et l'autre au Conteis, en guerroyant ceux d'Ardon et de Chamoson qui se tenoient pour les Vallaysans. Avint que le seigneur de la Tour ordonna, sachant les contrées, François de Pontverre et aucuns autres gentilshommes du Chablays avec cinq cents hommes de pié qui montèrent contremont la rivière du Bay et allèrent par les montagnes derrière Saint Monoix per derrière Saillon, arrivèrent sur le col des fortes roches d'Ardon, et quand le seigneur de la Tour vit les gens de pie de François de Pontverre avoit gagné la montagne, se mit à monter et assaillir les foritez d'Ardon, et les autres d'amon s'enbattirent en eux par manière que nuls d'Ardon ne demoura qui ne fut mort ou prins. Veant ce la ceux de Chamosson eurent si grand peur qu'ils se rendirent, si que dès lors en avant on alla seurement de Saillon à Conteys.

Le conte de Savoie qui sut la prise d'Ardon et de Chamosson, fit son assemblée au pays de Chabloys où vinrent le prince Amé de la Morée, Loys de Savoie son frère, les communautés de Piémont et de Val d'Oste, Henri de Montbelliard, seigneur d'Orbe, de Vaudz le conte de Gruyère, Raoul son fils, Messire Guillaume de Granson, le seigneur de Granson, messires Inco de Blonay, Guillaume d'Estavayer, Artaud de Mons, de la Serra et plusieurs autres du Dauphiné, de Bresse et de Savoie. Aussy à l'aide du conte vinrent mille hommes d'armes couverts de fer envoyés par la communauté de Berne, et par Fribourg furent mandés cinq cents. Sy vint aussi messire Humbert de Collombier baillif de Vuaud amenant les communités de celluy pays.

Cependant le conte Amé entendoit toujours le marschal d'Auxerre que lui mandoit en ayde le roi de France. Mais fut considéré par les barons et conseillers du conte que l'on n'attendit plus, mais que l'on chevauchât en Vallais. Lors à banière desployée allèrent devant la città de Syon où ils mirent le siège tout autour. Le conte de Savoie envoya ses mareschaux et anciens chevalliers pour voir si elle se pouvoit prendre

d'assaut, lesquels respondirent que non encore, car elle étoit forte et avoit assez de gens pour la dessendre; mais conseillaient qu'on la battit d'engins et de bombardes en attendant l'aide de France. Le rapport fait, dit Conte Amé: Il n'en sera pas ainsi, mais nous essayerons à la prendre par assaut. Et ordonna assailler la cité de Syon en trois parties: la première devers le Rhosne eut le Conte Amé, Loys et le prince Amé son frère et les mareschaux; la seconde partie eut le fils du conte de Montbelliart et les cappitains de Bourgogne; la tierce partie devers le mont eurent les barons et gentilshommes ensemble messire Humbert de Collombier, baillif de Vaud avec les Communautés et en leur compagnie ceux des communes de Berne et de Fribourg. L'ordonnance faite, commencèrent à applanir les fossez pour aller au mur. Le second jour ayant le soleil levant au milieu des champs fit dire le Conte Amé la messe, et après beurent ses gens légèrement, puis sonnèrent les trompettes à l'assaut. Lors s'armèrent gens d'armes et s'aprestèrent arbalestiers, et sur ce apprester vint messire Guillaume de Granson, un ancien chivalier, qui dist au conte de Savoie: *Sire, il vous convient devenir chivalier de par Saint George. Je suis content*, dit le conte, *sy messire de Granson lui bailla la collée et à son tour le conte fit chevalliers le prince Amé de la Morée et après luy Loys de Savoie, le conte Henri de Montbelliard et plus de cent et quarante autres*^{85).}

⁸⁵⁾ »*Chivalier de par Saint George*« était l'apostrophe ou la formule consacrée pour faire des chevaliers au moment décisif d'une action. Le fond de la cérémonie, selon Ducange, ne consistait qu'en trois coups de plat d'épée appliqués sur les épaules. Tout chevalier avait le droit d'en créer d'autres immédiatement. La bravoure des combattants était renforcée par cette cérémonie d'une simplicité expéditive comme le testament militaire des Romains. Mais plus tard cette simplicité même facilita les moyens de créer des chevaliers dans d'autres moments qu'à l'instant solennel où commençait l'action ou le combat. Par flatterie on decerna l'ordre de chevalerie aux princes encore enfants. C'est ainsi qu'Amé VIII (Felix V) fut en son enfance fait et créé Chivalier (Perrinet Dupin Chronique p. 494). Eustache Deschamps s'élevait contre cet abus :

2. *Comment par le parler de messire Henri de Collombier baillif de Vuaud la cîté de Syon fust prise.*

Les Bourguignons allèrent au pied du mur sans attendre les autres. Mais ceux de dedans la cité qui étoient forts leur jectèrent pierres de faix, cailloux et billons de boys. Sy furent battus si démesurément ces Bourguignons qu'il les convint retrayre. Quand ce vint entre none et vespres l'assaut commença moult fort à laschier. Mais messire Henri de Collombier le gros baillif de Vuaud cria que on l'attendist un petit; sy monta sur sa mule et chevaucha vers les gentilshommes et communes de Vuaud et les sergents de Berne et de Fribourg et leur commença à crier: »Avant, ribadaillez, à moy; les Bourguignons qui sont à l'autre lès sont jà entrés dedans, et sy nous n'y entrions tôt, il fourrageront la ville que nous n'y aurons part.« Sy férit des esperons sa mule et entra dedans les fossés. A tant tindrent qu'il leur dit vérité et entrèrent après luy et montèrent aux échelles. Ceux qui étoient sur les murs de la cité cuydèrent que les Bourguignons fussent entrés par l'autre costé comme disoit le gros Baillif, pour ce desamparèrent le mur et se retrayèrent vers le chastel de la Mallorie, et ceux de Vaud, de Berne et de Fribourg montèrent sur le mur. De présent vint un héraut à l'assaut du conte ciant que ceux de Vaudz étaient entrés dedans la cité.

Prinse la cité de Syon, se tinrent encore les chasteaux de la Mallorie et de Tourbillon, sy print le seigneur d'Espagny les bombardes et les fit tirer tellement que se rendirent; à l'église cathédrale de Syon nommée Valleyres ne aux chanoines dedans habitans ne souffrit le conte Amé faire aucun mal, car ils vinrent à l'obéissance de l'Evesque. Les chasteaux pris et la ville de Syon mise à sacquement, fit le conte bouter le feu aux quatre coins de la cîté, laquelle fut si facilement enflammée

Et encore plus me confont
Ce que Chivalliers se font
Plusieurs trop petitement
Qui dix ou que huict ans n'ont.

qu'il n'y demorait toit ni maison, que tout ne fut ars et brûlé. Ains fit desrochier les murs et à l'Evesque Edouard rendit ses forteresses et aussi luy remirent les communes les chasteaux de See et de Montorge, et le chastel d'Ayent fut rué parterre.

Ne fut pas encore parti du siège le conte de Savoie qu'arrivèrent les marsechaux de Auxerre et l'ayde qui venoit de France, et virent la cité de Syon à force d'assaut prinse. Se courroucèrent de ce qu'on ne les avoit attendus, mais le conte les amollia par bonnes paroles et retournèrent tous bien contens.

Après cette guerre le conte Amé retourna en France, et avant partir fit faire chevallier le jovene Amé son fils par messire Guillaume de Grandson, parcequ'à icellui fils étoit survenu une griève maladie de la quelle sa grant mère et sa mère contesses eurent très grand paour.

5. Du mariage du jeune Amé de Savoie et de la petite demoyselle de Bourgogne.

Philippe, duc de Bourgogne étant en Flandres, vers lui transmit le conte de Savoie messire Yblet de Challant, seigneur de Mont Jovet, pour accorder aucuns débats qui étoient meus entre ceux de Vaudz et ceux de la conté de Bourgogne. Il trova que la duchesse sa femme étoit accouchée d'une belle fille laquelle avoit nom Marguerite; dont le duc dit à l'ambassadeur de Savoie: »Il me faut amasser finances pour marier ma belle fille qui maintenant m'est nasquie.« — Monseigneur, dit l'ambassadeur, nous lui avons trouvé mary. — Qui est-il? dist le duc. — Sire, dit l'ambassadeur, notre seigneur a un jeune fils, et considérez que votre pays de Bourgogne et celui de Savoie se joignent ensemble, et il n'y a difficulté forsqu'ils sont proches parens, mais le pape dispensera volontiers. — Le duc de Bourgogne repartit: Je suis content si votre seigneur est content. Adonc se partit de Flandre messire Ybelet de Challant et vint à Paris où lors étoit le conte Amé et fut promis le dit mariage.

4. Comment le Conte Amé mit le pays de Vallays en la subjection de l'Evesque de Syon, nommé Humbert de Villens.

Messire Edouard de Savoie fut transféré par pape Clement de l'Eveschié de Syon en l'Archeveschié de Tharentaise et à

Syon fut ordonné messire Humbert de Villens, nepveu du conte de Gruyère auquel les communes de Vallais ne voulurent obéir, mais allèrent vers l'intrus de Romme pour qu'il donnât l'Eveschié au fils d'un gentilhomme de Valloys appelé Pierre de la Rogne par qui le pays se gouvernoit. Le conte de Gruyère qui tenoit les chasteaux pour son neveu voyant que de Syon et Amont les paysans n'obéissaient à l'Evêque Humbert, requit le conte de Savoie comme protecteur de l'Eglise de Syon.

Le conte Amé lui octroya luy aider en propre personne, et s'alla logier à Sarqueve où il fit faire un pont pour passer la rivière d'Alle et aller prendre Luche à la miséricorde du conte de Savoie. Ce fait passa le Rhosne et vint à l'entrée du Val de Miniers où il prit le chastel mettant cette vallée à sacquement. Et y furent prins deux enfans de Pierre de la Rogne qui puis après eurent coppées les testes. Et avant que le conte de Savoie se partit de celles marches il mit en la subjection de l'Evesque Humbert le pays de Valloys et le pas de Trotémaigne; sy s'en retorna le conte à Ripaille où ceux de Nice en Provence luy envoyèrent ambassade pour le prendre à Seigneur. Le conte Amé chevaucha à Nice où il print la signeurie.

5. *Comment le conte Amé en chassant se fit une plaie et morut.*

Subvint un jour que le conte chassoit un grand sanglier en la forêt de l'Orme dessus Thonon, et le veant yssir du bois, fut actif à poindre son cheval pour être le premier à le férir. Et ainsi comme d'aventure se dressa le cheval sur quoy il étoit monté, et tomba par dessus luy, fut blécié d'une étroite et profonde plaie en la cuisse sur le nerf. Lors le relevèrent ses gens, et chevaucha en son hotel à Ripaille et tint en nonchalloir sa playe, et avant qu'il fut quinze jours lui vint une griève maladie. Un peu devant étoit arrivé en son hotel un physicien étrangier venu d'Africque avec le duc de Bourbon, et pour ce que le conte eut les cheveux plus épais luy avoit fait raser la teste et hacier d'une lancete si que le sang en sailloit par moult de parts. Et luy mit plusieurs emplastres dont quand la pamoison étoit passée, le conte disoit: »Cestuy mauvais physicien

m'a fait venir cette maladie. « Parmi les serviteurs les uns tenoient que la pamoysen venoit de la playe en la cuisse sur le nerf, et les autres affirmaient que cela procédoit pour les choses faites par icelluy physicien qui avoit nom Jehan. Sy ne put on faire que le conte ne morut de cette maladie. Mort qu'il fut, fut prins maistre Jehan et mené en la présence de l'Evesque de Moriane, du seigneur de Cossoney, des seigneurs de Saint Morice, Jehan de Conflans et Othon de Grandson, et leur seut si bien parler qu'ils le licencièrent. Et le fit accompagner messire Othe de Gransson par messire Pierre soubs la Tour jusque hors du Pays de Vaudz, et le mist en la conté de Bourgogne; dont ceux qui avoient ouy parler le conte en sa maladie et plusieurs du peuple donnèrent grand blâme à messire Othe de Gransson et disoient qu'il étoit consentant que le physicien eût fait mourir le Conte⁸⁶⁾). Le lendemain de Tous-

⁸⁶⁾ La puissante famille des Grandson, qui passait pour représenter le parti Bourguignon dans l'Helvétie Romande, n'était pas aimée des princes de Savoie malgré les services éminens que leur avaient rendus quelques uns de ses membres. On se servait de son crédit tout en le redoutant. Un Grandson fut même accusé en 1389 d'avoir tenté, à l'aide de titres douteux ou faux, d'établir que les Ducs de Bourgogne étaient les suzerains des Comtes de Savoie pour une partie des possessions de ceux-ci, entr'autres pour la Bresse et le Bugey. Ce seigneur de Grandson, du prénom de Hugue, aurait même été emprisonné pour ce fait au château de Nyon. Jean de Muller dit aussi dans son *histoire Suisse* que Othon de Grandson pouvait avoir quelque motif secret de haïr le Comte Rouge. Cela expliquerait les soupçons qui planèrent sur Othon, le procès d'empoisonnement dans lequel il fut impliqué avec le médecin Jean de Grandville, qui avait soigné le Comte Rouge dans sa maladie, et enfin la persécution sourde dont Othon fut la victime dès cette catastrophe jusqu'à celle du duel fameux qui termina sa carrière. Ce duel prend, quand on en lit attentivement les circonstances, toute l'importance d'une affaire politique, d'une lutte à mort que les partisans de la maison de Savoie, représentés par Gérard d'Estavayer, avaient engagé contre les sires de Grandson suspects d'attachement à la cause Bourguignonne (*rem. Burgundam.*) Mais déjà cette vieille cause de Bourgogne n'était plus au quatorzième siècle qu'un souvenir historique dans le pays de Vaud, car les Communes tenaient presque

saints fut chargié le corps du *conte Rouge* et porté à Haute Combe à grands plains et pleurs. Sy laissa son fils messire Amé héritier universel et une fille nommée Bonne laquelle fut grand temps après femme de Loys de Savoie prince de Morée. Et le mois de juillet en suivant la mort du conte Amé, sa femme la contesse Bonne de Berry enfanta une fille qui fut appellée Jehanne et depuis mariée au fils du marquis de Monferra. Sy demora le jeune conte et ses soeurs en l'administration de dame Bonne de Bourbon et de dame Bonne de Berry, Comtesses de Savoie. Et en l'âge de huit ans seulement étoit ce jeune conte Amé et les deux contesses n'étoient d'accord et vouloient avoir chacune le gouvernement, comme aussi le Prince Amé de la Morée, messire Loys son frère, le conte Guy de Genève et aucuns autres barons du pays qui disoient que à eux appartenloit le régime et la tutelle des enfans et du conte de Savoie mieux que aux mères ne que à nul autre vivant, pour quoi en celluy temps commencèrent les envies, haines, rencors, malveuillances, débas, parcialités et divisions.

XVII. Chronique de Amé (VIII), premier appelé Duc de Savoie, qui depuis fut Pape Felix.

Ce Conte fut le premier qui fut appelé Duc, et fut un très dévot homme, tenant bonne justice en son pays. Ce duc Amé quand il fut en âge d'être marié espousa une très haute Dame de quoy il en eut un fils nommé Loys qui fut un prince moult vertueux et prudent. Et quand son père cogneut qu'il fut saige et savant, il lui bailla le gouvernement du pays de Savoie. Le vaillant Duc Amé après la mort de sa femme fut emeu de dévotion, laissa le monde, se rendit hermite et laissa à son fils Loys le Duché de Savoie. Le dit Amé print six de ses chevalliers, et les mena avec luy et fit construire et édifier au

toutes pour Estavayer. Grandson n'avait pour lui que les restes de cette haute noblesse qui allait jadis l'égale des Rois Rodolphiens de Bourgogne.

plus près du lac de Genève un moult beau monastère nommé *Ripaille*. Et à chacun des susdits Chevalliers fit faire une tour au plus près de la dite église pour eux loger et estre en seureté, qui est un très beau lieu à merveilles et moult bien dévôt pour ceux qui veulent renoncer le monde et faire leur salvacion, et laisser la vie active pour prendre la vie contemplative⁸⁷⁾.

Durant le temps que cestuy Duc Amé avoit deslaissé le monde, le consile pour lors se tenoit dedans Basle. Pour ce que le Pape Eugène ne vouloit obtempérer aux commandements et statuts faits de par le saint Consile, messeigneurs du consile elleurent et voulurent que le bon Duc de Savoie hermite fût pape de Rome, pour ce que ils cognoissoient bien qu'il étoit un très dévôt et saint homme et moult bon clerc pour régir

⁸⁷⁾ Le duc Amé, sans s'être découvert de son intention, sauf à ses deux fréaux amis, Claude du Saix et messire Henri de Collombier, une nuict se partit de la ville de Thonon séant sur le lac de Lausanne et se retira en un beau et somptueux manoir nommé *Ripaille* qu'il avoit fait lui même richement bâtier, en sa grande jeunesse, à une petite lieue de Thonon sur le lac, en une assiette fort dilectable auquel lieu déjà longtemps auparavant y avoit une abbaye de l'ordre de Saint Maurice. Là print l'habit d'hermite selon l'ordre du dit Saint Maurice auquel les contes de Savoie ont toujours eu singulière dévotion. Cest habit étoit une robbe de couleur grise, laquelle étoit ceinte d'une riche ceinture dorée et par dessus cette robbe un Manteau de même parure. Dessus étoit une croix d'or. En la teste portoit un chapperon gris avec une cornette d'un pié environ. Et en sa tête portoit un bonnet vermeil comme sont les cardinaux, et en sa main un baston noueux et retortillé.

Du parlement du Duc furent fortement esbahis les seigneurs de sa maison. Par quoi lui envoyèrent remontrer que la manière n'étoit pas fort convenable, et que les trois états de son pays le pourroient avoir pour désagréable. Aux quels il fit response qu'il n'étoit point amoindri de sens ni de puissance.

Et puis manda les trois Etats de son pays, ensemble ses deux fils des quels il fit l'ainé Prince de Piedmont, qui avoit nom Louis, et au puîné donna le conté de Genevois que Louis avoit auparavant, se retenant le titre de Duc et la connaissance des plus hautes matières et affaires. (*Paradin, Chronique de Savoie.*)

et gouverner l'Eglise. Cestuy Duc tint le saint siège apostolique par plusieurs années, fit et ordonna de nouveaux cardinaux, et si le appeloit-on le *pape Felix*.

Quand le bon pape *Felix* sceut que le pape *Eugène* étoit allé de vie à trépas, l'église de Rome voulut faire une élection au saint siège apostolique, et fut eslu pape *Nicolas*. Et le bon pape *Félix*, meu de pitié et de compassion et aussi par deschisme en la sainte Eglise Catholique⁸⁸⁾, révoqua le concile de Bâle et le transféra à Lausanne auquel lieu tous ses cardinaux s'étant trouvés, et là publiquement, purement, librement et simplement céda, quitta et résigna au pape *Nicolas V* tout droit et action en la dignité papale. Ce qu'il fit en très grande humilité et objection de soy-mesme, n'ayant égard sinon à la tranquillité de la sainte Chrestienté. A quoy ayant égard le concile de Lausanne nomma le duc *Amé Eveque de Sabine*, *Cardinal de Sainte Eglise romaine*, légat et vicaire perpétuel du saint siège apostolique par toutes terres et jurisdictions du duc de Savoie, prince de Piémont, marquis de Montferrat, semblablement en la province de Lyon deça la Saone, et par les Diocèse d'Aouste, Lausanne, Bâle, Strasbourg, Constance, Coyre et Syon. Les quelles choses eurent lieu à Lausanne aux septiemes calandes de may l'an mille quatre cents quarante neuf⁸⁹⁾.

⁸⁸⁾ La sainte Eglise étoit divisée entre deux chefs: les François au commencement favorisoient *Pape Felix*, et autant en faisaient les Suisses, le duc de Milan et les pays de Savoie et Piedmont, comme aussi le roi d'Espagne. D'autre part la plupart d'Italie étoient favorables au pape *Eugène*, comme les Vénitiens, les Florentins, quasi toute Toscane. Aussi le duc *Philippe de Bourgogne*, encore qu'il fût neveu du pape *Felix*, favorisoit *Eugène*, car il étoit survenu entr' eux quelque grabuge qui enfin porta grand dommage au pape *Felix*. L'Empereur d'Allemagne *Frederic III* favorisoit *Felix* au commencement, mais à la fin se départit de lui. Les villes et pays d'Allemagne se nommoient neutres (*Paradin.*)

⁸⁹⁾ Au nombre des six chevaliers qui accompagnèrent Amédée dans sa retraite de Ripaille était *Henri de Colombier*, son conseil et son ami. Il fut l'un des plus illustres parmi les seigneurs du château de Vufflens. De bonne heure il s'était attaché aux princes de Savoie. En

Ici finissent les *Chroniques de Savoie*. Celle de maître Cabaret s'arrête même brusquement à la minorité d'Amédée VIII, et le chapitre qui concerne ce Duc pontife est entièrement de la composition de Simphorien Champier qui, écrivant un peu plus tard, a osé dire quelque chose de cette biographie difficile à traiter. Si extraordinaire, en effet, que soient les gestes des premiers comtes de Savoie, ceux d'Amédée VIII, le premier Duc, leur successeur, le sont encore plus, et il faut pour les croire qu'ils soient attestés par les documens les plus authentiques et les actes même de deux conciles. Ce que dit Champier de ce fameux personnage, qui abdiqua le pouvoir, se retira à Ripaille pour vivre en solitaire, fut ensuite pape sous le nom de Félix V, puis Cardinal légat et administrateur de plusieurs Evêchés importans, sans pour cela jamais cesser de diriger les affaires de Savoie sous le faible gouvernement de son fils le duc Louis; rien de cela n'est romanesque. Ces détails singuliers n'ont rien que de parfaitement vrai.

Perrinet du Pin, auteur de la Chronique du Comte Rouge,

1397 il figure au nombre des grands feudataires du Pays de Vaud qui soutinrent le malheureux Othon de Grandson contre les accusations de Gérard d'Estavayer. En 1407 devenu conseiller du Comte Amé VIII il est chargé de négociations importantes et il exerce en 1417 les fonctions de capitaine de Piémont. Il fut en 1426 l'un des négociateurs de la paix entre Milan et Venise. Quand Amédée, fatigué du bruit du monde, éprouva le besoin de jouir du calme que donnent la retraite et la religion, c'est à Henri de Colombier et à Claude de Saix, seigneur de Rivoire, qu'il confie son projet de fonder un ordre de chevalerie séculière qui allierait la solitude avec les affaires. A la tête de ces premiers chevaliers de Saint Maurice nous retrouvons Henri de Colombier. Tous devaient être gentilshommes, sans reproche, et faire voeu de continence. Les logemens de leurs hermitages étaient séparés. Chaque chevalier avait le sien dans une tour, celle du Prince plus élevée que les autres.

Amédée visita souvent Henri, son ami et son conseiller, dans son château de Colombier sur Morges où l'on voit encore son portrait en habit pontifical peint sur la muraille d'une chambre. Du moins c'est l'explication que l'on donne de cette image coiffée de la thiare.

qui complète et amplifie celle de Cabaret, pour le règne de ce prince, avait entrepris, comme nous l'avons vu au commencement de ce travail, une Histoire complète d'Amédée VIII pour laquelle il avait sollicité des matériaux de la duchesse Yolande de Chypre, femme du duc Louis, qui pouvait mieux que personne les lui faire obtenir puisqu'elle était absolument Dame et maîtresse sous le règne de son époux. Cet ouvrage ne nous est pas parvenu et il y a lieu de croire que s'il a été entrepris, il n'a pas été achevé ou qu'il a été détruit pour quelque motif important. L'imprimerie, qui venait d'être découverte en ce moment, multipliait déjà les productions des auteurs au point qu'un Chroniqueur de cour, dont le travail était censé devoir rester secret entre l'écrivain et le prince qui le commandait, devait craindre d'exercer sa plume sur une histoire scabreuse. Quelque solennelle et digne qu'ait été l'abdication de Félix V, les années de son pontificat seront toujours pour l'histoire de l'Eglise et pour celle de l'Europe à la fin du moyen âge une période difficile, un pas périlleux à franchir. Le temps des Chroniques est déjà passé et l'on entre alors dans une autre voie que les grandes inventions du quinzième siècle, la découverte d'un nouveau monde, la chute définitive de l'empire de Byzance, ouvrent aux historiens. Mais ce n'est pas sans un certain regret qu'on se sépare de ces récits naïfs, si amusans dans leurs invraisemblances et dont le style facile, négligé et sans prétention, ne sera pas remplacé par celui d'auteurs plus savans, plus curieux des noms et des dates et plus châtiés dans leurs expressions. Les Chroniques de Savoie, au milieu de leurs redites, de leurs périodes uniformes, avec leurs constructions monotones et sans phrases incidentes, ont parfois des éclairs d'une véritable éloquence, d'un émouvant intérêt. Parfois leur style n'est pas inférieur à celui de Froissard ou de Comines. On sent que la vie est là dessous, que l'histoire est au fond de cet amas d'invraisemblances, d'exagérations et de redites. Il y a là un élément de la conscience du peuple qu'il faut savoir dégager. Les histoires de Tite-Live sont-elles autre chose que d'admirables Chroniques ?

La chronique est à l'histoire documentaire ce que le droit coutumier est au droit écrit. Les coutumes se forment on ne sait trop comment. Nul ne sait quand elles prennent naissance; personne ne veut avoir été le premier à les formuler. C'est un ramas des anciens usages, des plus équitables, de ceux que l'assentiment le plus général a consacré. On les suit par instinct, bien qu'elles n'aient pour elles le patronage d'aucun grand nom de législateur, parce qu'elles se sont introduites avec le seul guide de la raison naturelle, ou par la puissance de leur analogie avec d'autres lois semblables que la nature humaine s'est donnée le mot pour adopter en même temps presque partout.

Il en est de même de la Chronique. Personne ne veut avoir été le premier à l'écrire; on se défend d'avoir contribué à la mettre en crédit, on la traite de menteuse, de vagabonde et d'éhontée; mais cependant on l'écoute, on la lit, on la commente et on la repète. Il y a dans ces légendes un fond humain, quelque chose de naïf et de vrai qui contraste avec d'autres histoires plus prétentieuses. Quand la chronique perd de son charme et de sa valeur, c'est seulement quand elle commence à être remaniée, épluchée et couchée par écrit par des écrivains aux gages d'un prince ou d'un gouvernement qui cherchent à profiter de sa popularité pour accréditer certaines idées de gouvernement, certaines traditions favorables à des intérêts de cour ou de dynastie. Alors il faut s'en défier et se mettre doublément en garde contre elle. Cette dernière tendance, on a pu maintes fois l'apercevoir dans les Chroniques de Savoie. Chez elles tous les princes sont invariablement parfaits et *moult dévots*. Leur rédacteur définitif obéit à un plan fixe et bien arrêté, celui de légitimer, de rendre en quelque sorte inviolables, grâce à une exposition de faits d'autant plus artificieuse qu'elle paraît plus naturelle, des conquêtes faites au nord, au sud, à l'orient, à l'occident, à l'aide des événemens favorables que la froide politique des princes savait exploiter. Les anciens comtes de Savoie avaient dans leur ligne de conduite une netteté de vues, un parti pris de se baser selon l'occasion bien plus sur des faits changeants et variables

que sur des principes, qui font parfois pousser un cri d'étonnement. Il y a dans leur gouvernement quelque chose de cet instinct d'industrie, de gain, d'ordre et de conservation qui distingue presque tous les enfans de ces âpres montagnes. Les enfants de la Savoie vont là où ils savent qu'il y a quelque chose à faire, un pécule à amasser, aujourd'hui à Milan, demain à Paris ou à Londres. De même les princes de Savoie changent d'alliances avec une merveilleuse facilité. Un temps ils sont avec l'Empereur; un peu après avec le roi d'Angleterre contre le roi de France; plus tard avec le roi de France contre les Anglais.

Il arrive un jour où cela se paie, où le terrain commence à céder sous les pas du politique à bascule. Mais en attendant on a vécu des siècles, on s'est agrandi, on a été constamment en montant. D'aventurier on s'est fait comte, de comte duc et de duc Roi. — Mais l'échelle hiérarchique des princes de la terre n'a qu'un nombre bien limité d'échelons. Aussi n'est-il pas tout à fait inutile de savoir parfois s'arrêter à temps dans cette ascension périlleuse⁹⁰⁾). Au reste, hâtons nous de le re-

⁹⁰⁾ La politique actuelle du gouvernement Piémontais paraît aussi loyale que généreuse et droite. Ce que nous disons n'a donc qu'une portée tout à fait rétrospective. Loin de nous la moindre allusion fâcheuse contre un cabinet avec lequel la Suisse a les raisons les plus majeures, les plus impérieuses de marcher d'accord. Mais on ne pourra en vouloir à celui qui s'occupe d'histoire de montrer, les documens à la main, d'où pourrait surgir un danger, le cas échéant. En 1845 voici le langage que tenait, dans un rapport officiel au roi Charles Albert, le comte Solar de la Marguerite, ministre des affaires étrangères à Turin :

» Et moi aussi, Sire, je souhaite pour mon souverain cet agrandissement de pouvoir et de domaines que les ancêtres de Votre Majesté ont su si glorieusement obtenir en saisissant les circonstances que la Providence leur a offertes. Je ne nourris point ce désir comme une chose qui ne doive se réaliser que dans les siècles futurs. Je vois des chances non éloignées qui peuvent ajouter de nouveaux fleurons à votre couronne, Sire. Je vois la Suisse déchirée par des dissensions intestines, le Vallais, les conservateurs du Canton de Vaud, les habitans des Communes Genevoises détachés de la Savoie tournant leurs regards vers Votre Majesté, et lorsqu'ils verront croûler l'édifice de

connaître, les défauts des princes de la maison de Savoie furent ceux de leur temps encore plus que ceux de leur race. Les mêmes actes violents qu'on peut leur reprocher se commettaient également partout, et même souvent avec des circonstances plus cruelles que, par exemple, celles des expéditions d'Amé VI et d'Amé VII, le *Comte Verd* et le *Comte Rouge*, en Vallais. Ces siècles du moyen âge étaient des siècles de fer dans lesquels il fallait absolument être enclume ou être marteau. Qui pourrait prendre sur lui de nous assurer que les comtes de Genève auraient été plus débonnaires, moins violents que ceux de Savoie, s'ils n'avaient pas fini par succomber dans la lutte? N'auraient-ils pas probablement, s'ils furent demeurés vainqueurs de leurs adversaires dans l'ordre féodal, tourné l'activité belliqueuse, l'humeur inquiète et agressive qui les distinguent dans l'histoire, contre les citadins de Genève? Et alors ceux-ci auraient-ils pu résister aussi efficacement qu'ils le firent en face des comtes de Savoie? Leurs vertus civiques et leur héroïsme bourgeois auraient-ils trouvé vis à vis de ces despotes placés immédiatement à leurs portes et introduits au cœur même de la cité, les mêmes ressources, les mêmes moyens de résistance qu'employèrent les Genevois dans leur guerre finale contre leurs dangereux et puissants voisins? Ce sont là tout autant de questions qui aujourd'hui n'ont heureusement plus qu'un intérêt historique, mais qu'il importe cependant de ne pas trop perdre de vue, parce que si, comme on dit, le passé ne peut plus revenir, il est certain aussi que les intérêts et les passions des hommes et des peuples se meuvent dans une sphère limitée, et qu'il n'existe pas une situation absolument nouvelle dans les annales de l'humanité. Au moment même où nous croyons le plus fermement tourner le dos au passé, ce passé se relève contre nous et nous écrase de tout son poids.

la liberté Helvétique ne renouveleront-ils pas le voeu déjà exprimé de tout leur cœur d'être ralliés sous votre sage et paternelle domination?»

(*Memorandum* de M. de la Marguerite publié par son auteur en avril 1852.)

GÉNÉALOGIE

DES COMTES DE SAVOIE ET LEURS ALLIANCES.

D'après les chroniques.

Humbert I.	Adelaide de Suze.
Amédée I.	Jeanne de Bourgogne.
Humbert II.	Laurence de Venaissin.
Amédée II.	Gisèle d'Albon.
Humbert III.	<div style="display: flex; align-items: center; gap: 10px;"> <div style="border-left: 1px solid black; padding-left: 10px; margin-right: 10px;">Mathilde de Flandres.</div> <div style="border-left: 1px solid black; padding-left: 10px; margin-right: 10px;">Anne de Zehringen.</div> <div style="border-left: 1px solid black; padding-left: 10px; margin-right: 10px;">Peronelle de Bourgogne.</div> </div>
Thomas I.	Béatrice de Genève.
Amédée III.	<div style="display: flex; align-items: center; gap: 10px;"> <div style="border-left: 1px solid black; padding-left: 10px; margin-right: 10px;">N. N. d'Albon.</div> <div style="border-left: 1px solid black; padding-left: 10px; margin-right: 10px;">Cécile de Marseille.</div> </div>
Boniface	Eléonore de Faucigny.
Pierre	Alice de Bourgogne.
Philippe I.	Sibille de Bugey.
Amédée IV.	<div style="display: flex; align-items: center; gap: 10px;"> <div style="border-left: 1px solid black; padding-left: 10px; margin-right: 10px;">Marie de Brabant.</div> <div style="border-left: 1px solid black; padding-left: 10px; margin-right: 10px;">Blanche de Bourgogne.</div> </div>
Edouard	Violante de Montferrat.
Aimon	Bonne de Bourbon.
Amédée V.	Bonne de Berry.
Amédée VI.	Marie de Bourgogne.

D'après Guichenon

rectifié par les éditeurs des	<i>Monumenta Historiae patriae.</i>
Humbert I.	Ancilia.
Amédée I.	Adile.
Odon	Adelaide de Suze.
Pierre I.	Agnès de Poitiers.
Amédée II.	Jeanne de Genève.
Humbert II.	Gisèle de Bourgogne.
Amédée III.	Mathilde d'Albon.
Humbert III.	<div style="display: flex; align-items: center; gap: 10px;"> <div style="border-left: 1px solid black; padding-left: 10px; margin-right: 10px;">Faidive de Toulouse.</div> <div style="border-left: 1px solid black; padding-left: 10px; margin-right: 10px;">Germaine de Zehringen.</div> </div>
Thomas I.	<div style="display: flex; align-items: center; gap: 10px;"> <div style="border-left: 1px solid black; padding-left: 10px; margin-right: 10px;">Beatrice de Vienne.</div> <div style="border-left: 1px solid black; padding-left: 10px; margin-right: 10px;">Gertrude de Flandres.</div> </div>
Amédée IV.	<div style="display: flex; align-items: center; gap: 10px;"> <div style="border-left: 1px solid black; padding-left: 10px; margin-right: 10px;">Beatrice de Genève.</div> <div style="border-left: 1px solid black; padding-left: 10px; margin-right: 10px;">Marguerite de Faucigny.</div> </div>
Boniface	Cecile de Balze.
Pierre II.	Agnès de Faucigny.
Philippe I.	Alice de Bourgogne.
Amédée V.	<div style="display: flex; align-items: center; gap: 10px;"> <div style="border-left: 1px solid black; padding-left: 10px; margin-right: 10px;">Sibille de Bugey.</div> <div style="border-left: 1px solid black; padding-left: 10px; margin-right: 10px;">Marie de Brabant.</div> </div>
Edouard	Blanche de Bourgogne.
Aimon	Violante de Montferrat.
Amédée VI.	Bonne de Bourbon.
Amédée VII.	Bonne de Berry.
Amédée VIII.	Marie de Bourgogne.

Tableau II.

TABLEAU SYNCHRONIQUE

DES COMTES DE SAVOIE ET DES COMTES DE GENÈVE.

Comtes de Savoie.

980.	Humbert I.	{
1047.	Amédée I.	
1048.	Odon.	
1080.	Pierre.	
—	Amédée II.	
1091.	Humbert II.	{
1148.	Amédée III.	
1151.	Humbert III.	
1217.	Thomas I.	{
1233.	Amédée IV.	
1258.	Boniface.	
1263.	Pierre II.	
1268.	Philippe I.	
1309.	Amédée V.	{
1324.	Edouard.	
1341.	Aimon.	
1356.	Amédée VI.	
1383.	Amédée VII.	
1400.	Amédée VIII.	{

Comtes de Genève.

1005.	Renaud.	{
1016.	Aimon I.	
1019.	Robert I.	
1020.	Gerold ou Géraud.	
1045.	Robert II.	
1060.	Gerold II.	
1080.	Aimon II.	
1150.	Amédée I.	
1178.	Guillaume I.	{
1227.	Humbert I et Guillaume II (les deux frères gouvernent ensemble.)	{
1233.	Guillaume II seul.	
1253.	Rodolphe.	
1268.	Aimon III.	
1290.	Amédée II.	
1308.	Guillaume III.	{
1320.	Amédée III.	
1367.	Aimon IV.	
1368.	Amédée IV.	
1370.	Jean.	
—	Pierre.	
1394.	Robert III.	
—	Humbert II.	{
1400.	Odon. (auquel succède le comte de Savoie, Amédée VIII, comme comte de Genève.)	{